LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

43—No 43 ST-BONIFACE, VENDREDI 25 JANVIER 1957 PRIX: SEPT CENTS






# Les régions d'écoles secondaires à l'étude au congrès des commissaires

Le congrès des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba qui eut lieu lundi, mardi et mercredi de cette semaine, en marge du congrès général de tous les commissaires tenu à Winnipeg, a été consacré surtout à l'étude du projet des grandes unités d'écoles secondaires.

Cette étude, qui s'est prolongée pendant plusieurs heures le mardi soir, au Collège de St-Boniface, a débuté par une discussion, genre forum, qui fut couronnée par l'exposition d'un plan d'action par S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface.

A la suite d'une période de questions qui s'est poursuivie dans une atmosphère de franchise et d'harmonie, il fut entendu que le groupe canadien-français du Manitoba serait sage de tirer profit des conditions de la loi actuelle et des dispositions bénévoles du gouvernement, pour établir des grandes régions d'écoles secondaires susceptibles de répondre aux besoins du groupe.

La mise en vigueur de ce programme dépendra de trois garanties: 1) que les Canadiens français puissent se grouper pour former des régions où il y a "communauté d'intérêts", c'est-à-dire homogénéité au point de vue de la foi et de la langue; 2) que les écoles secondaires existantes ayant au moins 2 salles de classe ne soient pas supprimées; 3) qu'il soit permis aux étudiants de fréquenter les écoles d'une région ou d'une autre d'après les exigences de leurs convictions religieuses et aux dépens de leur propre région.

En vertu de ces garanties, le groupe canadien-français pourrait se créer une dizaine de régions d'écoles secondaires et, en même temps, sauvegarder les élèves canadiens-français qui se trouveraient en dehors de ces régions.

Sans cela, il faudrait se résigner à une lutte sans merci contre le progrès de ce plan dans la province.

Voici les questions qui ont été traitées par les membres du forum au début de la soirée:

1. Qu'est-ce qu'une grande unité secondaire?

2. Dans quel but forme-t-on des grandes unités secondaires?

3. Quelle est la procédure pour établir une grande unité secondaire?

4. D'après les règlements, quelle est l'étendue d'une grande unité secondaire?

5. Si les contribuables d'une certaine région ne veulent pas faire partie d'une grande unité secondaire, qu'est-ce qu'ils peuvent faire pour empêcher l'englobement de leur région dans une grande unité secondaire?

6. Quels sont les règlements pour l'administration d'une grande unité secondaire?

7. L'argent nécessaire pour l'administration d'une grande unité secondaire, d'où vient-il?

8. Quand la grande unité secondaire est établie, est-ce que les "High Schools" déjà en existence seront fermés?

9. Si le district scolaire ordinaire et la grande unité secondaire sont indépendants l'un de l'autre, de quelle manière procure-t-on les bâtiments nécessaires pour les écoles secondaires?

10. Supposons qu'il y a deux ou trois écoles secondaires dans la même grande unité secondaire, lequel ou lesquels des cinq cours possibles seront enseignés dans chacune des écoles?

11. Est-ce possible d'enseigner la religion et le français dans une école secondaire qui fait partie d'une grande unité secondaire?

12. Est-ce vrai que la grande unité secondaire est seulement le premier pas vers l'établissement éventuel de grandes unités comme à Dauphin?

13. Sous quelles conditions peut-on favoriser la formation des grandes unités secondaires dans nos régions?

### Vue d'ensemble

Le Frère J. Bruns, modérateur du forum, s'est annoncé comme "professeur" et il a fait subir l'examen par les membres du forum en leur posant, à tour de rôle, l'une des questions sur la liste. Ont participé à cette "épreuve", pour conquérir leur "diplôme" avec très grande distinction, M. Pierre Raimbault, M. Céleste Muller, Me Alfred Monnin, C.R., et le R. P. R. Durocher, O.M.I., avec l'appui occasionnel de l'hon. Edmond Préfontaine et de M. l'abbé H. Perron.

On a fait ainsi ressortir qu'une grande unité secondaire serait un territoire confié à la direction d'une commission scolaire distincte, ayant pouvoir sur toutes les écoles secondaires (high schools) dans les limites du territoire et n'ayant rien à faire avec les commissions scolaires d'écoles élémentaires.

Les apôtres de ce système prétendent donner une chance plus égale aux enfants de la campagne ou des municipalités moins prospères d'avoir accès à un high school bien pourvu de revenus et offrant une grande variété de cours. Le système actuel serait trop dispendieux pour plusieurs commissions scolaires et incapable d'offrir normalement les cours spécialisés. On vise en général une région un peu homogène et unie, ayant une évaluation assez élevée et un nombre suffisant d'élèves. La commission scolaire secondaire serait composée de membres élus pour chaque quartier de la région.

### Les octrois

Il y a des octrois de la province pour chaque professeur avec salaire de base de $2,200, des octrois supplémentaires de $750 et de $600 pour les professeurs plus qualifiés. Le gouvernement paiera aussi environ la moitié du coût du transport des élèves. Chaque municipalité ou partie de municipalité comprise dans la région sera ensuite taxée d'après sa propre évaluation équilibrée.

Pour former une région, il faut présenter une pétition signée par 20 pour cent des électeurs de la région proposée. Le ministre d'Education détermine les limites de la région et fait soumettre la proposition au vote, dont le résultat dépendra de la volonté majoritaire. Une école ne pourrait pas refuser d'entrer dans une région qui l'engloberait suivant ce vote. On ne s'attend pas, cependant, à la suppression des écoles existantes.

Au cours de la discussion, on a signalé abondamment les dangers de ce système centralisateur pour un groupe comme celui des Canadiens français, en même temps que la pression énorme qui s'exerce en faveur de ce système et la possibilité d'obtenir maintenant des concessions essentielles par une politique de coopération réaliste. Il y a lieu de croire que l'imposition de ce système serait imminente, d'une façon ou d'une autre, et qu'il faut se hâter de trouver une formule acceptable ou bien faire face à la nécessité de financer nos propres écoles et de payer double taxe.

L'on explore actuellement la possibilité d'une entente qui laissera intactes, les conditions mentionnées par Mgr Baudoux.

La soirée se conclut par l'étude des résolutions du congrès de Winnipeg, et par la nomination de M. Auguste Pineau comme candidat canadien-français sur l'exécutif de ce congrès. Le R. P. G. Ramaekers, S.J., et M. l'abbé H. Perron, visiteurs d'écoles, ont gracieusement consentis à remettre leurs conférences au lendemain soir, vue l'heure très tardive.

### LUNDI SOIR

Dès le début de la réunion, après la prise de la photographie de tous les membres présents dans la salle des délibérations, l'exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba prit place sur l'estrade: M. Auguste Dansereau, de Lorette, président; M. Auguste Pineau, de Ste-Rose-du-Lac, 2e vice-président; MM. Louis Saquet, de Laurier, et Jean Dheilly, de Haywood, conseillers; le R. P. Ludger Guy, S.J., secrétaire. Parmi l'assistance l'on remarquait S. Exc. Mgr M. Baudoux, l'hon. Edmond Préfontaine, M. Edmond Brodeur, M.L.A., etc.

M. Dansereau dit d'abord quelques mots de bienvenue aux commissaires présents dans la salle et de félicitation aux membres de l'exécutif pour leur travail de l'année qui vient de s'écouler. Puis il demanda immédiatement à M. J.-Antonin Duhamel, principal de l'école Béliveau à St-Boniface et représentant des instituteurs de langue française, de dire "ce qu'on attend des commissaires" dans les divers milieux canadiens-français du Manitoba.

### M. Duhamel

M. Duhamel énuméra donc brièvement les devoirs des commissaires envers les contribuables, le département d'Education de la province, les parents, les élèves, l'Eglise, les instituteurs et l'Association d'Education. Chacun de ces points fut traité avec précision et clarté par le conférencier.

Comme porte-parole des contribuables, le commissaire doit s'intéresser sérieusement et pratiquement aux conditions matérielles de son école, et donc prélever raisonnablement les taxes jugées nécessaires pour couvrir les dépenses occasionnées par le salaire de l'instituteur, l'amélioration des bâtiments, le mobilier des classes, etc. S'il le faut, il doit éduquer le public et lui faire accepter toutes ses responsabilités.

En ce qui concerne le département d'Education, il doit connaître, interpréter et suivre la loi telle qu'inscrite dans les actes scolaires, mais en cas de doute que son interprétation et sa conduite soient en faveur des Canadiens français catholiques dont il est le représentant officiel. Surtout, qu'il sache communiquer, personnellement ou par l'association générale, à l'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education, la politique à suivre, par exemple dans l'établissement des programmes d'études. Il faut dès lors que le commissaire sache prendre une part très active dans toutes les questions scolaires, sur le plan local et sur le plan provincial.

### Chef de file

Il ne doit jamais oublier qu'il ne possède qu'un droit délégué, comme remplaçant des parents. Ceci ne doit pas cependant l'empêcher d'être un chef de file dans son milieu. Qu'il se renseigne donc constamment, que ses idées soient claires, que les graves questions qui se débattent actuellement (comme celle des grandes unités au plan secondaire) attirent constamment son attention, et il pourra alors renseigner les parents, spécialement ceux qui par ignorance ou inaptitude sont mal placés pour dicter la ligne de conduite à suivre dans l'école que fréquentent leurs enfants. Ainsi, le commissaire sera le créateur, et non la créature de son milieu.

Les devoirs du commissaire envers les élèves sont nombreux et sérieux. Il doit leur choisir des instituteurs compétents et qualifiés, dont il connaît les convictions religieuses et patriotiques et l'attitude envers l'Association d'Education. Il doit procurer aux élèves des écoles convenables, où l'espace vital et le confort favorisent le travail scolaire. Il doit tenir compte des rapports des visiteurs et des inspecteurs. Il doit assurer la continuité de l'enseignement par des instituteurs qui ne quittent pas facilement leur poste. Il doit même, en certaines circonstances, pouvoir guider parents et élèves dans le choix de l'école supérieure où se dirigeront ceux qui ont fini leurs études chez lui. Toujours, ce choix de l'école supérieure tiendra compte du respect qu'on y manifeste envers notre religion et notre langue.

### L'enseignement religieux

Le commissaire doit à l'Eglise de surveiller l'enseignement fidèle du catéchisme dans son école, même aux élèves catholiques de langue anglaise. Ceci l'obligera parfois à de délicates interventions auprès du principal et des instituteurs, mais le sens de son devoir le guidera toujours.

Il faut que le commissaire soit convaincu 100 pour cent du beau travail accompli par l'Association d'Education, vrai département d'éducation religieuse et nationale au Manitoba. Il saura donc s'en servir et la servir, par exemple en apportant son efficace concours lors de la perception annuelle.

Enfin, le commissaire a des devoirs envers les instituteurs, non seulement en ce qui concerne la négociation des salaires, mais davantage en reconnaissant la grandeur de leur profession, en les aidant à se perfectionner par des études suivies et des cours spécialisés, en étant toujours discret sur leurs lacunes et manquements possibles, en les encourageant à participer activement aux réunions de l'Association de Parents et Maîtres, etc.

Après cette causerie de M. Duhamel, chaudement applaudi par l'auditoire, on procéda à la nomination des chefs de file. Ont été choisis, MM. Euclide Boiteau, Henri Campagne, Zéphirin Audette, Antonio Dumont, Yves Rocan, Auguste Pineau, MM. Albani Gallant et Jean Hacault furent nommés délégués au comité des résolutions du congrès de Winnipeg.

(Suite à la huitième page)



Une centaine de commissaires d'écoles de langue française ont pris part au congrès annuel de leur association au Collège de St-Boniface, cette semaine. Sur la photo, l'on voit une partie de l'assistance à l'ouverture des sessions, le lundi soir. (Photo Gene Gauthier)

# Succès d'une grande entreprise agricole des Pères Trappistes

A seulement 10 milles du centre de la ville de Winnipeg, il existe une ferme de 1,500 acres sur laquelle vit un groupe d'hommes dévôts, qui tirent leur existence des produits de la terre.

Ce sont les Trappistes du monastère de Notre-Dame-des-Prairies, à St-Norbert, dont la vie est totalement consacrée à Dieu.

Le monastère de St-Norbert, qui a été élevé à la dignité d'abbaye l'année dernière, subvient presque entièrement à ses propres besoins.

Les moines comptent parmi eux des menuisiers, des électriciens, des cordonniers, des mécaniciens, un pharmacien et même un dentiste.

### Liens avec le Québec

Le monastère fut fondé en 1892 par des Trappistes qui arrivaient de Bellefontaine, en France. Au cours des 25 années qui suivirent, d'autres moines arrivèrent de France, mais aujourd'hui, la plupart des moines de Notre-Dame-des-Prairies sont originaires du Québec.

Le monastère du Québec, celui de Notre-Dame-du-Lac, à Oka, a soutenu pour une grande part le monastère manitobain, en lui envoyant des Pères et aussi par une aide financière.

Le supérieur de Notre-Dame-des-Prairies — tous les monastères reçoivent un nom qui honore la Vierge — est le T. R. P. Fulgence Fortier, élu prieur en 1953 et abbé l'année dernière.

Le moine trappiste entre au monastère pour la vie, bien qu'il ait le droit de retourner dans le monde, jusqu'à ce qu'il prononce ses derniers voeux, environ quatre ou cinq ans après son entrée.

Même après sa mort, il demeure dans le monastère. On l'enterre dans un petit cimetière situé à proximité de la chapelle. Le Trappiste ne possède rien, sauf les vêtements qu'il porte; quand il meurt, il est enseveli avec sa bure.

### Travail et prière

La journée d'un moine est bien remplie. A St-Norbert, les moines se lèvent à 2 h. 15 du matin, ils prient et chantent l'office divin alors que la plupart des Manitobains sont encore endormis.

Chacun des moines dit une messe d'action de grâce à 4 h. du matin. Le déjeuner est servi à 6 h. 30 a.m.

En plus de chanter les louanges de Dieu, un moine doit travailler. Chacun des 39 Trappistes — prêtres, novices et frères — a une tâche à accomplir. Ils doivent vivre de leur travail en plus de faire l'aumône aux pauvres.

Plusieurs de ces religieux prennent soin d'un troupeau de 100 vaches Holstein qui produisent 36,000 livres de lait par mois pour une laiterie de Winnipeg.

D'autres s'occupent de 1,600 poulets et poules qui fournissent des oeufs à un grand hôtel, à la compagnie d'aviation Trans-Canada et à d'autres établissements. Un moine est aussi préposé aux soins des porcs, d'autres à l'élevage des abeilles.

L'équipement agricole est moderne. Les moines ont leur propre pompe à incendie. Leurs frais médicaux sont couverts par la Croix-Bleue et par le Service médical du Manitoba.

Les coutumes religieuses des Trappistes sont aussi anciennes que leur Ordre; ils chantent et prient de la même façon que le font les Trappistes depuis des siècles.

Ancien curé de la paroisse de Montmartre, Sask., de 1903 à 1948, **Mgr J.-A. Thériault**, P.D., célébrera dans l'intimité, le mardi 29 janvier, le 80e anniversaire de sa naissance. Mgr Thériault est né à St-Modeste, comté de Rivière-du-Loup, P.Q. Il fonda la paroisse du Sacré-Coeur de Montmartre et fut nommé prélat en 1939. S'étant retiré en 1948, il demeure maintenant à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Le curé actuel, ses anciens collaborateurs dans le ministère, les religieuses et les paroissiens de Montmartre lui offrent leurs hommages respectueux.

# Le Club des 200

(Dernier bulletin)

ONZIEME LISTE

| | |
|---|---|
| M. le comte Serge de Fleury, Winnipeg | 25.00 |
| L'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba | 25.00 |

MEMBRES INSCRITS A DATE: 116.

(Suite à la huitième page)

# Le Dr Poulin réclame un ambassadeur au Vatican

OTTAWA — Le Dr Raoul Poulin, député indépendant de Beauce, a invité le gouvernement à suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et de 44 autres nations, dont quelques-unes non catholiques, et à nommer un ambassadeur auprès du Vatican.

Il a dit en Chambre qu'il ne lui importe guère que l'ambassadeur soit de langue française ou de langue anglaise, catholique ou protestant.

"Il suffirait que le titulaire soit un bon citoyen, compétent et d'une conduite irréprochable."

M. Poulin, tout en reconnaissant l'existence de courants d'opinion bien partagés à ce sujet, croit qu'il serait possible d'en arriver à une solution si l'on faisait preuve de désintéressement.

L'argument selon lequel le Canada devrait s'abstenir de nommer un ambassadeur parce que le pape est un chef religieux ne vaut pas. S'il valait, le Canada devrait retirer son haut commissaire de Londres parce que la souveraine est également un chef religieux.

M. Poulin s'est également adressé à ceux qui prétendent qu'un pays qui nomme un représentant au Vatican doit nécessairement partager les croyances religieuses du pape.

### Pas une colonie

"Faudrait-il en conclure que nous sommes obligés de partager les vues des chefs des pays communistes où nous avons des représentants?" a-t-il demandé. Puis il a mentionné la Russie, la Pologne, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie où le Canada compte des représentants.

On a prétendu que l'ambassade britannique qui nous sert d'intermédiaire auprès du Vatican fait un travail satisfaisant.

Depuis le statut de Westminster, le Canada n'est plus une colonie, a déclaré M. Poulin. S'il est suffisant de s'en remettre à l'ambassade britannique dans nos relations diplomatiques avec le Vatican, pourquoi en serait-il autrement en ce qui a trait aux autres pays.

"Dans ce cas, il ne nous reste plus qu'à fermer nos ambassades..."

# Le français des députés anglophones

OTTAWA — C'est en français que le député CCF Colin Cameron, lui-même originaire d'Angleterre, a exprimé, aux Communes, l'opinion que deux ou trois mots de français prononcés par-ci par-là ne sont pas un signe de bilinguisme et que les incursions des députés de langue anglaise dans la langue française ne raffermissent pas nécessairement l'unité nationale.

En termes d'usage très courant et partant d'emploi facile, le député de Nanaimo, C.-B., a rappelé que le premier ministre, M. St-Laurent, ainsi que d'autres membres de langue française des Communes ont soutenu par le passé que le bilinguisme a pour effet de renforcer l'unité nationale.

Mais chaque fois qu'il entendait un député anglophone discourir en français, il lui venait, dans son for intérieur, l'idée de paraphraser l'adage qui dit: "C'est magnifique, mais ce n'est pas français".

### "Exécrable français"

Il a rappelé à ce propos ses propres aventures. C'est durant la première guerre mondiale, alors qu'il servait avec les troupes canadiennes en France, qu'il a prononcé ses premiers mots de français.

"C'était une chose curieuse, a-t-il évoqué. Nous croyions que nous parlions français et les villageois français croyaient que c'était de l'anglais.

"Il y avait des instructrices... qui nous ont aidés à maîtriser la langue — plusieurs langues — pendant que nous comptions les bouteilles, dans la cave. En ces circonstances, M. l'Orateur, on apprend vite la langue et aussi d'autres choses... mais j'ai oublié tout ce que j'avais appris.

"J'en ai dit suffisamment, M. l'Orateur, pour vous démontrer que l'unité nationale ne sera jamais servie par l'exécrable français que nous entendons à la Chambre."

Mais M. Cameron n'a sans doute pas tout oublié de la langue: durant les trois minutes qu'a duré son discours en français, il n'a que rarement consulté ses notes.

Poursuivant en sa langue maternelle, cependant que ses collègues l'acclamaient, le député a expliqué que le fait de ne pas apprendre le français n'est pas un signe d'irrespect à l'égard de cette langue. C'est plutôt, a-t-il ajouté, "un manque d'assurance de notre part".

# Le testament spirituel du R. P. Lelièvre

QUEBEC — Le testament spirituel du grand apôtre Oblat, le R. P. Victor Lelièvre, décédé en fin de novembre, est un écho de sa vie brûlante d'amour pour Dieu et de dévouement pour les âmes.

Le testament comprend deux parties. La première est un acte de foi en la miséricorde de Dieu. Dans la seconde, le R. P. Lelièvre implore la faveur d'être inhumé sous la croix qu'il a fait planter dans les parterres de Jésus-Ouvrier, son oeuvre de prédilection. Voici comment se lit le manuscrit:

Maison Jésus-Ouvrier,
19 juin 1948

"In Corde Jesu et Maria Immaculata"

Mon testament:

Que le Coeur si miséricordieux de Jésus, ma voie et ma vie, soit béni et remercié pour ses bienfaits sans nombre à mon égard. Qu'il règne de plus en plus dans l'âme de mes chers Canadiens qui l'ont glorifié surtout le jour et le soir de sa fête depuis 1905.

Je demande pardon à tous ceux que j'ai offensés, à mes supérieurs, à mes confrères O.M.I. et aux âmes que j'aurais pu malédifier.

Je réclame une prière des amis et des pauvres pécheurs que j'ai évangélisés.

O Marie Immaculée fermez-moi les yeux à l'heure de ma mort. Veillez sur la France, ma patrie bien-aimée. Remerciez pour moi le Sacré-Coeur de Jésus de m'avoir fait prêcher l'Evangile.

### Seconde partie

Le Sacré-Coeur de Jésus a trop fait passer d'âmes de la mort à la vie, ici, à Jésus-Ouvrier, pour ne pas désirer d'être enterré près de sa maison bénite, sous la croix du cimetière dans son parterre.

Ma volonté est celle de mes supérieurs et si c'est leur volonté (comme la mienne), j'exprime le voeu suivant: Que mon corps repose sous la croix de la maison de Jésus-Ouvrier, dans son parterre où tant de retraitants viennent prier pour les morts.

Je prie Marie Immaculée de m'accorder cette faveur in Nomine Jesu.

V. LELIEVRE, O.M.I.

## S. S. le pape Pie XII a créé 158 évêques

CITE DU VATICAN — L'édition 1957 de l'annuaire pontifical rapporte que, depuis les 17 ans de son pontificat, le pape a créé 158 archevêques et évêques.

L'Eglise compte maintenant 60 cardinaux, 15 patriarches, 349 archevêques, 1,232 évêques résidents et 883 archevêques et évêques titulaires. La limite actuelle du Collège des cardinaux est de 70.

## Le président Eisenhower et les Lieux Saints

WASHINGTON — "Il serait intolérable que les Lieux Saints, au Moyen-Orient, tombent sous le joug d'une puissance qui glorifie le matérialisme athée", a déclaré récemment le président Eisenhower au Congrès américain. Le président a expliqué aux deux Chambres réunies les motifs qui lui ont fait demander l'autorisation d'ordonner au personnel militaire américain de défendre si nécessaire "l'intégrité territoriale et l'indépendance politique" de toute nation du Moyen-Orient menacée par l'agression communiste.

"Il est d'autres facteurs, au-dessus des intérêts matériels; le Moyen-Orient est le berceau de trois grandes religions, le christianisme, les religions musulmane et hébraïque", a noté le président Eisenhower.

## M. Jean Désy au Conseil des Arts du Canada?

OTTAWA — Le premier président du Conseil des arts, humanités et sciences sociales du Canada, dont la création est préconisée par le gouvernement fédéral, serait Son Exc. M. Jean Désy, ambassadeur du Canada à Paris, si l'on en croit la rumeur qui circulait dans les couloirs du Parlement.

## Les quotidiens grandissent rapidement aux E.-U.

BOSTON — Au cours du congrès de l'association des directeurs de journaux de la Nouvelle-Angleterre, M. Richard Steele, président de l'association, a déclaré que, depuis 1940, la diffusion des quotidiens aux Etats-Unis s'était élargie à un rythme deux fois plus rapide que la population adulte.

"Il se vend dans notre pays plus de quotidiens que de bouteilles de lait, de paquets de cigarettes, de miches de pain", a-t-il dit.

M. Steele a souligné, cependant, que les prix de revient croissants rapprochaient le moment où le prix de vente des quotidiens devrait être porté à 10 cents. Il a également laissé entendre que les tarifs de publicité devraient subir une hausse de 26 à 36 pour cent.

# Programme de la visite du délégué apostolique

A l'occasion de sa venue au Manitoba pour y installer S. Exc. Mgr M. Hermaniuk, C.Ss.R., comme premier métropolitain de la province ecclésiastique canado-ukrainienne, S. Exc. Mgr Giovanni Panico a daigné accepter l'invitation de LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, de visiter leur diocèse respectif.

Voici les grandes lignes des événements qui se dérouleront au cours de cette auguste visite, selon les indications données par les deux archevêques, dans leurs lettres datées du 15 et du 17 janvier.

### Archidiocèse de Winnipeg

Mgr Panico arrivera à Winnipeg, le vendredi 8 février, pour sa visite officielle de cet archidiocèse. Voici la liste des principales réceptions et cérémonies qui auront lieu durant son séjour. Quoique Son Excellence ne pourra pas, cette fois, visiter les paroisses, MM. les membres du clergé, les religieux, les religieuses et les laïcs sont invités à participer à ces réceptions.

**Le vendredi 8 février:**
Arrivée à l'aéroport, à 4 h. 35 p.m.

**Le samedi 9 février:**
Visite au lieutenant-gouverneur, à 3 h. p.m.

**Le dimanche 10 février:**
A midi — Réception liturgique et messe pontificale à la cathédrale.

**Le lundi 11 février:**
A 11 h. a.m. — Messe basse pontificale pour les enfants, à la cathédrale; à 12 h. 15: déjeuner pour le clergé à l'hôpital de la Miséricorde; à 4 h. p.m.: réception des religieuses à la salle de St-Ignace.

**Le mardi 12 février:**
A 9 h. a.m. — Messe basse pontificale au monastère du Précieux-Sang; à 11 h. a.m.: visite de l'académie du Sacré-Coeur.

**Le mercredi 13 février:**
A 9 h. a.m. — Messe basse pontificale au collège St-Paul; et à 3 h. p.m.: visite de l'académie Ste-Marie.

### Archidiocèse de St-Boniface

**Le jeudi 14 février:**
Son Excellence arrivera à St-Boniface dans l'après-midi. Banquet pour tout le clergé vers 5 h. Réception liturgique à la basilique vers 8 h., suivie d'une réception des notables laïcs, à l'archevêché.

**Le vendredi 15 février:**
Messe à la basilique par Mgr Panico, à 9 h. a.m., pour les élèves du Juniorat, du Jardin Langevin et des écoles urbaines de St-Boniface, et Son Excellence leur adressera la parole.

**Le samedi 16 février:**
Son Excellence célébrera la messe à la basilique, à 9 h. 30 a.m. pour les religieux et les religieuses du diocèse, et leur adressera la parole. Dans l'après-midi, réception liturgique et visite à l'abbaye Notre-Dame-des-Prairies.

**Le dimanche 17 février:**
Son Excellence chantera une messe pontificale à la basilique, à 10 h. a.m. pour les paroissiens, et leur adressera la parole.

**Le lundi 18 février:**
Son Excellence célébrera la messe au Collège, à 9 h. a.m., pour les collégiens et les junioristes qui suivent les cours du Collège, et leur adressera la parole. Dans l'après-midi, réception liturgique et visite au Grand Séminaire.

**Le mardi 19 février:**
Son Excellence célébrera la messe au monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang.

# AU POSTE CBWT

**"Les Trois d'Orient"**

Le 27 janvier, "Le Théâtre Populaire" met à l'affiche une oeuvre originale de Jules Gobeil, intitulée "Les Trois d'Orient".

S'inspirant du récit évangélique sans le trahir, Jules Gobeil a réussi à faire oeuvre créatrice en faisant appel à tous les éléments dramatiques du texte sacré.

"Les Trois d'Orient" raconte en langage théâtral, le bref séjour des Mages à Jérusalem où les a conduits l'étoile miraculeuse.

L'auteur a en quelque sorte dramatisé le texte de l'Evangile, en imaginant les réactions des fastueux visiteurs devant l'accueil glacial du roi Hérode. Celui-ci prend, en scène, un relief et une dureté bien conformes à la vérité historique.

On retrouvera, dans cette pièce, presque tous les personnages de la crèche, dont les trois sages orientaux tiendront la vedette: l'Hindou Balthazar, jeune et séduisant, le Babylonien Gaspar, digne et vénérable, et enfin le Nègre Melchior, somptueux et inconsistant.

C'est dans une ambiance tout à fait orientale que les téléspectateurs seront plongés lors de la présentation de cette oeuvre.

Toutes les ressources de l'art scénique seront utilisées pour que ce spectacle suggère la féerie et la splendeur troublante de l'Orient.

Une chorégraphie originale de Ludmilla Chiriaeff, des costumes luxueux de Mario Mérola et des décors d'une grande richesse signés Alexis conféreront à la pièce de Jules Gobeil un cachet tout particulier.

"Les Trois d'Orient" mettra en vedette François Rozet dans le rôle de Gaspar; Jean-Paul Dugas (Balthazar) et Paul Hébert (Melchior). Le reste de la distribution comprendra: Jacques Auger (Hérode); Jean-Louis Paris (Simon); Solange Harbeau (Cléopâtre); Andrée Champagne (Noubia); Michel Maillot (Joseph); Denise Provost (Marie); Robert Rivard (Antipas); Bertrand Gagnon (Antipater); Benoit Girard (Nebo) et Bernard Laplante (Nikha).

"Les Trois d'Orient", pièce inédite de Jules Gobeil, sera réalisée par René Verne.

**"Music-Hall"**

Comme à l'habitude, le programme "Music-Hall" sera présenté de 2 h. 30 à 3 h. 30.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 20 FEVRIER 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR FICHIERS HORIZONTAUX EN ACIER" pour les bureaux de la Commission d'assurance-chômage à Montréal, Moncton, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers des charges du Chef des achats et des approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

Le ministère se réserve le droit d'exiger de tout adjudicataire, avant de donner la commande, un dépôt de cautionnement soit sous forme d'un chèque visé, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, tiré sur une banque constituée sous l'empire de la loi sur les banques ou de la loi des banques d'épargnes du Québec, et représentant dix pour cent du montant de la soumission, soit sous forme d'obligations au porteur du gouvernement du Canada avec coupons non échus ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le gouvernement du Canada.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 21 janvier 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 20 février 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE, FERME EXPERIMENTALE, BEAVERLODGE (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), ainsi qu'au bureau de poste de Calgary (Alta), au bureau de poste de Grande-Prairie (Alta), et au bureau de poste de Beaverlodge (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $15.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 janvier 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 27 février 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE, FERME EXPERIMENTALE, BRANDON (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), ainsi qu'au bureau de poste de Neepawa (Man.), et au bureau de poste de Brandon (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 10 janvier 1957.

## PRIERE POUR LE HOCKEY

Le hockey, mon Dieu, est un sport très connu
Qui se joue entre deux équipes de six joueurs ou plus.
Et à cause de son bon règlement,
Ce sport peut être joué assez paisiblement.

Le hockey, mon Dieu, est un très bon moyen de se récréer,
Le dimanche, plutôt de penser à travailler.
Et parce qu'il est joué dans l'air frais, et non dans un lieu renfermé,
Il éveille la vie en nous et nous rend la gaieté.

Le hockey, mon Dieu, demande du tempérament.
Si un joueur peut à la longue dominer sa colère librement,
Il devient une âme forte contre les tentations
Qu'essaient de lui donner les démons.

Je T'offre, ô mon Dieu, toutes les parties que je jouerai cette année,
Même les parties que j'oublierai de T'offrir avant de commencer.
Je T'offre aussi toutes les parties du monde
Afin que ce sport serve au salut et non à la perte du monde.

Léo DESROCHERS, Syntaxe A,
Collège de St-Boniface.

**Notes agricoles**

# La vache fabriquerait des corps immunisants

MONTREAL — Il semble que la vache, cette merveilleuse machine à fabriquer du lait, soit sur le point de nous faire encore un cadeau des plus inattendus: des techniciens d'une importante université ont énoncé l'espoir, reposant sur dix années d'expérience, que ce précieux animal préserverait un jour l'homme de toutes les maladies causées par les bactéries, virus, pollens ou moisissures.

Ces chercheurs ont découvert en effet, lit-on dans le numéro de janvier de "Sélection du Reader's Digest", que si l'on injecte dans le pis d'une vache les germes, préalablement tués, d'une maladie, son lait fabrique des anticorps appropriés. Ils ont ainsi injecté quelque 50 espèces de bactéries différentes (y compris celles qui provoquent la pneumonie, la typhoïde, la tuberculose, la diphtérie, et une longue liste de streptococcies et de staphylococcies) et ont obtenu des anticorps actifs dans chaque cas. Le lait de ces ruminants administré à dix types d'animaux d'expérimentation les a immunisés contre les maladies en question aussi longtemps qu'ils en ont bu.

Boire du lait chargé d'anticorps pour se préserver aisément des maladies est un système dont l'application n'est pas encore pour demain. Mais si les expériences continuent à être aussi fructueuses, des populations entières pourraient se trouver prémunies contre un nombre presque illimité de maladies.

**Produit utile**

Un statisticien de l'industrie du lait estime que si l'on mettait en bouteilles d'une pinte la production mondiale de l'année dernière, ces bouteilles, placées côte à côte, formeraient une ceinture capable de faire plus de 400 fois le tour du globe. Moins de la moitié de cette quantité a été utilisée en cuisine comme breuvage. La plus grande partie s'est transformée en beurre, en fromage, en crème glacée.

La vache nous donne encore plus que de la nourriture, lit-on dans Sélection. De la caséine, ce caillé qui se forme quand le lait s'aigrit, nous tirons la matière d'innombrables articles fort utiles, tels que peintures, enduits pour papiers brillants, colle imperméable, boutons, et même un tissu qui ressemble à de la laine. De son cuir, nous fabriquons des chaussures et des gants. Et, précision d'une extrême importance économique, la vache n'entre pas en compétition avec l'homme sur le plan alimentaire: elle mange une herbe rude que nous serions incapables de digérer.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 13 février 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE ET REMISE D'OUTILS DE JARDINAGE, G.R.C., REGINA (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), et au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 10 janvier 1957.

## Un juge de la Cour suprême directeur de l'enquête du CPR

OTTAWA — Il est probable qu'un juge de la Cour suprême du Canada dirigera la commission de trois juges qui doit faire enquête sur l'emploi de chauffeurs dans les locomotives affectées aux trains de marchandises et au service dans les cours de triage. L'établissement de cet organisme d'enquête est l'une des conditions posées au règlement temporaire de la grève des chauffeurs du CPR.

On mentionne les noms de deux juges pour diriger la commission: MM. I. C. Rand et R. L. Kellock.

Enfin, des rapports non confirmés veulent que le troisième membre de cette commission soit un juge de la province de Québec.

La Fraternité internationale des chauffeurs et mécaniciens a déclaré l'état de grève contre le CPR, le 2 janvier, parce que la compagnie de chemin de fer voulait remercier de leur service un certain nombre de chauffeurs préposés aux locomotives diesel.

Après une intervention du premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, les deux parties ont accepté que le litige soit soumis à une commission de trois juges qui doit faire rapport le ou avant le 1er octobre. Le jugement de la commission, toutefois, ne sera pas sans appel.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 6 MARS 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUTS ET CHANGEMENTS, EDIFICE FEDERAL, PEACE RIVER (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), ainsi qu'au bureau de poste de Calgary (Alta), au bureau de poste de Grande Prairie (Alta), et au bureau de poste de Peace River (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 15 janvier 1957.



**Chronique sportive**

# L'immoralité de la plupart des spectacles de boxe

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

"En matière de sport, nous exprimons notre réprobation ouverte des spectacles qui sont non seulement dépourvus de toute valeur éducative, mais qui excitent les instincts les plus bas, comme cette forme de pugilat dont on ne saurait dire ce qu'il y a de plus répugnant, ou la violence des combattants ou la cruauté du public qui se pâme devant un tel déchaînement de brutalité. Nous saluerions volontiers une loi pouvant discipliner une forme de sport si inhumaine et si barbare, à la fois école de violence et cause (parfois) d'accidents mortels."

Cette récente déclaration collective de 18 archevêques et évêques du Piémont s'ajoute au dossier "contre la boxe" et justifie les positions prises ces derniers temps, en divers milieux catholiques, sur le caractère moral de la boxe. Ne convient-il pas d'ajouter aussi à ce dossier le témoignage de Mme Edith Summerskill, médecin célèbre et première femme à devenir membre du cabinet de Londres? Elle a attentivement étudié les écrits d'autres médecins compétents en la matière et elle offre le fruit de ses expériences et réflexions dans son livre, "The Ignoble Art", publié par William Heinemann Ltd.

C'est un fait qu'un boxeur de 140 livres peut délivrer un coup de poing égal à une force de 600 livres. Et ce boxeur vise ordinairement, comme cible principale, la tête de son adversaire. Il peut bien diriger ses coups vers d'autres parties du corps, comme mesure de diversion, mais c'est afin de tromper l'adversaire et d'obtenir ainsi une ouverture vers sa tête.

**Le but du spectacle**

En d'autres mots, le boxeur cherche à infliger une blessure au cerveau de son adversaire, et ainsi finir le plus vite possible le combat. Car gagner par knock-out, ça paie davantage et ça satisfait le public qui remplit l'arène et s'adonne, sans contrôle, à une véritable orgie de cruauté. Un jour, le gagnant d'un match n'avait qu'insensibiliser son adversaire et les spectateurs crièrent leur déception. Le champion sut leur dire, en quittant l'arène: "Vous ne vouliez pas un simple combat, mais bel et bien un meurtre".

Du point de vue médical, il n'est pas facile de mesurer avec exactitude le dommage terrible causé au cerveau par un coup égal à un poids de 600 livres. Ce cerveau, qui ne pèse que 3 livres, a la consistance du gruau froid. Il n'est pas solidement ligoté, mais flotte dans le liquide que contient la boite crânienne. Un coup modéré le fait voyager de côté et d'autre, mais un coup plus rude peut le projeter fortement contre les parois osseuses et engendrer un écoulement de sang ou des contusions très graves, ou encore des petites hémorragies de la protubérance cérébrale et de la moëlle. Ces hémorragies surviennent durant le combat, alors même que le boxeur continue la lutte, bien que déjà partiellement inconscient.

Cette condition précède généralement la mise hors combat, et c'est un fait que ces blessures au cerveau ne laissent aucune trace extérieurement visible. Elles ne sont même pas révélées par rayon X et donc l'examen médical est inutile sous ce rapport. Elles seront pourtant révélées dans l'examen post-mortem.

Or, ces blessures ne guérissent pas. Une jambe cassée peut être réparée, un oeil noir peut guérir, mais la destruction des cellules du cerveau est permanente et elle entraine la détérioration de fonctions humaines normales, par exemple la coordination et le contrôle de soi, le stabilité émotionnelle et la facilité de la parole, etc.

**Enivré de coups**

Quelques experts extrêmement habiles peuvent échapper à ces dangers, mais le boxeur ordinaire, après une vingtaine de combats, commence déjà à montrer ces signes de détérioration. Il n'arrive donc plus à régler parfaitement ses coups, sa défense est insuffisante, bientôt il est un "numéro" inférieur que les promoteurs et amis des jours prospères abandonnent peu à peu, et que le public oublie facilement.

Sa tragédie véritable n'est pourtant pas la perte de ces supposés amis, mais bien la perte de sa pleine santé mentale, de sa capacité de concentration, souvent de son aptitude à coordonner ses mouvements et à garder ses responsabilités. Cette condition mentale sous-humaine n'est pleinement appréciée que par ceux qui sont en contact direct avec l'ex-boxeur "enivré de coups", et particulièrement par les médecins.

Après plusieurs de ses confrères, le Dr Karl Evang, directeur général des services publics de santé en Norvège et directeur-conseiller de l'organisation mondiale de santé, recommande que le sport de la boxe soit éliminé à cause des risques mentaux sérieux encourus par les boxeurs. Le Dr Evang et tous les autres ne parlent ainsi qu'après avoir considéré avec très grand soin l'aspect médical et social de la question en litige.

Ceux qui soutiennent que le cerveau ne souffre pas de dommages permanents par ces combats successifs sont aujourd'hui de plus en plus sur la défensive, justement parce que des médecins de haute réputation, et n'ayant aucun intérêt personnel à défendre sinon le bien-être des innocents qui risquent bêtement leur santé, ont parlé avec autorité.

Mais hélas! quelle tentation pour un jeune homme d'accepter la promesse de salaires dépassant même ses rêves les plus osés! Quel aveuglément des parents qui désirent avoir un champion dans leur famille! Quelle ambition des promoteurs qui gagnent des profits exorbitants, en se jouant à la fois de la santé de leurs victimes et de la bêtise du grand public! . . .

**Témoignage d'un expert**

Puissent tous ceux-là écouter le témoignage du fameux boxeur Gene Tunney: "Quand je vois un jeune boxeur mis vitement hors combat, je m'en réjouis dans son intérêt. Car il vient d'échapper au vrai danger, celui d'être frappé sur la tête pendant des années par des coups apparemment minimes, et de devenir ainsi graduellement une ruine mentale."

Le même Gene Tunney continue, en rapportant un incident survenu entre ses deux combats contre Dempsey: "Durant une pratique, je me frappai la tempe contre la tête de mon adversaire. A peine remis de mon étourdissement, je reçus un long et dur coup. Sans tomber mais sans connaissance pendant les 3 rondes suivantes, je continuai à combattre mon adversaire. Le lendemain matin, au réveil, je ne me souvenais plus qui j'étais et, pendant trois longs jours, j'oubliai même les noms de mes amis les plus intimes . . . Revenu au normal, je décidai qu'un sport capable de provoquer de tels accidents est extrêmement dangereux. La première semence de ma retraite future était jetée en terre."

Ceux qui n'écoutent pas les médecins liront peut-être avec plus de confiance ce témoignage de Gene Tunney et comprendront enfin que la plupart des choses dites ou écrites au sujet de la boxe, à savoir que c'est un sport sain, viril, scientifique et apte à développer chez les jeunes le caractère et la confiance en soi, sont faussés. Peut-on permettre vraiment, sans remords, à un homme d'en frapper un autre avec ses poings, ou bien de s'exposer d'année en année à la perte éventuelle de la raison?

## Guerre à l'alcoolisme

Réunis à Paris sous l'égide du Comité national de défense contre l'alcoolisme, deux cent quatre-vingts médecins du travail, venus de la France entière et chargés de la protection de la santé de 800,000 travailleurs, appartenant aux branches les plus diverses de l'activité économique de la nation, ont été unanimes à constater la gravité du problème de l'alcoolisme et son importance croissante.

Ils se sont déclarés alarmés par ses conséquences désastreuses, tant sur le plan économique et social que sur le plan individuel. Au cours de deux journées d'études, ils ont passé en revue les différents problèmes auxquels, dans ce domaine, la médecine du travail doit faire face, et notamment ceux que posent la prévention et le traitement de la "maladie alcoolique". Ils sont arrivés à la conclusion que rien de réellement efficace ne pourrait être entrepris si les mesures législatives qui s'imposent ne sont pas votées par le parlement.



PARIS — 21 tonnes de poussins ont été transportées par Air France en 1956 au départ d'Orly à destination de l'Afrique du Nord, de l'AOF et de l'AEF. De tous les habitués des lignes aériennes, les poussins sont parmi les plus sobres.

En effet, dans la journée qui suit leur éclosion, ils refusent toute nourriture, ce qui rend leur transport facile: ce sont donc 375,000 poussins d'un jour qui ont été transportés par Air France au cours de l'année passée.

Venant de la région parisienne, de la Touraine et de la Beauce, ils sont destinés aux centres d'élevage de l'AEF et de l'AOF et aux fermes de l'Algérie et du Maroc.

**La Liberté et le Patriote**

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

# A nos grands bienfaiteurs, les correspondants de paroisses

L'approche de la fête de saint François de Sales, patron des journalistes catholiques, donne lieu habituellement à de grands articles de fond sur le rôle de la presse catholique.

Il se peut cependant que nos lecteurs préfèrent de temps en temps lire des réflexions un peu moins lourdes sur ce sujet, laissant de côté la thèse centrale pour attirer l'attention sur des facteurs moins connus de la production du bon journal. Ainsi, ils liront avec intérêt et profit, probablement, quelques considérations sur l'importance du correspondant local.

Au cours de l'année 1956, quelque 124 chroniqueurs de la campagne ont envoyé à notre journal au-delà de 1,500 rapports, soit un rapport par mois en moyenne. Le plus fidèle mérite certainement une mention spéciale. Il s'agit du vétéran, M. A.-L. Pagé, de Prince-Albert, qui envoya 45 dépêches, des plus fournies. Comme la plupart de ces rapporteurs bénévoles, M. Pagé écrit à la main.

De nos jours, quand l'art de la correspondance épistolaire tombe en désuétude, il faut vraiment du dévouement pour s'asseoir et couvrir de trois à sept pages de nouvelles. Une semaine normale apporte ainsi une récolte de 128 pages de chroniques au bureau du rédacteur. Et ce ne sont pas des phrases ronflantes au sujet des événements d'importance mondiale. Ces 128 pages comprennent en effet, chaque semaine, une moyenne de 1,466 noms bien comptés, avec prénoms précis.

Et ces 1,466 noms ne sont pas tout simplement des étiquettes, un peu comme le nom d'un maharajah. Grâce au chroniqueur, on y voit des êtres humains: fils d'un tel, parrain, nouveau marié, en deuil, malade, chantre à la messe de minuit, porteur, présidente d'un thé, en visite, nouveau paroissien, gagnant de prix, vicaire qui prête main-forte pour les communions, collégien en vacances, religieuse responsable d'un concert, nouveau-né, couple jubilaire, équipe, comité, conseil, cercle, société, association.

Les grandes manchettes sont plutôt rares, dans cette partie du journal, mais la vie familiale et sociale des nôtres s'y déroule dans ces menus détails. Pour des étrangers, le résultat semble assez morne, mais pour les membres de la paroisse, pour leurs amis, pour la parenté éparpillée un peu partout et pour ceux qui jouissent vraiment de leur héritage canadien-français, ces pages du journal ont autant de charme qu'une veillée familiale. On cherche en vain dans les grands journaux de ville et dans les revues ce réalisme vécu. C'est pourquoi la chronique locale est l'épine dorsale de l'hebdomadaire, sur laquelle il faut greffer toutes les autres rubriques.

Un journal, une Eglise, un Sauveur détachés complètement des détails de la vie de tous les jours, seraient une âme sans corps, une religion dans la lune, un Rédempteur non incarné.

De plus, au point de vue plus pratique de la survivance, que peut-il y avoir de plus utile que de resserrer, chaque semaine, au moyen des colonnes du journal et par le récit des événements de tous les jours, l'unité familiale des Canadiens français?

Ce rôle important, nos collaborateurs le remplissent, comme disait l'un d'eux récemment, "pour rien, seulement pour Dieu, et je suis certain qu'Il saura m'en récompenser un jour". Un abonnement gratuit, des feuilles et des enveloppes, du zèle, de la prudence, de l'exactitude, de la régularité, du détachement, et le correspondant est lancé dans le journalisme.

Plusieurs qui ont eu une éducation supérieure entreprennent ce travail en plus d'autres responsabilités assez lourdes, afin de rendre service; d'autres, malgré leur manque d'instruction, leur incertitude en face des règles de grammaire, du vocabulaire et de l'épellation, font de leur mieux pour la cause, laissant au rédacteur, avec simplicité, le travail de la correction des erreurs.

Cet esprit est propre au journal: les rédacteurs renoncent à d'autres genres d'apostolat plus glorieux, l'administration refuse des offres alléchantes venues d'autres entreprises, les typographes et techniciens apportent un souci d'une valeur incalculable à leur travail, les clients de l'imprimerie se dérangent pour y faire faire leurs travaux, même quand le prix est un peu plus élevé que dans une boutique d'étrangers (car un atelier catholique doit donner l'exemple de justice sociale). Les correspondants font bonne figure dans cet album de dévouements, car ils rendent un service qui coûterait à une agence commerciale de nouvelles au moins $3,000 par année. C'est dire que sans la collaboration de ces correspondants, les déficits de **La Liberté et le Patriote** conduiraient bien vite à la banqueroute.

Le pape Pie X, maintenant canonisé, a dit un jour qu'il considérait comme une faveur personnelle tout ce que l'on faisait pour la presse catholique. Nos correspondants peuvent donc se rassurer, car ce bon Pontife n'a pas changé d'avis, une fois rendu dans l'éternité, et le patron des journalistes, son confrère dans le ciel, l'appuie chaudement. C'est une pensée qui encourage, quand les esprits supérieurs manifestent du dédain pour le contenu des "chroniques" et surtout quand les héros et les héroïnes de ces récits se montrent froissés d'un oubli ou d'une inexactitude.

Que nos correspondants soient considérés, dans chaque paroisse, comme de véritables serviteurs de la foi et de la langue! Que les paroisses qui manquent de correspondants se hâtent de se procurer les services d'une personne dévouée pour accomplir ce ministère! Que les anciens et les nouveaux célèbrent, comme leur fête spéciale, celle de saint François de Sales, écrivain industrieux et acharné dont l'esprit se plaisait dans des détails de la vie humaine aussi bien que dans la contemplation de la vérité divine.

## Le Canada à l'honneur dans la capitale française

Le Canada connait présentement à Paris des jours de grande notoriété. Il est l'un des principaux exposants au Salon de la Chimie, l'une des plus importantes manifestations européennes des industries chimiques. Si notre pays a tenu à manifester sa présence de façon marquée, c'est qu'il compte la France au nombre de ses principaux importateurs non seulement de papier journal mais encore de textiles artificiels. Au nombre des autres produits, la France lui achète des préparations pharmaceutiques, des résines et du caoutchouc synthétique, des antibiotiques, etc.

Mais si le Canada est fournisseur, il est aussi client. De la France, il reçoit des marchandises multiples relevant de l'industrie chimique. Elles s'étendent à une gamme variée de bases et d'acides: produits pharmaceutiques, plastique synthétique, engrais et matières colorantes.

Comme l'a fait observer l'ambassadeur d'Ottawa à Paris, Son Excellence M. Jean Désy, "la France et le Canada sont deux grands pays commerçants. Mais leurs échanges sont forcément réduits dans certains domaines. Dans plusieurs autres et particulièrement dans celui de la chimie, leurs industries sont complémentaires".

Dans un tel cas, l'initiative peut jouer un grand rôle pour l'expansion commerciale. Elle peut s'attacher à découvrir chez l'autre des manques et proposer de les combler. Si notre industrie chimique est encore jeune, elle est du moins fort active et s'applique à grandir sans cesse. Les acheteurs de France apprécient la qualité de nos produits, reconnaissent les perfectionnements de nos techniques et remarquent la régularité de nos livraisons. En même temps qu'ils nourrissent l'espoir de conserver le Canada comme client, ils demeurent disposés à importer de lui de grandes quantités de produits.

Confiance et avantages sont réciproques. Les relations actuelles sont destinées à se développer et à profiter à l'un et à l'autre. Quant à lui, le Canada est flatté que son ancienne mère-patrie soit l'un de ses meilleurs clients.

(La Presse)

## Victoire de Cornwall

L'élection, pour la première fois, d'un Canadien français à la mairie de Cornwall, mérite d'être signalée. Elle exigea une lutte vigoureuse. Diverses circonstances, il est vrai, favorisèrent son succès. La récente annexion par la ville du canton qui l'entoure apporta à l'élément français un accroissement numérique assez considérable.

En outre, l'adversaire du nouvel élu détenait le poste de maire depuis dix-huit ans. Si cette longue administration l'avait fait connaître de tous ses électeurs, elle devait cependant susciter chez un bon nombre le désir d'un changement.

C'est toutefois pour des raisons plus substantielles, semble-t-il, que le nouveau maire remporta la victoire. Le groupe français de Cornwall a fortement progressé depuis quelques années. Les étrangers qui assistèrent en 1955 à la Semaine sociale tenue dans cette ville purent le constater. A quoi attribuer ces progrès? Aux institutions vitales qui se sont peu à peu développées au profit des nôtres.

D'abord, les écoles françaises pour garçons et filles, dirigées par des religieux et des religieuses, dont tout un réseau, couronné par un collège classique égal à ceux du Québec, couvre maintenant la région. Puis les six paroisses florissantes, avec un curé de langue française à leur tête, qui dressent leurs églises, comme autant de forteresses, d'un bout à l'autre de la ville.

Enfin, des groupements actifs: Club Richelieu, Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, Société d'Education, Chambre de Commerce, qui unissent leurs membres, au-dessus des rivalités politiques, pour conserver et accroître leurs qualités ethniques.

La ville de Cornwall est appelée à un développement considérable. De nouveaux citoyens — immigrants ou autres — viendront augmenter sa population. Ils pourraient par leur nombre mettre en péril la suprématie actuelle du groupe canadien-français. Puisse celui-ci, par sa fidélité à ses traditions, l'accroissement de sa culture, l'union inébranlable de ses membres, la pratique d'un civisme chrétien dont bénéficieront tous les citoyens, maintenir, augmenter même ses positions acquises de haute lutte!

— L'homme vertueux sait souffrir; il sait que la souffrance est dans le monde et qu'il en doit porter sa part sans la rejeter ni la maudire. — LACORDAIRE.




Désirant visiter le monument qui contient les cendres de Mahatma Gandhi, à Rajgat, Inde, l'hon. **Paul Martin**, ministre du Bien-Etre et de la Santé, et ambassadeur de bonne entente du Canada en Asie, que l'on reconnait sur cette photo, se déchausse avant d'y pénétrer. Rentré récemment au pays, M. Martin trouve les couvre-chaussures à l'ordre du jour. (CW)

**Billet du vendredi**

# Une étude sur la ville et le comté de St-Jean

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Voici un livre qui ne s'apparente que de loin à la littérature, mais que nous tenons à signaler, tant il paraît opportun et de nature à rendre service: l'étude historique et économique, intitulée **Le comté de St-Jean**, publiée par les soins du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Même si l'on ne sait rien ou à peu près de ce comté, de la région dont il est, on le feuillette avec un intérêt qui grandit à chaque page, et l'on s'aperçoit tout à coup qu'on l'a lu d'un bout à l'autre. On se dit, le renfermant, qu'il est dommage que des ouvrages semblables ne se trouvent pas pour chacun des comtés de la province.

Que de renseignements nous aurions sous la main, dont nous avons besoin à un moment imprévu, si cette bibliothèque existait de publications relatives aux divers secteurs du territoire québecois. Que de fois les journalistes, les professeurs, les hommes d'affaires et les hommes politiques, ayant à traiter de la ville ou de la région qu'ils habitent, dans un article, un discours, une conférence, doivent s'en tenir à des généralités et des imprécisions, faute d'une documentation sûre et récente, à portée de la main, de consultation facile. A mesure que notre pays et les provinces se développent, il faut que se multiplient les ouvrages qui en montrent le visage.

* * *

L'étude sur le comté de St-Jean est due à un groupe de collaborateurs. Y contribuèrent: M. Albert Leduc, professeur à l'Institut agricole d'Oka; MM. Camille Martin et Henri Demers, du personnel de l'Office des recherches économiques; une quinzaine d'étudiants dont on ne donne pas les noms, qui visitèrent pendant leurs vacances estivales les établissements industriels de la ville de St-Jean, celles aussi de la périphérie, et se procurèrent à leur sujet les dernières données. L'Office susnommé fit sa part, utilisant la documentation à sa disposition pour préparer des dossiers sur la vie économique du comté, qui furent remis à chacun des enquêteurs.

L'étude livrée au public dit le passé et le présent, jusqu'à l'année 1952, et un supplément est annoncé, qui complètera. Dans sa première partie, après la délimitation du territoire et une notice historique de quelques pages, il est question de l'aspect physique du comté: topographie, hydrographie, climat, géologie. Viennent ensuite un aperçu de la population qui l'habite et une synthèse de son économie, portant sur la production en général, l'agriculture et l'industrie, les ressources minérales et les forces hydrauliques, les transports et communications.

Dans la seconde partie, on y trouve une monographie de la ville de St-Jean et de chacune des paroisses, au nombre de neuf. En appendice, la liste des industries par municipalité, par genres ou produits, et les principaux noms géographiques.

* * *

Même les citoyens de St-Jean, qui voient tout cela de près et depuis toujours, seront renversés de ce qu'ils ignoraient de leur petite patrie, s'ils prennent la peine de parcourir les pages rédigées à leur intention. Il s'y ajoute onze cartes en couleurs et de nombreux tableaux statistiques, qui illustrent le texte et le rendent plus intelligible.

Le comté de St-Jean est à la fois agricole et industriel, mais la plupart de ses industries se concentrent dans la ville même de St-Jean. Cela tient à ses facilités de transport, par routes et chemins de fer, par eau en raison de la rivière Richelieu, au vrai un fleuve, et par la voie des airs. Les approvisionnements d'eau et l'énergie électrique sont abondants, l'industrie diversifiée, ce qui éloigne les possibilités de dépression et de chômage général. Une grève peut se déclarer, un établissement péricliter, sans que l'économie collective soit compromise de façon inquiétante.

Il importe que se continuent les monographies du genre. Ce sont là des instruments de travail de première utilité. Après ceux relatifs à Montréal et Québec, on devrait nous donner, au plus tôt, des documents sur les divers comtés qui comportent des villes de quelque importance: Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Granby, Drummondville, etc. Les autres viendraient ensuite.

L'ILLETTRE

## La Légion de Marie a trente-cinq ans

Il y a eu trente-cinq ans, le 7 septembre, qu'une quinzaine de personnes se réunirent dans la "Maison de St-Vincent" à Dublin, et fondèrent la Légion de Marie. Ils ne pouvaient guère se douter qu'après une génération, leur mouvement serait répandu dans le monde entier.

En effet, la Légion de Marie développe son activité dans plus de 1,000 diocèses, et ses prières ont été traduites en soixante-dix langues différentes. Elle est surtout répandue dans les pays de mission; elle a reçu le baptême du sang en Chine, où elle est combattue par les communistes en tant qu'organisation "contre-révolutionnaire" de l'Eglise catholique. En Europe, la Légion de Marie compte actuellement plus de cinq mille groupements, dont la moitié en Grande-Bretagne et en Irlande. Il est également intéressant de savoir que la plupart des membres de cette oeuvre laïque, bénie et recommandée par les souverains pontifes, sont des hommes. Son but est de favoriser la collaboration organisée des laïques à l'Action catholique.

**Lettre de Paris**

# Les paradoxes de la politique française

M. Guy Mollet s'apprête à célébrer le premier anniversaire de son arrivée au pouvoir. Et sauf accident (imprévisible dans l'état de choses actuel), le cabinet qu'il préside battra le record de longévité des ministres de l'après-guerre, détenu par le gouvernement Queuille (15 mois au pouvoir).

La performance est d'autant plus étonnante que le ministère Guy Mollet est né chétif, et qu'il le demeure; qu'il a connu de violentes tempêtes et qu'il a collectionné un certain nombre d'échecs; qu'il a provoqué par une politique parfois légère, et même imprudente, une aggravation de la fiscalité et instauré le blocus pétrolier de la France . . . et d'une partie de l'Europe; qu'il a exercé en Algérie une action exactement contraire a ses promesses électorales; et que, finalement, il a amené le pays à une situation intérieure et extérieure infiniment plus délicate que celle dans laquelle il se trouvait au 1er janvier 1956.

Il y a là, évidemment, de quoi surprendre et, sans doute, M. Guy Mollet est-il lui-même le premier surpris. Il sait que l'appui parlementaire dont il dispose, et dont son gouvernement est le reflet, est nettement minoritaire, puisque la coalition qu'il dirige totalise à peine 180 suffrages sur 590; mais il sait aussi que l'amitié "dévorante" que lui témoignent les communistes, lui vaut en contrepartie le soutien vigilant et presque inconditionné des républicains populaires de M. Pflimlin et des modérés de M. Pinay. Il se trouve en somme dans la situation qu'a connue l'Allemagne de M. Adenauer entre 1945 et 1950, sollicité par Moscou, encouragée par Washington, et tirant habilement bénéfice de cette position souvent inconfortable.

Deux paratonnerres protègent ce gouvernement sans relief contre les risques qui ont accablé ses prédécesseurs: la crainte d'un Front Populaire d'abord, le drame de l'Algérie ensuite. Mais si l'éventualité d'une entente socialo-communiste s'est estompée presque jusqu'à l'évanouissement dans la fumée des incendies de Budapest, la protection algérienne dont bénéficie M. Mollet n'a pas diminué. Bien au contraire: l'ouverture d'un débat à l'O.N.U. sur l'Algérie a provoqué un large regroupement derrière le gouvernement au parlement comme dans l'opinion publique. Moyennant quoi M. Mollet peut aggraver les impôts, manipuler l'indice du coût de la vie pour ne pas augmenter les salaires, et finalement échouer à Suez en mettant le pays au bord de la panique et à deux doigts de la guerre, il ne lui arrive rien de fâcheux.

Naguère, un gouvernement présidé par M. René Meyer a dû lutter pour sa vie pendant plusieurs jours en face d'une assemblée décidée à le tailler en pièces; son crime: il avait relevé de dix francs le prix du litre d'essence. Depuis trois mois, l'essence de M. Mollet a augmenté d'une bonne quinzaine de francs, tout en disparaissant des pompes — un rationnement sévère a été instauré (20 litres de carburant par mois, par voiture). Et pourtant en dépit des grognements et des criailleries qui font partie du répertoire traditionnel des Français, nul ne songe à accabler le gouvernement. C'est la faute à Nasser et à Dulles, pense-t-on, et M. Mollet n'est pas responsable de la mégalomanie du dictateur égyptien, ni de la ladrerie féroce du secrétaire d'Etat américain. Au demeurant, la situation sur ce point particulier est d'autant moins insupportable que les Français savent d'expérience qu'il est relativement facile de vaincre la pénurie par des initiatives individuelles aussi habiles qu'illégales: après quelques jours de flottement, les choses se sont rapidement organisées et, en dépit du manque théorique d'essence, la circulation automobile a pratiquement retrouvé son rythme antérieur.

Donc l'Assemblée nationale et le pays témoignent à l'égard de M. Mollet d'une indulgence et d'une patience extraordinaires. Et c'est d'abord parce qu'il a dit "La France n'abandonnera jamais l'Algérie" que le président du Conseil est ainsi "tabou" jusque dans les milieux où l'on critique vivement l'aventure égyptienne, et dans les secteurs où l'on s'inquiète des conséquences d'une politique économique et sociale hasardeuse.

Mais la "chance" de M. Guy Mollet est plus grande encore et, finalement, c'est la composition bizarre de l'Assemblée nationale élue le 2 janvier 1956 qui constitue son meilleur atout. Compte tenu des forces en présence, éparpillées plus que d'habitude encore dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, le groupe socialiste, avec ses 100 députés, doit nécessairement figurer dans n'importe quelle combinaison de majorité, que celle-ci soit de gauche, du centre, ou de droite. M. Mollet, chef du parti S.F.I.O. qui représente 15 pour cent du corps électoral français est donc à la fois l'arbitre et le maître de l'Assemblée nationale; et à moins que ne survienne un accident grave, il peut le demeurer jusqu'à la fin de la législature (1961)!

Ainsi s'affirme un des plus surprenants paradoxes de l'histoire politique française: c'est un gouvernement débile et contestable qui se révèle le plus solide, sinon le plus efficace, et qui dispose de l'énorme avantage que constitue la durée pour réaliser ses projets et au besoin corriger ses erreurs. Autre paradoxe encore: ce ministère à direction socialiste, composé en majeure partie de doctrinaires plus ou moins utopiques, issus d'un parti d'essence marxiste et spécialisé dans l'élaboration de "plans" plus ou moins flamboyants, gouverne presque au jour le jour, à la manière très empirique des conservateurs britanniques.

Au demeurant, les résultats d'une telle politique sont assez décevants. Le drame algérien s'enfonce de plus en plus dans une impasse tragique; la monnaie s'alourdit et la situation se fait préoccupante; la position de la France sur le plan international s'est considérablement détériorée.

Mais en dépit de cet avenir assombri, M. Guy Mollet conserve un robuste optimisme. Sans doute sait-il qu'il peut compter sur le bon sens et le travail des Français, pour lesquels la politique constitue bien plus un sujet de discussion et de plaisanterie qu'une règle de vie et qui, dans l'ensemble, continuent à aller de l'avant sans trop se soucier de l'existence d'un gouvernement, bon ou mauvais. Car il faut se garder de juger la France sur ses ministres. C'est un dernier paradoxe!

M. H.

## La réimplantation des réfugiés au Viet-Nam

A Cai-San, à 300 km. au sud de Saïgon, dans un secteur riziole de 75,000 hectares, abandonné depuis 1945 pour l'insécurité qui y régnait, se prépare la réimplantation de 100,000 réfugiés cultivateurs venus du Vietnam-Nord pour fuir la domination communiste. Déjà 7,500 familles, totalisant 42,247 personnes, sont à pied d'oeuvre. Chaque chef de famille reçoit trois hectares de rizière, qu'il met en état avec l'aide du gouvernement. Après quelques mois seulement de travail, on a déjà creusé 200 km de canaux, bâti 7,000 maisons, remué avec des tracteurs américains plus de 10,000 hectares de rizière où l'on a semé une espèce particulière de riz appelée "riz flottant".

**Sur la scène nationale**

# Majoration de toutes les mesures de sécurité sociale au pays

par Jean DANIEL

OTTAWA — Si le gouvernement fédéral tient compte de toutes les suggestions qui viennent de lui être faites en marge du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, on pourrait s'attendre à une majoration de toutes les mesures de sécurité sociale. Les dépenses qu'entraînerait une pareille augmentation seraient telles qu'aucune nouvelle législation dans ce même domaine ne pourrait être présentée avant nombre d'années.

Il était facile de prévoir que les députés s'efforceraient à qui mieux mieux à préconiser des mesures aussi populaires que l'augmentation des allocations familiales ou la majoration des pensions de vieillesse, surtout lorsqu'on songe à l'appel au peuple qui aura probablement lieu en juin prochain. Seulement, pour ceux à qui les destinées du pays ont été confiées, le facteur électoral n'est évidemment pas la principale source de leur préoccupation. Le premier ministre St-Laurent et ses collègues du gouvernement doivent d'abord songer, en autant que le domaine de la sécurité sociale est concerné, à préparer des lois les plus susceptibles d'aider la catégorie de Canadiens qui ont le plus besoin d'assistance. Aux yeux de plusieurs, ceux qui ont le plus besoin de secours de l'Etat dans le moment sont les personnes malades dont le séjour à l'hôpital oblige à s'endetter pour plusieurs années.

Aussi, il est bien possible qu'avant de majorer le taux des pensions ou allocations déjà existantes, on songe d'abord à faire approuver par le Parlement une mesure visant à venir en aide à la majorité des gens pour qui l'hospitalisation constitue un cauchemar. L'assurance-hospitalisation a été l'objet d'une étude approfondie depuis plusieurs années.

### Perspectives économiques

Le débat sur l'adresse vient de prendre fin. Il a duré dix jours, tel que le prévoient les nouveaux règlements de la Chambre. On peut dire qu'en général, les discours prononcés en marge de ce débat ont été plus intéressants que par les années passées. Il semble bien que ce que les discours ont perdu en longueur, ils l'ont gagné en valeur tant par la concision des idées exprimées que par le nombre des sujets traités.

Le rapport de la Commission Gordon sur l'avenir économique du pays a évidemment été une source de débats animés. Et on attendra encore longtemps parler de ce fameux rapport. A l'heure actuelle, le rapport de la Commission Gordon fait l'objet des principales discussions sur la colline parlementaire. Le rapport Gordon soulève de vives controverses et cela même au sein du cabinet. Il suffit de mentionner, par exemple, l'attitude de M. J. Gardiner, ministre de l'Agriculture, vis-à-vis le projet de la construction d'une écluse sur la rivière Saskatchewan. M. Gardiner favorise ce projet et les travaux d'irrigation qui font partie de l'ensemble de ce projet. La Commission Gordon s'est prononcée nettement contre ce projet.

Que dire maintenant de l'attitude des deux ministres des provinces maritimes, notamment de MM. Gregg, ministre du Travail, et R. Winters, ministre des Travaux publics, relativement aux conclusions de la Commission Gordon visant l'avenir économique de ces provinces. Le rapport dit simplement à ce sujet que les provinces maritimes sont impropres au développement et que le mieux à faire pour les Canadiens de cette partie du pays c'est de déménager dans des régions plus prospères, soit dans les provinces centrales ou dans les provinces de l'Ouest.

Le premier ministre St-Laurent s'est empressé de déclarer qu'il s'agissait simplement d'un rapport ne liant aucunement le gouvernement.

## Restauration de fresques célèbres de Raphaël

CITE DU VATICAN — D'importants travaux de restauration de certaines fresques célèbres de Raphaël viennent d'être achevés au Vatican. Les oeuvres d'art qui ont été soumises à ces travaux sont la fresque dite de "L'école d'Athènes" d'une part, qui se trouve dans la Salle de la Signature, et celle de "La rencontre d'Attila avec St-Léon-le-Grand", dans la Salle d'Héliodore, d'autre part.

## "Kick Me Hard!"

J'ai assisté, pendant ma vie de journaliste, à pas mal de spectacles pénibles. J'ai vu deux mille fous évacuer un hôpital en feu. J'en resterai impressionné toute ma vie.

Cette semaine, j'ai vu aussi deux mille fous et folles s'agiter en un pandemonium hystérique à la vue d'un hurluberlu mimant à l'écran des "passions sacrées".

Bref, puisqu'il me faut le nommer par son nom, j'ai vu Elvis Presley dans "Love Me Tender".

Moi, il me laisse froid et me dégoûte. Il suinte la vulgarité par tous les pores de sa peau.

Mais il fallait voir mes jeunes voisines se pâmer littéralement au moindre geste de l'homme, devenu l'idole de la jeune génération.

Pauvre jeunesse!

On a vu, dans l'histoire, des gens se passionner pour le bien, pour le mal, pour bien des choses belles ou laides.

Mais on n'a jamais encore vu tant de jeunes essayer lucidement de se dévoyer.

Heureusement, au milieu des cervelles de linottes qui ne jurent que par le "Rock 'n' Roll", il y a encore des jeunes pour lutter contre l'attirance de l'abîme de sensualisme qu'il représente.

Presley a inauguré le style voyou. Il incarne la gouape malfaisante, vouée à la démoralisation systématique. Si c'est là la quintescence de la civilisation occidentale, autant vaut laisser la place à d'autres.

Et je n'ai pas vu "Rock around the Clock" qui, dit-on, fait perdre la boule à tous ceux qui le voient. "Love Me Tender" m'a suffi pour apprécier le genre.

"Love Me Tender". Hum! J'avais plutôt envie de faire dire à Presley: "Kick Me Hard"! C'est tout ce qu'il mérite, lui et ses "elvisolâtres"!

GIBUS.

(Le Droit)



Sur cette photo, on voit **S. H. le maire J.-G. Van Belleghem** présentant un chèque, offert par la "Manitoba Brewers' and Hotelmen's Association" à **Mlle Madeleine Bernier**, commissaire diocésaine des Guides catholiques. Celle-ci était accompagnée de **Mme A. Carrière**, présidente du comité protecteur des Guides, à gauche, et de **Mlle Berthe Lafortune**, gérante de la campagne de souscription. Ce fut le premier chèque reçu par cette organisation depuis le lancement de la campagne en vue de recueillir la somme de $4,750 qui sera consacrée à l'aménagement du local que lui ont gracieusement offert les Rév. Soeurs Grises. (Photo Gene Gauthier)

## Centre sportif de St-Boniface

La direction du Centre Sportif, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, est heureuse de fournir ces quelques informations aux intéressés et à ceux qui désirent s'y intéresser.

Comme déjà annoncé sur les ondes de CKSB, le Centre, situé sur le parc Provencher, ouvre ses portes tous les soirs, à 6 h. 30 (excepté le samedi soir). Le bon ordre est assuré par les personnes suivantes: Raymond Pitre, Georges Ste-Marie, M. l'abbé Lucien Roy, Lucien Bérubé et G. Boissonneault.

Actuellement, quelque 20 équipes de "ballon-balais" se livrent régulièrement la lutte dans une série de parties, qui se terminera par des finales. Vous êtes invités à venir admirer et applaudir le beau jeu de nos jeunes et moins jeunes.

Les patineurs ne sont pas refusés; les parties se terminent vers 8 h. 30 et la patinoire est alors à leur disposition. Le vendredi soir est aussi réservé exclusivement aux patineurs. On patine au son d'une musique appropriée.

Les samedis et dimanches après-midi, on ouvre les portes, de 1 h. à 5 h., pour les enfants et les parents.

Des jeux intérieurs sont également à votre disposition.

Notre désir est de fournir, chez nous, un délassement sain dont a besoin notre jeunesse. Pour avoir du succès, nous comptons sur la participation du plus grand nombre possible. Bienvenue à tous.

## Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

La première assemblée de l'année 1957, pour notre cercle St-Boniface, sembla fournir l'occasion de préparer l'exécution de plusieurs projets qui nécessiteront la collaboration de toutes. Voici ces projets: une initiation, prévue pour le mois de mai et qui coïncidera avec notre 5e anniversaire de fondation.

Notre digne régente nous propose d'amener à l'Ordre au moins un membre. Quel heureux résultat que d'étendre à 300 le nombre de nos membres. "Rêve", me direz-vous, "mais si chacune voulait sérieusement prendre sa responsabilité de Fille d'Isabelle, ce rêve deviendrait une réalité".

Pour renseignements au sujet de futures candidates, communiquer avec Mme Yvonne Marion, à 20-2397, Mme Henriette Desrosiers, à 20-7227, ou Mme Marie Boissonneault, à 20-1694.

L'entreprise la plus importante et la plus pressante dans le moment est notre soirée annuelle qui aura lieu le vendredi 15 février dans la salle du Cercle Ouvrier. Tous nos amis qui sont venus nous encourager par le passé savent par expérience qu'ils peuvent s'attendre à une soirée joyeuse tout en encourageant charitablement notre oeuvre.

Insistons pour que chaque membre se fasse un devoir de disposer de ses deux billets d'entrée déjà reçus, ainsi que de prendre soin des billets de rafle, moyen essentiel pour assurer le succès de cette soirée.

Le manque de temps pour la préparation de cette fête nous oblige à solliciter à tous nos membres un retour prompt des billets vendus. Pour obtention, d'autres livrets, communiquer avec Mme Lillian Hébert, à 23-3816, ou Mme Noëlle Roy, à 20-3421.

Mentionnons en passant notre mouvement si intriguant de "Soeurs secrètes". Celles qui y prennent part activement n'ont que d'heureux rapports à nous remettre.

Frappons ici encore à la porte de toutes les absentes — involontaires, nous l'espérons — et invitons-les à assister régulièrement à nos assemblées.

## "La Vie Intellectuelle" a cessé de paraître

PARIS — Par suite de difficultés techniques et pratiques sans cesse croissantes, "La Vie Intellectuelle", revue dirigée par les RR. PP. Dominicains du Boulevard de la Tour-Maubourg, à Paris, a cessé sa parution depuis le 1er janvier 1957. Ses collaborateurs continueront à publier, sous le titre "Rencontres" des numéros spéciaux consacrés à des sujets particuliers. "La Vie Intellectuelle" avait été fondée en 1928.

Vol. 8—No 16 25-1-57

# La Maison Saint-Joseph

**OTTERBURNE, MAN.**

**Pensionnat — Ecole supérieure**
dirigés par les Clercs de St-Viateur

**Cours général (High School)**
Grades 9 à 12 inclusivement

### De Budapest à Otterburne

Le drame désormais historique de la Hongrie a justement révolté l'humanité. De nombreux pays ont entendu l'alarme, entre autres le Canada et ses provinces.

La Maison St-Joseph a voulu faire sa part dans ce devoir de charité et elle acceptait, il y a quelques jours, deux jeunes étudiants hongrois dirigés au Manitoba.

Dès leur arrivée, ces deux adolescents ont conquis l'estime des élèves. Ceux-ci rivalisent de sympathie à leur égard et la détresse des réfugiés s'en trouve adoucie d'autant.

Otto et Béla ne parlent ni l'anglais ni le français; la conversation se fait avec les mains, les yeux et les livres. Cela prend un peu de temps, mais on finit par se comprendre.

• • •

### Pour les nôtres

Le R. P. J.-M. Méthé, O.M.I., poursuit une belle oeuvre en encourageant nos jeunes à poursuivre leurs études. Lundi soir dernier, à l'occasion de son passage à la Maison, il nous adressa la parole pour nous rappeler l'importance des études et le rôle que nous devons nous préparer à jouer plus tard chez les nôtres et pour les nôtres. Il insista sur les nombreuses bourses que l'on offre un peu partout aux jeunes qui ont le goût et les dispositions pour pousser leurs études.

TEMOIN.

• • •

### Chronique des Anciens

Le courrier des Anciens s'est fait plus abondant à l'occasion des fêtes. Nous avons reçu des nouvelles de Gérard Desharnais, professeur à Duck Bay, Marcel Pelletier, du bureau de la Cie Supercrete, St-Boniface, Etienne Paulhus, de Weyburn, Sask., Ed. Saucier, de Calgary, Jules Chartrand, de Sioux Lookout, Ont., Jean Dupont, toujours à St-Georges, Lucien Beaulieu, de Swift Current.

Trois Anciens faisant maintenant partie de la famille viatorienne, les FF. Louis Courcelles, Camille Légaré et Roland Caya, ont écrit chacun une lettre intéressante dernièrement. Tous trois sont heureux en communauté, travaillent avec ardeur à leurs études et se préparent à dispenser leur savoir lorsque l'Obéissance parlera.

M. Sévère Lachance est toujours au sanatorium de St-Boniface, mais son état de santé s'améliore. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un heureux retour à la vie normale.

N'oubliez pas votre contribution à la Bourse des Anciens.

LE SECRETAIRE.

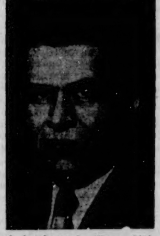
• • •

### Chronique sportive

Le dimanche 13 janvier, il y eut partie ici entre le "high school" le Morris et le club de la Maison St-Joseph. Il y eut de nombreux spectateurs enthousiastes et le sous-zéro ne sembla pas affecter les joueurs car il y eut beaucoup d'action et . . . de points. La partie se termina au compte de 7 à 7.

Les compteurs pour Morris: Earl Reckseidler (1), E. Chezick (6). Pour la Maison St-Joseph: Marcel Rochon (1), Jean-Guy Fillion (2), Sylvio Lachance (2), Eusèbe Lachance (1) et Laurent Martel (1).

Roger PHANEUF.



A la demande d'une délégation d'amis et d'admirateurs, **M. Roger Teillet** a accepté d'être candidat pour la nomination libérale dans la nouvelle circonscription provinciale de St-Boniface. M. Teillet, natif de St-Vital, ancien élève de l'Institut Collégial Provencher et homme d'affaires de St-Boniface, représente l'ancienne circonscription de St-Boniface depuis les dernières élections générales. A la législature, il a pris une part active aux débats et il a obtenu la création d'une commission d'enquête destinée à aider la population métisse. Il est membre actif de la paroisse du Précieux-Sang et des Chevaliers de Colomb.

# ÉCHO NORMALIEN

### Notre ancien principal

— Veux-tu me dire, Yvette, qu'est-ce qui se passe? Pourquoi ce groupement de filles près de la table? Allons voir.

— Bien sûr, Marie, il n'y a rien comme satisfaire notre curiosité.

Arrivée près des filles, je lance cette question:

— Hé, les filles! qu'est-ce qu'il y a à midi? Vous avez perdu votre expression endormie.

— Quoi? Dis-moi pas que tu n'es pas au courant de la dernière nouvelle?

— Non, vite, je brûle de savoir . . .

— Notre principal, M. R. W. Lightly, vient d'être élevé à la position d'inspecteur en chef.

— Ah! non, tu plaisantes, hein?

— C'est la pure vérité.

— C'est bien de valeur, nous qui l'aimions tant! On avait l'impression d'être sous la tutelle d'un "bon papa". Quand il vous rencontrait, il avait toujours à vous offrir son sourire chaleureux, accompagné d'une bonne parole. Sa stature seule nous imposait le respect, puisqu'il mesurait six pieds et . . . Toi, tu ne dis rien, Yvette? Qu'est-ce que tu en penses?

— Je crois que c'est tout simplement regrettable de le perdre après sept années et quatre mois de dévouement auprès des futurs maîtres et maîtresses. M. Lightly a bien réussi à créer une atmosphère d'amitié entre maîtres et élèves. Mais, tout de même, j'aimerais bien savoir qui doit le remplacer.

— On a entendu dire que c'était M. Georges Brisbin. Paraît-il qu'il est bien gentil.

— Excusez-moi, les filles, mais je dois faire une visite à la bibliothèque.

BEAU-FOUETTE.

• • •

### M. George Brisbin

Au nom des normaliens et normaliennes, je tiens à souhaiter la plus chaleureuse bienvenue à notre nouveau principal, M. George Brisbin. Par notre conduite, nous lui faciliterons la tâche.

PARIS — L'Académie française vient d'admettre dans la langue française le mot "building". Elle dit que c'est un terme d'origine anglo-américaine qui désigne un immeuble moderne comprenant plusieurs étages renfermant des bureaux ou des appartements.

### Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint

**Prière à saint Jude**

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

43-908-43C.

# Retraites fermées

De temps à autre, assez rarement du reste, on nous téléphone pour nous demander qui prêchera la prochaine retraite. Il nous est difficile de répondre, puisque, cette année, nous avons essayé une méthode déjà en vigueur dans plusieurs Maisons de Retraites fermées et qui consiste à prêcher une retraite en équipe ou en coopération. Alors, quelques fois, les retraitants entendront les trois Pères attachés à la Maison des Retraites et, parfois, quatre, selon les circonstances.

A date, nous avons constaté que cette méthode a été favorablement appréciée par ceux qui, depuis quelques mois, sont venus suivre les exercices d'une retraite fermée. Donc, qu'on ne soit pas trop froissé quand, par téléphone, on nous demande le nom du prochain prédicateur et que nous ne pouvons apporter une réponse précise.

En fin de semaine eut lieu une magnifique retraite de jeunes gens et de jeunes ruraux. Ils ont rempli notre Maison et ont fait une excellente retraite. Nous espérons les revoir tous, l'an prochain. Tous sont partis de bien bonne humeur, heureux des jours qu'ils ont passés ici dans le silence, la réflexion et le calme. Que Notre-Dame du Cénacle bénisse ces jeunes enthousiastes de la terre de chez nous!

**Prochaines retraites**

**JANVIER**

25-27: Couvents de St-Jean-Baptiste, St-Pierre et Somerset.

28-30: Récollection du clergé.

**FEVRIER**

1-3. Académie Ste-Marie.

8-10: Demoiselles de langue anglaise.

15-17: Académie St-Joseph (grade XII).

19-21: Dames de la ville: Basilique, Sacré-Coeur, Précieux-Sang, Ste-Famille, St-Emile et St-Eugène.

22-24: Couvents de Ste-Agathe et du Sacré-Coeur.

26-28: Dames de Haywood, St-Claude, Somerset, St-Norbert, St-Léon, St-Adolphe, Lourdes, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie, La Salle, Ste-Agathe et Laurier.

**MARS**

1-3: Hommes d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, Vassar, St-Malo, Woodridge, St-Labre, South Junction, St-Laurent, St-Ambroise, Aubigny et Richer.

5-7: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Morris, Ste-Elisabeth, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Fannystelle, Richer et Ste-Geneviève.

8-10: Chevaliers de Colomb du Conseil Norwood.

12-14: Dames de Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Lupicin, Aubigny, St-Ambroise, St-Laurent, St-Georges et Pine Falls.

15-17: Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface.

19-21: Dames d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, St-Malo, Vassar, Woodridge, St-Labre et South Junction.

22-24: Jeunes filles de langue française (générale).

## Précieux-Sang

**Partie de cartes**

Celle du 15 janvier fut organisée par Mmes Roger Dupas et J.-Antoine Pelletier, capitaines, assistées de Mmes Hector Proulx, Romain Bourrier, Geo. de Montigny, Eugénie Ledoux, M.-J. Le Guyoder, Bella Dumontet, Jacques Cormier, Jules Vermette, Joseph Mousseau, Josaphat Daigneault, Ronald Pambrun, Antoine Daudet, Anna Lauzée, Grégoire Bédard, Gérard Gélinas, Hormisdas Dupont, Léo Marchand et Aurèle Blanchette.

Le prix d'entrée échoua à M. Louis Dupont, tandis que celui de la cagnotte fut gagné par Mlle Y. Grégoire et Mlle Louise Soucy.

Furent chanceux pour les prix des cinq mains: (1er) Mme H. Fontaine, M. Simard, Mme Monnier et Mlle L. Soucy; (2e) Mme J. Cormier; (3e) Mme C. Soucy et (4e) M. Clark.

Pour la rafle spéciale, le sort favorisa Mme Armande Mondor, Mme J.-A. Poirier, M. S. Muloin et Mlle Lucie Allard.

**Décès**

M. Wilfrid Dion, de la rue Crawford.

**Mariage**

M. Damien Durand et Mlle Lauraine Bahuaud.

**Çà et là**

Malgré le froid inclément, il y eut une foule pour la bénédiction des enfants.

**Ligue de 5 quilles**

| Equipe | Points |
|---|---|
| Ducharme Construction | 64 |
| Les Météors | 63 |
| Leo's Electric | 56 |
| Toupin Lumber | 55½ |
| Les Hirondelles | 54 |
| Sunshine | 51½ |
| Les Joyeux | 49 |
| Aces | 28 |
| **Dames** | |
| H 1 P — M. Girard | 230 |
| H 3 P — G. Dumas | 634 |
| **Hommes** | |
| H 1 P — G. Boissonneault | 300 |
| H 3 P — D. Rémillard | 658 |
| **Equipes** | |
| H 1 P — Sunshine | 975 |
| H 3 P — Les Météors | 2731 |













# La Journée de l'Association d'Education à Saint-Boniface

### Rue Aulneau

**Percepteurs:** Félix Cormier et J.-E. St-Hilaire.

$25.00: Roland Couture, Dr Henri Guyot, Dr R.-A. Jacques, J.-A. Couture, Dr A.-C. Laurin.

5.00: Félix Cormier, Mlle Simone Guénette.

3.00: Mme Gabrielle Trudeau, Jos. St-Hilaire.

2.00: Paul Rajotte, Mlle C. MacKey, Mme Arthur Rajotte, Mme Julien Belot, Denis Olivier, Mme A. Loiselle, C.-R. Gauthier, Jiffrey Lagassé, R. Landry, O. Desrochers, H. Muloin.

1.50: Julien Bourgouin.

1.00: Jean Heiget, Mme Marie-Rose Lavallée, Jean Carrière, Roger Phaneuf, Mme A. Phaneuf, Albert Pelland, Armand Cadoreth, Firmin Bourrier, Camille Guénette, Albert Levacque, Gérald Johnson, André Desrochers, D. Daudreau, Jules Guénette, Albert Devigne, Paul Normandeau, Mlle Florence Guénette, F. Lanthier, Raymond Levacque.

.50: Autres contributions.

**Total: $184.00**

### Rue Berry

**Percepteurs:** Lee Roy Cormier, C. Joyal et Maurice Miron.

$5.00: A.-S. Allard, Boel and Sons Co. Ltd., Joseph Fournier, Arthur Gareau, Maurice Miron.

3.00: Lee Roy Cormier, Joseph Pennobert.

2.50: Claude Joyal.

2.00: Emile Desorcy, Alphonse Fillion, Georges Fillion, H. Nadeau, F. Pichette, Luc Soulodre, Josephat Simard, Armand Tougas, Jean Vulliez.

1.00: Laurent Aquin, Mme William Arquin, Richard Altham, Mlle Marie-Anna Deslauriers, Armand Desrochers, L. Dheilly, Théophile Fillion, Ernest Fréchette, Mme R. Hupé, Maurice Laberge, Henri Lussier, Gilbert Malo, Frank McCarthy, P. McCarthy, S. McClary, E. Normandeau, Rodolphe Péloquin, Emile Plamondon, A.-J. Poirier, Antonin Savoie, Gérard Savoie, C. Simard, Charles Vallée.

3.00: Autres contributions.

**Total: $77.50**

### Rue Bertrand

**Percepteurs:** Cécile Boily, R.-A. Lemay et Corinne Tellier.

$25.00: Toupin Lumber & Fuel Ltd.

10.00: Mlle Cécile Boily.

5.00: Joseph Préjet.

3.00: Louis Boily, C. Levasseur, N. Rousseau.

2.00: G.-E. Alarie, F. Beaulieu, Adélard Bourbonnière, Thomas O. Brophy, Georges Chaput, Alphonse Côté, A. Desrochers, Alphonse Doiron, J.-W. Doiron, Bernard Loiselle, Mme E. Lamontagne, Guy de Margerie, Roland Tellier.

1.00: Mme F. Bourget, Viateur Brisson, Mme I. Brodeur, Paul Boulet, Félix Boulet, Mlle Irène Boily, Maurice Boily, Roger Boily, Laurent Boily, Mme G. Comeau, Philippe Cardinal, Alphonse Cinq-Mars, René Dion, William-A. Dion, Y. Fortier, F. Feuillatre, Henri Gauthier, L. Joyal, Omer Joyal, Roméo Lacroix, Mme E. Lafrenière, Isidore Lansard, Laurent Marchildon, Jean Préfontaine, Hector Paul, Mme M.-A. Rousseau, Maurice Schaubroeck, Mlle Léa Tardiff, A. Vincent.

6.25: Autres contributions.

**Total: $110.25**

### Rue Bourgeault

**Percepteur:** P.-J. Prince.

$2.00: A. Faucher.

1.00: B. Valcourt.

**Total: $3.00**

### Place Cabana

**Percepteur:** J.-A. Prince.

$25.00: Alfred Landry.

5.00: E. Bohémier, Mme M.-L. Dusseault.

3.00: Florent Bélanger, Léo Brodeur, A. Dussessoy, Denis Morier, P.-L. Morier.

2.00: Mme Cyrille Barnabé, L.-F. Clément, Denis Couture, Lucien Frédette, L. Laurence, Roland Laurin, G. Lavallée, T. Kaminsky, J. Paillé, Jean-H. Prince, Paul Prince, E. St-Hilaire, J.-H. Turenne.

1.00: H. Beaulieu, B. Blais, Hector Bourgeois, F. Bourrier, G. Dheere, Pierre Gaudry, F. Guilbault, L. Morin, E. Nicolas, David Parent, L. Seguin.

**Total: $88.00**

### Avenue Cathédrale

**Percepteurs:** Denise Guénette et Lucien Guénette.

$25.00: S. Exc. Mgr M. Baudoux, M. l'abbé Edouard Gagnon, P.S.S., le R. P. L. Guy, S.J., les RR. PP. Jésuites, M. l'abbé Henri Perron, le Cercle Ouvrier St-Joseph, les Dames de Ste-Anne.

5.00: M. l'abbé A.-B. Boulet, René André, Mme P. Boutal, M. l'abbé J. Choiselat, M. l'abbé Antoine Hacault, M. l'abbé F. Juneau, M. l'abbé R. Nadeau, Mgr J. Robert, M. l'abbé R. Robidoux.

3.00: M. l'abbé Léo Couture, M. l'abbé R. Laverdière, M. l'abbé Lucien Roy.

2.00: M. l'abbé Jacques Massicotte, Edmond Toupin.

1.50: Henri Carrière.

1.00: Georges Fréchette, Mme Laura Gobeil, François Mahé.

1.00: Autres contributions.

**Total: $238.50**

### Rue de la Morénie

**Percepteurs:** Lucien Marcoux et Yvette Mousseau.

$10.00: Mme I. Ronceray.

5.00: Ernest Fontaine, M. et Mme Louis Hébert, Mlle Lorraine Hudon, André Guay, Jos.-Philippe Guay, Mlle Denise Rocan, Gérard Rousseau, Charles Comte.

3.00: Emile Bernier, Roger Labossière, Mlle Yvette Mousseau, Georges Ste-Marie.

2.00: Philippe Ayotte, Albert Blain, Wilfrid Cadoreth, Auguste Calvez, Marcel Delaquis, Joseph Douville, Athanase Gougeon, Georges Guilbault, Mme E. Harmel, Emile Heyser, Paul Huot, Louis-J. Lavack, Lucien Marcoux, Joseph Ritchot, Gérard St-Onge, Mme E. Toupin, Mlle Henriette Toupin, Mlle Yvette Toupin, N. Volk, O. Voyer.

1.00: Léon Beaudry, Mlle Yvette Bernier, Lucien Bérubé, Roland Cadoreth, Pacifique Collette, Thomas Desautels, S. Fontaine, Mme Girard, Mlle Flora Girard, C. Jeanson, Mlle Annette Labossière, A. Larmand, M. et Mme Frédéric Laurin, Léo Loiselle, Louis Lespérance, Jacques Massery, Emile Mondor, William Pelland, Mlle Patricia Perron, Mme Corinne Rémillard, Marcel Robert, Mlle Laure Rocan, Paul St-Godard, Mme Paul St-Onge, Mme A. Toupin, G. VanBuckenhout et J. VanBuckenhout, Pierre Vedel.

1.50: Autres contributions.

**Total: $130.50**

### Rue Desautels

**Percepteur:** P.-J. Prince.

$3.00: Israël Dufault.

2.00: C. Genest, Mme P. Marion, A. Pichette, M. et Mme Jos. Prince, Philippe Prince, Mme M.-A. Prud'homme, Camille Turenne.

1.00: D. Brodeur, Mlle Solange Brodeur, Mlle Alice Courteau, Mme F.-X. Courteau, Mlle H. Courteau, S. Genest, Mme R. Marion, Mlle T. Prince.

1.25: Autres contributions.

**Total: $26.25**

### Rue d'Eschambault

**Percepteur:** Donat Bilodeau.

$10.00: Alfred St-Germain.

3.00: André Boisjoli.

2.00: Mlle A. Bernier, D. Bilodeau, Roland Gervais, Emilien Laflamme, Mlle Lucille Turgeon.

1.00: Mme A. Baril, Lionel Bruneau, Léon Pelletier, Mlle Estelle Savoie, Louis Savoie, Olivier Tétreault, Mme A. Turgeon, Mlle Lorraine Turgeon.

**Total: $31.00**

### Rue des Meurons

**Percepteurs:** Alphonse Dufault, T.-N. Legros, Germain Roy et Georges Toupin.

$25.00: Robert Bockstael, Joseph Pelletier.

10.00: L. Cancade.

5.00: Fernand Constant, M. et Mme M. Montagnon, Mlle Thérèse Ramaekers.

3.00: Mlle B. Bélanger, Edmond Jacques, T.-N. Legros, Lucien Paquin, Mme T. Poulain.

2.00: Georges Carroll, Léo Collette, Alphonse Dufault, Mlle Carmelle Dumas, J. Ferland, Jean Laurin, Alfred Leclerc, Alfred Lécuyer, Mike Ludwick, Antoine Neyron, Omer Pelletier.

1.00: Aimé Allaire, Louis Bourdon, Lucien Carrière, Mme Auguste Dumas, Gérard Dumas, Jacques Dumas, Pierre de Gagné, Gustave Fournier, Cyprien Girouard, Normand Girouard, Jules Grenier, Mlle Annette Jacques, Mme Gracia Landry, Roger Lejeune, Alfred Lusignan, Mlle Lyette Leclerc, Isidore Mercier, Mlle Marie-L. Mercier, Germain Pantel, R. Pelletier, Louis Thorimbert, Emery Turenne, M. Vadeboncoeur, Denis Weicker.

1.00: Autres contributions.

**Total: $137.00**

### Rue Despins

**Percepteur:** Claude Létienne.

$25.00: Camille Dussault, la Maison provinciale des Soeurs Grises.

5.00: L. Bradet, Claude Létienne, Alexandre Allaire.

3.00: Mlle Louisa Bilodeau.

2.00: J.-W. Normandeau.

1.00: Mme Noveg.

**Total: $71.00**

### Rue Jeanne d'Arc

**Percepteur:** Claude Létienne.

$25.00: Georges Hébert.

5.00: Léo Barnabé, Marcel Choiselat, Georges Gauthier, C.-A. Pelletier.

2.50: Mme E. Couture, Mlle Marcel Couture.

2.00: F. S. Barker, Lionel Boulet, S. Couture, Mme L. Lefebvre, Mme Florent Lachance.

1.00: Mme Georges Bédard, C. Bernier, A. Catellier, Mme M.-A. Gauthier, Paul Gauthier, R. Lemoine.

**Total: $66.00**

### Boulevard Dollard

**Percepteur:** Maurice Lafrenière.

$25.00: Laurent Desjardins, Lafrenière et Fils.

10.00: Arthur Corriveau.

5.00: Louis André, François Muller.

3.00: Mme C.-P. Lafrenière, Maurice Lafrenière, Odina Moquin, Antoine Parent.

2.00: Mlle Laura Desaulniers, Mlle Léona Desaulniers, Siméon Garet, Zoël Hébert, Edouard Laurin.

1.00: Emile Auger, Laurent Beaumont, Michel Lafrenière, Gérard Lechasseur, Félix Paradis, Arthur Paul, L.-A. Pellerin, François Heppner.

2.25: Divers.

**Total: $102.25**

### Rue Dumoulin

**Percepteurs:** Mme O. Desautels, J.-A. Guénette et G. Rémillard.

$25.00: J. Schimnowski.

5.00: Léo Beaupré, J.-H. Baudry, Jean Noël, Roland Tremblay.

3.00: Jules Rémillard.

2.00: Wilfrid Audet, Mme X. Aimé, Georges de Craene, Jean-Guy Gratton, Emile Graveline, F.-X. Gosselin, A. Lemay, Mme Y. Paulhus, Victor Poncelet, R. Vermette.

1.00: Henry Backeland, Mme R. Cadieux, Mme Joseph Hérie, Aimé-H. Hébert, Armand Lemay, W.-E. Lévêque, Gustave Larivière, Ernest Marchand, Gérard Rémillard, H. Ste-Marie, Mlle Cécile Ste-Marie, Mlle E. Tellier, Mlle Dora Trudeau.

1.00: Autres contributions.

**Total: $[illegible]**

### Place Gaboury

$3.00: Mme G. Toupin.

**Total: $[illegible]**

### Rue Grandin

$5.00: Lauréat Blouin.

1.00: Alexandre Gautron.

**Total: $6.00**

### Rue Hamel

**Perceptrice:** Mme J.-Arthur Lane.

$25.00: Pierre Raimbault.

10.00: Rosaire Corbeil, Camille Fournier.

5.00: Lucien Daoust, Mlle Antoinette Paradis, Marcien Pelletier.

4.00: G. Raiche.

3.00: W. Barnabé, P.-A. Frossais, Hunter's Snack Bar, Arthur Lane.

2.00: Mme V. André, Mlle M. Baudoux, P. Bonnin, Mme A. Blanchette, Léon de Cruyenaere, Alex. Desautels, T. Mulaire, Mlle Blanche Paillé, Mlle Henriette Paradis.

1.00: Mme E. Bourque, J.-B. Bothorel, F.-X. Paillé, Mme Georgina Paradis, R. Richard, E. Savoie.

1.50: Autres contributions.

**Total: $101.50**

### Hôpital St-Boniface

**Perceptrice:** Mlle Mariette Baudoux.

$2.00: Eugène Dubuc.

1.00: Mlle Diana La Salle, Mlle Emma Proulx.

1.25: Divers.

**Total: $5.25**

### Rue Langevin

**Percepteurs:** J.-A. Guénette, Philippe Guénette et E. Soulodre.

$50.00: Jean Boux.

30.00: Guy Morier.

25.00: Louis Deniset, Jos.-E. De Gagné, Alfred Monnin.

10.00: Philippe Perron.

5.00: Albert Muller.

3.00: G. Blanchette, Georges Gratton, Alain Grouette, Tobie Grouette, Elphège Perron, W. Tétreault.

2.00: Napoléon Boily, G. Boily, Adonias Despins, S. Duguay, Mlle Eveline Grouete, Mme A. Jacques, Antoine Lanthier, Louis Larivière, A. Pambrun, Aimé Provencher.

1.00: Mme E. Arnal, Gaston Arnoud, Mme G. Perrin, B. Brisebois, L. Bourrier, Bernard Champagne, H. Chartier, Jules Collot, Pierre Danten, A. Dubé, L. Degagné, L. Emond, Mme R. Favreau, Mme A. Gauthier, C. Gauthier, C. Guénette, V. Guénette, P. Guénette, Roland Lafond, Roméo Larocque, Mlle Suzanne Larivière, Mme Ida Laurin, F. Langevin, Marcel Lafleur, Antoine Leclerc, Roméo Marion, Mme A. Mainguy, C. Monney, Mlle Jeannine Mousseau, Mlle Eva Plourde, Mme C. Richard, Jos. Robert, E. Soulodre, A. VandeKerkhove.

2.00: Autres contributions.

**Total: $244.00**

### Rue La Vérendrye

**Perceptrices:** Mmes O. Desautels et Y. Tétreault.

$25.00: Mme (J.-C.) Priscille Davis.

5.00: Pierre Brunet.

3.00: J.-B. Andrée, Mlle Cécile Clément.

2.00: Paul Andrée, Vital Boissy, G. Dugas, Alphonse Fournier, A. Létourneau, Mlle Antoinette Roy.

1.00: Joseph Arpin, Joseph Bohémier, Raymond Bretecher, R. V. Bertoldi, Clovis Godard, Claude Hébert, Mme J. Joanis, Jos. Lafrance, A. Lépine, E. Lecocq, Mme Rose Lohr, E.-J. Meilleur, N. Meilleur, M. Pineau, L. Poitras, Alex. Ross, A. Thomas, R. Bernier-L'Arrivée.

1.50: Autres contributions.

**Total: $67.50**

### Rue Louis Riel

**Percepteur:** Laurent Marcoux.

$5.00: M. Bouvier, Léon Laurin, Laurent-G. Marcoux.

3.00: Léon Bruyère, Jean Delanney, M.-O. Duchos.

2.00: C. Alarie, Mme A. Saurette, Mme L. Vermette.

1.00: Joseph Landry, Mlle Léontine Landry, Paul Labossière, Mme E. Marcoux, Georges Perrin.

**Total: $35.00**

### Rue Masson

**Percepteurs:** Mlle Louise Bergeron et C. Chénier.

$25.00: Arthur d'Eschambault.

10.00: Maurice Prud'homme.

5.00: Paul Bergeron, G.-H. Bérubé, Jean Bérubé, J.-A. Guay, Henry Lane, J.-B. Poitras, Mlle A. Robert, Mme M. Robert, Roland Trudeau.

3.00: Mlle M.-J. Bérubé, Mlle G. Poirier, Mlle Joséphine Poirier.

2.00: Mme Jeanne Breton, John Conrad, Mlle Lucie Daignault, Arthur Paquin, Georges Toussaint.

1.00: Mme G. Adée, Léo Beaudry, Guy Bérubé, Mlle Pierrette Bérubé, Mme A. Cadieux, Armand Chénier, Mlle Rita Côté, W. Daneault, Arthur d'Eschambault, C. Dusseault, Antoine Lafrenière, Mme T. Lavallée, Mme Jean Leblanc, H. Leclair, Mme A. Lemay, Adélard Meunier, Mme G. Painchaud, Lucien Painchaud, Mme H. Poirier, J.-B. Tucker.

.50: Autres contributions.

**Total: $119.50**

### Rue Notre-Dame

**Percepteurs:** Mme O. Desautels, Mme Y. Tétreault et Louis Verrier.

$6.00: Georges Leblanc.

5.00: Raymond Millette, Gérard Pelland, A. Raimbault.

3.00: Gustave Champagne, O. Desautels, Alfred Grégoire, Paul Laramée, J.-J. Tétreault.

2.00: Albert Asselin, Joseph Bonnin, V. Chatain, M. Lemoine, Eddie L'Heureux, J. Ouvrard, Marcel Poiron.

1.00: Arthur Aquin, Georges Asselin, Gérard Asselin, M. et Mme Amédée Beaudin, Adrien Bellerive, Jules Carbotte, Mme C. Carrière, D. Clément, Mme E. Couture, A. Decuypere, Marcien Desrochers, Henri Gaudry, Léonide Gay, Léo Grégoire, Mlle Florence Laplante, Léon-R. Laplante, René Laplante, Henri Lévêque, Mme Nettie Lévêque, Ray Lévêque, Mlle Thérèse Lévêque, Mme McNab, Jean Mercier, Mme Olive Normandin, Arthur Olivier, Charles Petrin, Joachim Proulx, Mme Nora Renaud, Donat Robidoux, Robert Seguier, M. et Mme Sylvain Tognet, Zacharie Trudeau, Joseph Turenne, Jules Turenne, Mme L. Van Den Busch, Lucien Vermette, Frank Walsh, Mlle Louise Young, Mme W. Young, Laurent Forest.

4.15: Autres contributions.

**Total: $94.15**

### Rue Ritchot

**Percepteurs:** A. Achet, A. Chénier et J. Mahé.

$5.00: Georges Bonnefoy, Mme Josaphat Châtelain, Roméo Dubreuil, L.-A. Lemoine, Brunelle Léveillé, Emile Pelletier, Mme Léontine Ratt, Raymond Smith, Mme V. Smith, Mlle Suzanne Tremblay.

3.00: Antonio Chénier, Etienne Joyal, Augustin Mahé, Milles Muller, Jean Mahé, D. Pelland, Alfred Smith, Jean-A. Tétreault, Mlle Fernande Turenne.

2.00: Maurice Achet, René Allard, Mme Alvina Brabant, Lucien Chénier, M. Doiron, Donat Gingras, Armand Guénette, Paul Guyot, H. Guénette, Mlle Léa Lussier, Edouard Lambert, Mlle Cécile Lambert, Mlle Joséphine Lambert, Jean Lavoie, Marc Lafrenière, C. G. Muller, G. Marcoux, E. Marcoux, Marcel Rivard, Régis Ruest, Roland Trudeau, Joseph Vermander, Jean Valmont.

1.00: Victor Achaire, Félix Achet, Mme Lucie Brodeur, Joseph Brodeur, Mlle Elise Chartier, Ubald Couture, Paul Demontigny, Georges DeTimmermon, Arthur Dupuis, R. Doiron, C. Gagnon, Mme C. Gagnon, Edmond Dufresne, René-A. Dumaine, Georges Eychene, Rosaire Fontaine, Adrien Gosselin, E. Gourbil, Lucien Guénette, Adrien Lavallée, Antonia Labelle, Maurice Labelle, Mlle Alice Laurin, Joseph Laurin, M.-U. Lambert, Arthur Laforme, Albert Magnan, Joseph Magnan, François Mahé, P. Mireault, Mlle Raymonde Marchand, A. Sylvestre, N. Senez, Mme Florestine Savard, R. Saurette, H. Pelletier, M. Pariseau, Mlle Marie Pereux, Mathurin Pereux, Mme Mélanie Poirier, Jean Rheault.

2.75: Autres contributions.

**Total: $166.75**

### Rue St-Jean-Baptiste

**Percepteurs:** A.-J. Boulanger, Mme F.-H. Chéramy, Mme M.-J. Fisette et D. Prénovault.

$10.00: A.-J. Boulanger, Charland Prud'homme, M. l'abbé Amédée Roy.

5.00: Léandre Boily, Joseph Boux, Germain Champagne, Mme M.-J. Fisette, Victor Gray, Raoul Laplume, Henri Orieux, Raymond Roy.

4.00: G. Prénovault.

3.00: L.-P. Côté, M. Desaulniers, Paul Lavallée, Omer Le Marbre, J.-B.-O. Leclerc, Denis Prénovault, Albert Sylvestre.

2.00: Hormisdas Baril, Marcel Barnabé, Roger Blanchette, Mlle Cécile Boulanger, Mlle Lucille Boulanger, Henri Brunet, Albert Carrier, Amédée Carrière, Pierre Chabalier, F.-H. Chéramy, Mlle Lucienne Dacquay, René De Cuypere, Georges Duseigne, Léo-P. Fluet, Henri Gervais, M. Gérard, Léo Grasson, Mlle Germaine Grégoire, Gabriel Marcoux, Claude, Jules et Roland Normandeau, E. Parse, Georges Petit, L. Phaneuf, Cyrille-J. Rémillard, André Saurette, André Sénécal.

1.00: François Adolphe, L. Bazinet, J. Beaulieu, Mlle T. Beaulieu, N. Bernier, Georges Blanc, Lucien Boiselle, Joseph Bouchard, Rhéal Bouchard, Norbert Bourbonnière, Godias Brunet, Paul Brunet, Gérard Champagne, Arthur Château, Elphège Chouinard, Mme Léa Clément, Joseph Dacquay, Roméo Descoteau, Robert Dormez, Mme A. Druwé, H. Dubé, Léo Dufault, M. Emond, Gérard Fillion, Albert Filteau, Eugène Fontaine, Lucien Fréchette, Edmond Frédette, Mlle L. Hamonic, Mlle S. Hamonic, C. Hickerson, J.-A. Lacroix, J.-O. Lambert, Henri Laplume, Mme Lucie Lavallée, Raynald Lavack, René Leblanc, Mme P. Lévêque, Guy Marion, Philibert Marion, Mme Ovila Martel, Mme Maria Muller, Michel Normandeau, Mme G. Paquin, Adolphe Péloquin, Oscar Petit, Alphonse Philion, Fernand Saltel, Henri Sunsen, Alphonse Savard, D. Tremblay, Ferdinand Vaeller, Léo Vandal, Mme Vigier.

3.10: Autres contributions.

**Total: $204.10**

### Rue Taché

**Percepteurs:** Mlle Cécile Boily, Mme A. Verrier et R. Côté.

$25.00: Les Soeurs Grises de l'hospice Taché, Hôtel Tourist, Dr Clément Lavoie.

10.00: J.-A. Duhamel.

5.00: Mme Lydia Fluet.

1.00: H. Asselin, Mme Edward Brisson, Mlle Angelina Dumas, Théobald Hébert, Mme Alphonse Larivière, Armand Lévêque, Mlle Gertrude Malo, Mme Alp. Mondor, Mlle Rolande Patry, John Perreault, Mlle Doria Phaneuf, Basile Savard, Mme A. Verrier.

3.75: Autres contributions.

**Total: $106.75**

### Rue Traverse

**Perceptrice:** Mlle Corinne Tellier.

$2.00: Bernard Loiselle.

1.00: W. Calthorpe, Joseph Magnan, Louis-S. Vincent.

**Total: $5.00**

### Rue Valade

**Percepteur:** P.-L. L'Heureux.

$25.00: Henri d'Eschambault, Dr Paul L'Heureux.

10.00: Dr Louis Collin.

2.00: Mme Keenan, Mme Langevin.

1.00: A. Bourgue, H. d'Eschambault, G. d'Eschambault, Henri Junot, Bruno Lacerte, E. Mousseau, E. Plamondon, Henri Sabourin, M. C. Veil.

**Total: $73.00**

### Rue Youville

**Percepteur:** G. Roy.

$5.00: Marcien Duhamel.

1.00: Joseph Riel.

**Total: $6.00**

### Chemin Dugald

$2.00: Mme Alexis Gendron.

**Total: $2.00**

### Avenue Provencher

**Percepteurs:** Mlle Florence Boissonneault et L.-P. Dumaine.

$25.00: Léo Rémillard, C.-E. Huot, Couture Motors, St. Boniface Hardware, Eagle Bus Line, Pharmacie Paquin, Labossière et Fils.

5.00: Mme J. Lavallée, Dr Normandeau.

3.00: Guy Desorcy, Fortunat Hébert, Mme L. Grimard, Norman Ducharme, Charles Boissonneault, Mme Noël Bernier, H. DeGagné, Roger Couture, J.-A. Moreau, Mlle Alice Parent, Mlle Bibiane Lemoine, Mlle Hélène Lemoine.

2.00: Noël Dauphinais, Mme E. Bélair, Mlle Madeleine Painchaud, André Paul, Henri Létourneau, J. Bruneteau, Ronald et Eva Hoddad, Mme R. Durand, D. Bélanger, L.-P. Dumaine, Philippe Dumaine, Mlle J. Sherwood, Mme François Deniset.

1.00: Mme J. McVanish, Mme J. Trudeau, Laurent Laliberté, O. Gosselin, E. Picard, M. et Mme J. Pelletier, Robert Bradet, Mme O. Durand, Alphonse Lacoste, Mlle Amanda Dupont, Paul Desorcy, Albert Bourgeois, Mlle Marthe Joyal, Mlle Alma Bourgeois, Henri Desorcy, Louis Bernier, O. Lacerte, L. Langevin, Mlle Marie-Thérèse Meyer, Ovila Turenne, Mme Higgins, Mme Georges, Mme Jos. Bourbonnière, Mme G. Paquin, Mme Boissonneault, A. Dubé, Mme R. Melanson, Jos. Bergeron, Mlle Y. Sherwood, Mlle Gérardy.

1.00: Autres contributions.

**Total: $278.00**

### Divers

$25.00: Le Club Richelieu, la Maison provinciale des Filles de la Croix.

**Total: $50.00**

# Décès de M. Raymond Viel, pionnier de St-Laurent

ST-LAURENT — Un des plus anciens pionniers de St-Laurent, M. Raymond Viel, venu de Normandie, France, avec son père, sa mère, 3 frères et 2 soeurs, depuis au-delà de 50 ans, mourut le 10 janvier, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 84 ans.

Il demeurait chez ses voisins, M. et Mme Laurier Gareau, depuis au-delà d'un an, ne pouvant plus se servir et n'ayant plus personne de sa famille ici.

Le service eut lieu le samedi 12 janvier. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, officiait.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Allard, Ludovic Chartrand, Jérémie Ducharme, Noël Allard, Armand Buors et Edouard Gareau.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Il laisse dans le deuil deux soeurs, Mmes Marguerite Chabot, de Montréal, et Madeleine Leuillier, de Québec, et plusieurs neveux et nièces.

**Baptême**

Le 20 janvier: Marie-Cora-Madeleine, née le 11 janvier, fille de M. et Mme Alfred Allard. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Flamand, oncle et tante de l'enfant.

**Va-et-vient**

M. et Mme R. Harrison et leurs quatre enfants, de Winnipeg, ont visité récemment leurs oncle et tante, M. et Mme Charles Cyr.

M. et Mme Robert Boden, de Winnipeg, visitaient M. et Mme Adrien Chartrand, ainsi que M. et Mme Paul Buors.

M. Hervé Derrieu, de St-Boniface, au retour d'un voyage à Vancouver, est venu chez ses oncle et tante, M. et Mme Hervé Kerbrat.

**Tableau d'honneur à l'école St-Laurent**

Grade I: Catéchisme, Barbara Bruce; Excellence, Benoit Ronlette; Français, Richard Desjarlais.

Grade II: Cat., Georges Prairie; Exc., Andréa De Laronde; Fr., Jeanne Pierson.

Grade III: Cat., Rita Gratton; Exc. A. Connelly; Fr., Gilbert Chartrand.

Grade IV: Cat., Napoléon Langelier; Exc., Monique Gratton; Fr., Georgiana De Laronde.

Grade V: Cat., Heather Anne Porteous; Exc., Bernard Chartrand; Fr., Bernard Chartrand.

Grade VI: Cat., Gérald Chartrand; Exc., Doreen Bruce; Fr., Diane Chartrand.

Grade VII: Cat., Ronald Chartrand; Exc. Marjorie Bruce; Fr., Marian Connelly.

Grade VIII: Cat., Paul Chartrand; Exc., Paul Chartrand; Fr., May Connelly.

Grade IX: Cat., Dorius De Laronde; Exc., James Glasier; Fr., Guy Richaud.

Grade X: Cat., Bina Monkman; Exc., Corinne Chartrand; Fr., Léona Rainville.

Grade XI: Cat., Lucille Combot; Exc. Clément Combot; Fr., Lucille Combot.

Grade XII: Cat., Roland Chartrand; Exc., Achille De Laronde; Fr., Roland Chartrand.



# Concours JFM

## Réponses et gagnantes du concours no 8

Classes 7 à 12
1. Comment marche le procès?
2. Il fut acquitté en payant l'amende.
3. Je suis prêt à soutenir mon droit.
4. Vous sortez de la question.
4. Pour trancher la question.
6. Quitte à perdre mon procès, je parlerai.
7. Je m'en rapporte au témoignage de ma femme.
8. C'est un complot bien tramé.
9. Cet homme meurt à petit feu.
10. Il pense guérir complètement.

Classes 4 à 6
1. Votre père est-il malade?
2. Son oncle veut-il ma voiture?
3. Votre leçon n'est-elle pas trop longue?
4. Ça ne vaut pas la peine.
5. Votre couteau vaut le mien.

**GAGNANTES**

Prix offert par la J.F.M.:
**Diane Bellefeuille, grade 10, 296, rue Simcoe, Winnipeg.**

Prix offert par la Rév. Mère Générale des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.:
**Aline Ruest, grade 4, 512, rue Kavanagh, St-Boniface.**

## Concours no 11

Nous vous présentons aujourd'hui le onzième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont exclus de ce concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:
a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

**CONDITIONS DU CONCOURS**

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 2 février à: Les Jeunes Franco-Manitobains, Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.**
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

**A l'avenir, il y aura une section pour les classes 7 à 12 et une section pour les classes 4 à 6.**

Classes 7 à 12
1. I apologize for my delay.
2. That's a breach of good manners.
3. With your leave, I shall do it.
4. I am sorry to keep you waiting.
5. He is heartless.
6. This man is goodness itself.
7. He spends his days in study.
8. Do this work three times running.
9. This scholar is dozing over his work.
10. The question is not put to you.

Classes 4 à 6
1. He would not speak to me.
2. I will see him.
3. Will you have some potatoes?
4. My father wishes me to be a farmer.
5. He made me wait one hour

NOM ..............................

ADRESSE ..............................

ECOLE .............................. CLASSE ..........

S. Exc. **Mgr Maurice Baudoux**, archevêque de St-Boniface, que l'on voit à gauche sur cette photo, bénissait dimanche dernier la nouvelle église et l'école St-Gérard, situées à 50, rue Foster. On reconnait, au centre, le **R. P. G. G. Cunningham**, C.Ss.R., curé de cette paroisse.
(Photo Winnipeg Free Press)

# Dunrea

**Séance de Noël**

Quelques jours avant Noël, les RR. SS. Oblates, institutrices à l'école du village, avaient préparé avec les élèves une séance récréative qui obtint un brillant succès. Une salle comble était bien la preuve de l'intérêt que les gens manifestent pour toutes ces organisations.

Voici un résumé du programme:

O Canada.

Duo "The race", par Solange Rondeau et Thérèse Boulet.

"Sound the trumpets loud and long", choeur de l'école.

"La première dent du petit Jésus", récité par le jeune William Boulet.

"Les poupées de Noël", marche rythmée par des petites négresses, sauvagesses, japonaises, même une mariée en miniature.

"64,000 questions", par Pierre Carney.

Piano, par Rose-Marie et Paul Paradis.

"Our dollies", chant par Dorothée Boulet et Patricia Desaulniers.

"Le Noël des petits oiseaux", par la chorale.

"Le médecin malgré lui", 2 scènes par Jeannine Bisson, la malade, Benoit Souyri et Pierre Carney.

"La danse des poinsettias", marche rythmée de toute beauté — qui charma l'assistance — par les grades élémentaires et supérieurs.

Piano.

"Alice in Christmas land", pièce et tableau représentant la crèche de Bethléem.

Le tout fut très bien rendu et captiva l'auditoire pendant plusieurs heures.

Finalement, le traditionnel père Noël fit son apparition et présida à la distribution des cadeaux et des nombreuses cartes de souhaits, au milieu d'un brouhaha indescriptible.

**Va-et-vient**

Mme Nap. Boulet est maintenant de retour au foyer avec son nouveau poupon, qui porte le nom de Marc.

Nous souhaitons un bon voyage et un heureux retour à MM. et Mmes Antoine et Clément Boulet, qui sont allés à Montréal en automobile, reconduire leur fils et frère, Léonard, tout en y visitant de la parenté.

Mme Lucien Légaré est revenue chez elle, après quelques semaines passées en ville.

M. et Mme Arthur Paradis recevaient avec plaisir la visite de M. Léopold Girardin, de Saskatoon.

MM. et Mmes L. et A. Lévesque, de Ste-Agathe, ainsi que M. Albert Vachon et ses deux jeunes filles, d'Oak Lake, sont venus passer quelques jours chez Mme Anna Boulet, à l'occasion des fêtes.

Le dimanche 20 janvier, M. le Dr Joubert avait le plaisir de recevoir la visite de sa soeur, Claire, accompagnée d'une amie, Mlle Doreen Papageorgiou, de St-Boniface.

**Partie de cartes**

Une troisième partie de cartes est en marche et aura lieu dans quelques semaines, si le temps le permet.

**Baptême**

Le 13 janvier: Robert John, né le 28 décembre, fils de M. et Mme John Spurrill. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Bazin, de Virden, oncle et tante de l'enfant.

# Le Vent... ...du Sud-Est

Il me fait plaisir d'annoncer aujourd'hui que la paroisse de St-Pierre s'est élu un chroniqueur. L'élection fut des plus rapides: il n'y eut qu'un vote et ce fut celui de "Vantard". C'est dire que son choix fut unanime.

La plupart savent pourquoi "Vantard" signe ainsi, mais pour ceux qui ne seraient pas au courant, il a choisi ce nom parce qu'il donne une idée assez juste de son caractère et de l'esprit de ses coparoissiens.

"Vantard" ne vous fera pas des chroniques comme on a l'habitude d'en lire. Il laisse à d'autres plus compétants de raconter qu'à l'occasion du mariage de mademoiselle, M. Untel a chanté le "Panis Angelicus"; que la mariée portait des souliers blancs, une robe de dentelle et un voile de satin; qu'à la noce, un verre de champagne fut servi, suivi d'un dîner à la dinde, et que pour cette occasion Mme Unetelle était en visite chez sa soeur, Mlle Unetelle.

"Vantard" s'efforcera plutôt de faire des commentaires, passer des jugements et s'amuser, même aux dépens des gens, des organisations et des événements. Il espère que personne ne s'insultera. Si cependant quelqu'un avait lieu en aucun temps de se sentir insulté, qu'il n'hésite pas à répondre par la voix de cet hebdomadaire. Peut-être aurons-nous du plaisir? A la semaine prochaine!

VANTARD.

## Pie XII reçoit S. Lloyd

CITE DU VATICAN — Le pape a reçu en audience M. Selwyn Lloyd, secrétaire aux Affaires étrangères de la Grande-Bretagne.

M. Lloyd s'est rendu au Vatican en compagnie de sir Douglas Frederick Howard, ministre de la Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège.



COURS DU GRAIN FOURNI PAR
**JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED**
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 92-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 83.2 | 83.2 | 83.2 | 83.2 | 83.4 |
| C.W. no 3 | 75.2 | 75.6 | 75.6 | 75.6 | 76 |
| Fourrage no 1 | 73.2 | 73.6 | 73.6 | 73.6 | 74 |
| Fourrage no 2 | 70.2 | 70.6 | 70.6 | 70.6 | 71 |
| Fourrage no 3 | 67.2 | 67.6 | 67.6 | 67.6 | 68 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. no 2 6 rangs | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 |
| C.W. no 3 6 rangs | 115 | 115 | 115 | 115 | 115 |
| Fourrage no 1 | 101.2 | 101.6 | 101.6 | 101.6 | 102 |
| Fourrage no 2 | 100.6 | 101.2 | 101.2 | 101.2 | 101.4 |
| Fourrage no 3 | 97.6 | 98.2 | 98.2 | 98.2 | 98.4 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 129.4 | 130.2 | 132 7/8 | 132 1/8 | 133 3/8 |
| C.W. no 3 | 124.4 | 125.2 | 127 7/8 | 127 1/8 | 128 3/8 |
| C.W. 2 rej. | 126 | 126.6 | 129 3/8 | 128 5/8 | 129 7/8 |
| C.W. no 4 | 112 7/8 | 113.4 | 116 1/8 | 115 3/8 | 116.4 |
| Ergot | 109 7/8 | 110.4 | 113 1/8 | 112 3/8 | 113.4 |
| Sur voie net | 129 7/8 | 130.4 | 133 1/8 | 132 3/8 | 133.6 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Mai | 78 1/8 | 78 1/8 | 78.2 | 78.2 | 78 3/8 |
| Juillet | 76.2 | 76.2 | 76.4 | 76.6 | 77 1/8 |
| Octobre | 76 | 76 1/8 | 76.2 | 76.4 | 76 3/8 |
| **ORGE —** | | | | | |
| Mai | 105 1/8 | 105 1/8 | 105 1/8 | 105.2 | 105.4 |
| Juillet | 102 1/8 | 101 7/8 | 102 1/8 | 102.2 | 102.4 |
| Octobre | 101 3/8 | 101.4 | 101 5/8 | 101.6 | 102 1/8 |
| **LIN —** | | | | | |
| Mai | 314.6 | 316 5/8 | 317 7/8 | 319.4 | 319 1/8 |
| Juillet | 307 | 308 | 308.4 | 309.6 | 309.4 |
| Octobre | 296 | 296 | 296.6 | 297.4 | 298.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Mai | 134 7/8 | 135.4 | 138 1/8 | 137 3/8 | 136.4 |
| Juillet | 133.4 | 133 7/8 | 136.4 | 135 3/8 | 137 |
| Octobre | 133.2 | 132.4 | 135.2 | 134 5/8 | 136.6 |

# N.-D.-de-Lourdes

**Partie de cartes**

Le 20 janvier avait lieu une partie de cartes organisée par les filles d'Isabelle pour obtenir des fonds d'aide à une famille hongroise de la paroisse.

Le prix d'entrée échoua à Mlle Annette Kolly. Les autres gagnants furent Mmes Antoine Dupasquier, Alban Magne et Marcien Bosc, MM. Joseph Deroche et Roger Pantel, Mlle M.-Ange Pantel, Mme Marcien Bosc, Mlle Lucille Chabbert, MM. Charles Sala et Roger Collet, Mme Philibert Iranq, MM. Gauthier, Gobin, René Meyer et Pierre Augert et Mlle Odile Bazin.

Les donateurs furent Mmes Albert Moulin et Dupasquier et M. Marcel Boulic.

Programme récréatif: M. Denis Lamoureux et son accordéon; Mlle Arlette Bérard, accompagnée au piano par Mme Lionel Brisson: "What will be, will be" et "On n'a pas tous les jours vingt ans"; "Légende canadienne", chantée par Mlles Colette Roch, Charlotte Lejeune et Suzanne Pelé, accompagnées au piano par Mme Brisson; trois morceaux d'accordéon, par M. Roger Sala.

La soirée se termina par un goûter.

# St-Georges

**Partie de cartes**

Le dimanche 20 janvier, au sous-sol du presbytère, avait lieu la 4e partie de cartes de la série.

M. Jean-Paul Caya gagna le prix d'entrée. Mlle Annette Chèvrefils et M. Paul Boulet furent chanceux aux cartes, tandis que Mme Georges Dupont et M. J.-P. Caya remportèrent les prix de consolation. La rafle favorisa Mme F. Dupont qui s'en retourna avec un beau couvre-lit de satin.

Un délicieux goûter clôtura cete soirée parfaitement réussie, grâce aux organisateurs et à ceux qui sont venus les encourager.

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 10 février. Bienvenue à tous.

**Election**

Après la grand-messe, le dimanche 20 février, avait lieu l'élection d'un nouveau syndic, en remplacement de M. René Vincent, sortant de charge. M. Isidore Dupont fut élu.

A l'assemblée annuelle du district Allard, le lundi 21 janvier, M. Elie Martel fut choisi commissaire, en remplacement de M. Edgar Vincent.

# Richer

**Çà et là**

Félicitations aux enfants de l'école du village, à l'occasion de l'ouverture de leur Caisse scolaire. Dès la première semaine, ils ont recueilli la somme de $33.00 avec 100 déposants.

La semaine dernière arrivait à Richer un jeune couple allemand, M. et Mme Heinz Menninger, qui résideront chez leurs oncle et tante, M. et Mme Carl Oswald.

Le dimanche 13 janvier, la paroisse de Richer recevait, lors d'une soirée sociale, treize jeunes Gais Manitobains. Durant la veillée, il y eut danses rondes et jeux de toutes sortes, voire même la danse de ballet.

Le dimanche 20 janvier, on a commencé une nouvelle série de bingo.

Mme Eugène Champagne reprend enfin des forces. Prompt rétablissement.

— Les grandes âmes sont comme les nuages: elles ne ramassent qu'afin de répandre.

KALIDASA.



# Transcona

**Thé en faveur des Hongrois**

Pour aider les réfugiés hongrois, les femmes de la Ligue Catholique donneront un thé dans la salle paroissiale, 609, rue Leola, le dimanche 3 février, de 2 h. 30 à 5 h. 30 de l'après-midi.

S. H. le maire J. S. Johnston ouvrira le thé et saluera les Hongrois de Transcona.

Recevront les invités: la présidente, Mme E.-A. Trudell; la directrice du thé, Mlle Hélène Blais; le directeur diocésain de l'immigration, M. l'abbé W. J. Szumski, et le conseiller de ville, M. Paul Martin.

En charge des différents comités: Mme P. Zolondek, table d'honneur; Mme C. Ziegler, trésorière; Mme S. Solkowski, serveuses; Mme W. B. Everton, sollicitation; Mme W. Oliver, cuisine; Mme A. Everton, table à thé. Assistantes: Mmes V. Durado, W. Burdeyny, A. Stein et U. Lamoureux et Mlle M. Coulombe.

Le thé et le café seront servis. Tous sont cordialement invités à encourager cette oeuvre de charité.

**Thé des "Brownies"**

Dimanche après-midi, les Jeannettes de la paroisse donnaient leur premier thé dans la salle paroissiale. Ce fut un réel succès.

Mme W. G. Taylor, commissaire du district pour les Guides, présida l'ouverture. Elle a dit combien elle était fière du groupe catholique de Jeannettes (Third Transcona Brownie Pack). Toutes les petites étaient en uniforme et furent très sages.

Durant le cours de l'après-midi, Mlle M. Hoskins, secrétaire provinciale des Guides, félicita chaleureusement les directrices du groupe pour les progrès accomplis en si peu de temps. Elle présenta des certificats au capitaine du groupe: résultat d'un cours de sept semaines d'entraînement et d'examens subis avec grand honneur. Les récipiendaires sont: Mlle K. Barrett, Mme D. Kennedy, Mme P. Andrée et Mlle Loraine Zolondek.

**Déjeuner-communion**

Après la messe de 8 h. 45, le dimanche 20 janvier, les Chevaliers de Colomb et leurs familles se réunissaient dans la "L. & G. Grill" pour un déjeuner en honneur des réfugiés hongrois de Transcona.

M. P. McCormick, Grand Chevalier, présidait. M. B. R. Wolfe présenta l'invité d'honneur, le R. P. Tereki, jésuite hongrois de Winnipeg, qui parla sur les persécutions en Hongrie et sur la difficulté de pratiquer la religion dans un pays envahi par les communistes. Il ajouta que si les Hongrois semblent parfois ne pas apprécier notre hospitalité, c'est principalement à cause de la différence de la langue parlée.

M. W. Fraser remercia l'invité d'honneur. Quatre-vingt-quinze personnes assistaient à ce déjeuner-communion.

**Tableau d'honneur à l'école**

Résultats des concours du mois de décembre:

Grade 8: Dolorès Schwartz, 92.
Grade 7: Fernande Paquette, 89.
Grade 6: Hélène Everton, 90.
Grade 5: Sharon Foot, 93.
Grade 4: Georgina Evanuik, 87.
Grade 3: Lucille Pitre, 90.
Grade 2: Dianne Lambert et Jane Reiger, A.
Grade 1: Lucille Paquette et Patricia Kennedy, A.

Une de nos anciennes élèves nous fait honneur à l'école publique. Lillianne Paquette s'est classée 5e sur 116 élèves des grades 9, aux examens de Noël.

**Nos malades**

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. A. Paul, hospitalisé depuis le 12 janvier à l'hôpital St-Boniface. Pour le moment, les visites sont limitées aux parents.

**Club des Jeunes**

La soirée récréative organisée par le Club des Jeunes fut un succès. M. Phil. Pitre et ses musiciens, de St-Boniface, étaient au programme. Les "Septones", ensemble vocal, et les quatre soeurs Coulombe exécutèrent des chants populaires. Mlle Mariette Bérard et Mlle Lorraine Pelland donnèrent des duos d'accordéon et de piano. Aussi, un trio de jeunes garçons — guitare et chanteurs "The Shadows", fut très bien applaudi. Le tout se termina par un goûter.

**Soirée des enfants de choeur**

Les enfants de choeur eurent une soirée récréative, samedi dernier, sous la direction de M. Robert Oliver.

Un intéressant film sur la Gendarmerie Royale, un film sur le hockey et deux courtes comédies furent présentés.

Il y eut des jeux et un goûter pour tous.

# Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Mirages d'été au milieu de la grande froidure: le gérant des ventes faisait l'inventaire de ses hameçons; un opérateur, les yeux tournés vers le sud, projette une grande tournée jusqu'en Louisiane; un autre compte les heures qui le rapprochent d'une nouvelle automobile; un fervent du golf rêve à un "birdie" sur le 19e trou; deux autres se proposent de faire la revue des problèmes internationaux en plein air; l'animateur d'"Autour de nos clochers", du club des jeunes, des heures de prédication à l'heure des dames, jure de ralentir le rythme endiablé de ses multiples occupations extra muros et de se faire doucettement griller la couenne au soleil; un de la nouvelle se propose, dès que juin poindra, de tourner sa boîte de pommes vers l'est et, une fois au terme de son voyage, de bâcler certaines choses demeurées en l'air depuis un an.

Ce soir, G. Pa. faisait ses débuts sur les planches. Au cours des répétitions, il a si bien endossé la redingote de son rôle qu'il ne rêve que produits pharmaceutiques. Notre aide pharmacien est devenu un connaisseur dans le parfum, les pâtes dentifrices, avec ou sans fluor. Il connait les secrets d'un sandwich et d'un "banana split".

Ce n'était qu'un mirage. Revenons à nos émissions de la semaine prochaine.

Le dimanche 27 janvier, à 12 h. 30, "Causerie agricole", sujet: plantes fourragères, récoltes et pâturages, et à 9 h. 30 p.m., "Autour de nos clochers": Ste-Rita.

Le lundi 28 janvier, à 7 h. 30, le petit théâtre de Radio-Canada mettra à l'affiche une pièce d'Alejandro Casona, auteur espagnol, intitulée "La justice du Corregidor", comédie en un acte.

Le mardi 29 janvier, à 9 h. 30, à l'émission "Chacun sa vérité", les grands écrivains, vus par eux-mêmes; ce soir, François Mauriac.

Le mercredi 30 janvier, à 9 h. 30, "Lecture de Chevet" présentera aux auditeurs du réseau français un conte de Marcel Aymé, intitulé "Le nain".

Le jeudi 31 janvier, à 8 h. 30 p.m., "Les voisins d'en face", sujet: le budget, une foule de petites choses.

**Les collégiens**

A compter du samedi 2 février, à 5 h. 45, les élèves du collège de St-Boniface présenteront une émission d'un quart d'heure. Ce programme promet d'être très intéressant.

— Il y a dans la conscience du devoir accompli quelque chose de plein qui fait sentir que malgré tout la vie est bonne.

Emile BERSOT.

*C. S. B.*

# Le Coin du Collège

**Directeur: Jean-Léon Bruyère**
**Directeur adjoint: Jean Pennober**
**Rédacteurs:**
**Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault**

### Retraite fermée

Les Rhétoriciens, à peine revenus des vacances de Noël, entraient en retraite fermée pour trois jours à la Maison des Retraites des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée. N'allez pas croire qu'ils avaient été bien méchants durant leurs vacances.

Cette retraite fut une expérience nouvelle, aussi profitable qu'intéressante. Il fait bon de s'arrêter de temps en temps pour examiner sa vie passée et assurer l'avenir en prenant de bonnes résolutions.

Le R. P. Martial Caron, S.J., a bien voulu s'arracher de ses chers Indiens de Caughnawaga pour venir donner ces exercices spirituels. Nous l'avons bien aimé. Il fallait faire quatre méditations par jour. Chaque élève avait sa chambre avec le mobilier d'usage: un prie-Dieu, une chaise, un bureau et un lit. Les repas furent excellents.

C. G., Rhétorique.

Un groupe de jeunes se renferment dans une maison de retraite pour trois jours. Quel privilège! Trois jours de solitude, une halte . . . un regard en arrière . . . s'arrêter un moment Nous sommes deux: Dieu et moi, face à face comme deux amis, le père et le fils. Nous posons les cartes sur la table. Le voyageur s'informe de la route, demande un plein d'essence. Le fils repart sur la route qu'il trouve plus belle que jamais.

L. G., Philo I.

Même si un finissant a déjà fait le choix d'un état de vie, ces trois jours de recueillement lui sont précieux. Après plusieurs méditations, nous sommes en mesure d'établir une véritable hiérarchie des valeurs, de voir quelle place chaque chose doit occuper dans notre vie. Comme cela fait du bien de réfléchir sur des vérités bien simples, mais que nous sommes portés à oublier, telle que "Dieu est Créateur et nous, ses créatures". En nous connaissant nous-mêmes davantage avec nos lacunes et nos défauts, nos aptitudes et nos qualités, nous pouvons mieux vérifier si notre choix de vie est objectif.

Quoique nous fassions, nous devrions toujours retenir ce conseil du Père Sertillanges; "Donnez tout ce qui est en vous, et si vous êtes fidèles à vous-mêmes, si vous l'êtes jusqu'à la fin, soyez assurés de parvenir à la perfection de votre oeuvre (de votre vie) — la vôtre, dis-je, celle que Dieu attend de vous et qui répond à ses grâces intérieures et extérieures".

L. A., Philo II.

### Potins du Coin

Le R. P. L. Hardy, S.J., s'est rendu dans l'Est durant les vacances de Noël pour assister aux funérailles d'une de ses soeurs. Nous apprenons aussi que le R. P. F. Robillard, S.J., a été également affligé du décès d'un frère. Les Collégiens offrent à tous deux leurs condoléances les plus sincères et leurs prières.

Le lundi 14 janvier eut lieu l'ouverture des Quarante Heures au Collège. Nuit et jour, les élèves se remplaçaient pour l'adoration. La cérémonie de déposition du St-Sacrement a eu lieu le mercredi matin. Espérons que les Collégiens ont profité de ces jours de dévotion intense envers l'Eucharistie.

Les Rhétoriciens ont un nouveau professeur de latin. Le R. P. Recteur, à qui les médecins recommandent le repos, n'a rien trouvé de plus adapté à son état de santé que l'enseignement de Cicéron. Soit dit en passant, il ajoute ce repos à sa besogne ordinaire.

Le journal "Mon Collège" ne végète pas. En plus d'une publication qui paraitra vers la mi-février, la direction de "Mon Collège", plus précisément Ernest Létourneau, a organisé un "pool" (pronostic, en France) sur la partie de hockey du 2 février entre les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston. Espérons que les Collégiens encourageront leur journal en achetant de nombreux billets. Le nom du gagnant sera proclamé le 7 février, lors de la soirée du Concours oratoire organisé par "Mon Collège".

Les Collégiens au micro. Les Collégiens seront sur les ondes de C.K.S.B. pour une série de treize émissions de 15 minutes chacune. Ces émissions commenceront en février. Vous pourrez entendre plusieurs artistes: musiciens, groupes de chanteurs, comédiens (le terme est juste, il y a beaucoup de talents au Collège). Pour plus de détails, écouter C.K.S.B.

Jean PENNOBER,
Philo I.

• • •

### Chronique sportive

Les vacances sont terminées. Nous voici de retour au Collège pour reprendre nos études. Mais les sports aussi se remettent en branle.

Durant les vacances, le grand club n'est pas resté complètement inactif. Le 28 décembre, il se rendait à Letellier pour jouer contre le club de l'endroit. Partie chaudement disputée, qui a exigé une période supplémentaire pour se terminer quand même par un match nul. C'est Wilfrid Gosselin qui fut notre étoile en comptant deux points durant les trois dernières minutes de jeu. Il enlevait ainsi au club de Letellier une victoire qui semblait assurée.

Depuis notre retour, les ligues ont repris leur plein fonctionnement. Chacun sent le besoin de bien s'entrainer en vue du festival d'hiver qui aura lieu le 27 janvier. Ah! quel festival nous aurons cette année! Nous espérons que le terrain du Collège sera le lieu de rendez-vous de tous les amateurs de hockey. Donc, au Collège de St-Boniface, le 27 janvier.







## Les paroissiens de St-Jean-Baptiste encouragent leur centre récréatif

ST-JEAN-BAPTISTE — Sous la présidence des Dames Auxiliaires avait lieu, le dimanche 13 janvier, une soirée récréative, bingo et partie de cartes, suivie d'un goûter et programme.

L'objectif était de procurer des jeux assez attrayants pour garder les jeunes dans la paroisse.

Le maitre de cérémonies, M. Arthur Vermette, souhaita la bienvenue à M. l'abbé B. Bélanger, administrateur, qui remercia les gens d'être venus encourager l'organisation qui tend à améliorer le centre récréatif.

Sur demande de Mme Arthur Vermette, quelques élèves de l'école du centre, sous la direction des religieuses, fournirent deux numéros. Vinrent ensuite les élèves des six écoles rurales. Félicitations aux institutrices. C'est un mouvement qui mérite d'être encouragé. Il faut que les jeunes apprennent à se présenter en public. N'oublions pas que de la jeunesse d'aujourd'hui sortiront les hommes de demain.

Un dernier numéro par un artiste invité, M. Arthur Roseland, étudiant d'Otterburne, imite très bien Elvis Presley. Il interpréta aussi quelques-unes de ses propres compositions. Il fut chaudement applaudi par tous. M. Roseland était accompagné des RR. FF. Robinson et Marcel Touzin, C.S.V. Ce dernier est le fils de M. et Mme Germain Touzin, de cette paroisse.

Sincères remerciements à tous les généreux donateurs qui permirent d'offrir de nombreux prix aux heureux gagnants. La soirée fut un vrai succès.

**Sports**

Sous l'habile direction de M. le curé, les jeunes joueurs de gouret de St-Jean-Baptiste semblent très enthousiastes. Puisse le succès couronner leurs efforts!

Le curling est aussi le rendez-vous de plusieurs et va bon train.

**Invitation à tous**

Rendez-vous en grand nombre, chaque samedi, aux parties de bingo au centre récréatif, pour la nouvelle série des parties qui commencera le samedi 19 janvier.

## Saint-Léon

**Tableau d'honneur**

Le résultat de l'instruction religieuse à l'école de St-Léon pour le premier semestre:

Grade XII: Alfred Fortier, 90.

Grade XI: Danielle Lafrenière, 80; Victor Labossière, 76; Edna Labossière, 70.

Grade X: Mechtilde Labossière, 86; Godelieve Sanders, 86; Doreen Rondeau, 71.

Grade IX: Simone Jamault, 85; Lucille Labossière, 81.

Grade VIII: Cécile Labossière, 80.

Grade VII: Lucille Fortier, 85.

Grade VI: Sylvia Labossière, 86.

Grade V: Lucille Routhier, 97.

Grade IV: Clara Labossière, 89; Vivian Labossière, 84; Paulette Fortier, 82; Lorraine Leblanc, 82; Jeannette Rémillard, 82.

Grade III: Jocelyne Labossière, 84; Paul-Emile Labossière, 76.

Grade II: Annette Mabon, 82; Florette Labossière, 82; Viola Grenier, 80.

**Décès**

Un des bienfaiteurs de la paroisse, M. Hugh Morisson, de Manitou, est décédé le mercredi 16 janvier.

**Va-et-vient**

Les collégiens, Raymond et Ronald Labossière et Gaston Sanders, sont de retour au collège, après avoir passé les vacances chez leurs parents.

## St-Lazare

**Va-et-vient**

M. et Mme Marcel Gaucher et leurs filles, Monique et Rachel, et Mlle Claire Chartier, de Gravelbourg, Sask., visitaient leurs parents et amis durant le temps des Fêtes.

Mme Jean Ménard et son fils, Vincent, de Fannystelle, étaient en promenade chez Mme Placide Prescott, mère de Mme Ménard.

Mlle Rhéa Simard était de passage chez ses parents, M. et Mme Eugène Simard. Elle est retournée au couvent de Laurier pour terminer ses études.

M. et Mme David Edwards et leur fils, de Calgary, Alta, ont visité leurs parents et amis.

M. Jean Florentin, de Winnipeg, était récemment en visite chez des amis de St-Lazare.

MM. Ernest et Marcel Lefranc, Jean-Marie Fouillard, Lucien Masalski et Roger Lemoine, de Kitimat, C.-B., sont venus en promenade chez leurs parents et amis.

Mlle Ruth Tremblay, de St-Vital, et M. Willie Tremblay, de Régina, ont passé le temps des Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Israël Tremblay.

Mlle Eileen Haney, de Prince Rupert, C.-B., a passé quelque temps chez ses parents et amis.

MM. Aimé, Charles et Gérard Chartier, de Rivers, et Auguste Chartier, de Winnipeg, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Emile Chartier.

M. et Mme Joseph Prescott et leur fille, Fleurette, Mme Pierre Huberdeau et ses deux filles étaient en visite chez leurs parents, à Dunrea.

M. Arthur Fenez visitait ses parents de Ste-Agathe.

M. et Mme Henri Simard et leur fils étaient en visite chez leurs parents, à Radville.

Etaient en visite à Bellsite, récemment: M. et Mme Robert Chartier et leurs deux fils, ainsi que Mlles Clarice Leblanc et Claudette Chartier, MM. Gérald et Aurel Leblanc.

M. Claude Chartier, de Saskatoon, Sask., visitait dernièrement sa mère, Mme Lionel Chartier.

M. Albert Roy était de passage à Rivers, Man.

Mlle Georgette Fouillard, de Winnipeg, a rendu visite à ses parents, M. et Mme G. Fouillard.

Le R. P. A. Hamel aida M. l'abbé P. Paquette, curé, pour les offices religieux du temps des Fêtes.

**Baptêmes**

Le 20 décembre: un fils à M. et Mme Denis Laferrière.

Le 30 décembre: un fils à M. et Mme Louis Huberdeau.

Le 7 janvier: une fille à M. et Mme Noël Lemoine. Née à l'hôpital de Russell, Man., elle fut le premier bébé de 1957 et, par conséquent, reçut de nombreux cadeaux. Félicitations!

**Malade**

M. Amédée Deschambault est à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac pour un repos complet de quelques semaines. Prompt rétablissement.

### Le village de Winkler s'oppose à la nouvelle carte électorale

WINKLER — La Chambre de Commerce locale de Winkler, par décision unanime, protestera contre l'insertion des cantons 3-4 dans la constitution de Dufferin comme l'indique la nouvelle carte électorale du Manitoba. Ce village du sud de la province, d'après la nouvelle carte, se trouverait enclavé entre les constitutions de Rhineland et de Pembina et ferait partie de celle de Dufferin.

"C'est par les liens communs de l'agriculture, de l'éducation, de l'économie et du passé culturel que nous sommes rattachés aux constitutions de Rhineland et de Pembina", a déclaré le président de la Chambre de Commerce, M. E. B. Loewen, lors de la déposition de la résolution.

Le président et le secrétaire ont été chargés d'assister à l'audition tenue à Morden, le 25 janvier, et d'y exprimer leur point de vue sur la question.

## Nouvelles émissions de timbres-postes en 1957

OTTAWA — L'hon. Hugues Lapointe, ministre des Postes, a annoncé que son ministère émettra en 1957 au moins dix nouveaux timbres-poste et un nouvel aérogramme.

Au début de mars, quatre grands timbres horizontaux seront émis pour illustrer des sports de plein air: le ski, la pêche, la natation et la chasse. Ces timbres sont émis pour souligner que le Canada est en toute saison un pays renommé pour la pratique des sports. Cette série de timbres sera unique dans l'histoire postale du Canada, car les quatre dessins différents, tous de la catégorie de 5c, seront imprimés sur chacune des feuilles de 50 timbres, et distribués aux maitres de poste pour la vente. Le public canadien pourra acheter un bloc de quatre timbres des quatre différents sujets.

En avril, un timbre de 5c sera émis pour souligner l'importance de la conservation de la faune sauvage du Canada. Ce timbre représentera le plongeon, oiseau très répandu au Canada.

En juin, un timbre-poste de 5c sera émis pour honorer l'éminent explorateur du Canada, David Thompson. En août, deux timbres-poste de 5c et de 15c respectivement, et un aérogramme de 10c, seront émis pour commémorer le 14e congrès de l'Union postale universelle. Ce congrès sera alors réuni au Canada. Ce sera la première fois que le congrès de ce groupe international aura lieu en notre pays.

Plus tard en 1957, l'émission d'un timbre-poste soulignera l'importance de l'industrie minière du Canada à l'occasion du sixième congrès de l'industrie minière et métallurgique du Commonwealth qui sera également tenu au Canada. En outre, les Postes canadiennes rendront hommage aux réalisations importantes du Fonds international des Nations-Unies pour le secours à l'enfance (FISE) par l'émission d'un timbre spécial. Ces deux timbres seront de 5c.

Ces timbres, qui ont été dessinés par des artistes canadiens, seront significatifs de la maturité croissante de l'art canadien.

Des précisions concernant les timbres susmentionnés seront communiquées plus tard dans l'année.

### Conférence à Québec d'oeuvres de charité

QUEBEC — Quelque 200 délégués, représentant toutes les régions du Canada, participent à la conférence annuelle des fédérations et conseils des oeuvres du Canada, à Québec.

La question des "fonds unis", forme de fédération qui tend à inclure non seulement les oeuvres d'une localité donnée mais qui étend ses cadres aux oeuvres nationales, est à l'ordre du jour des délibérations qui durent trois jours. L'an dernier, les campagnes fédérées avaient recueilli quelque $20,000,000.

# Régions d'écoles secondaires à l'étude au congrès des commissaires d'écoles

(Suite de la première page)

Le président, M. Dansereau, invita alors le R. P. Ludger Guy, S.J., à dire ce qu'il faudrait faire pour l'orientation des jeunes qui ne fréquenteront jamais le Collège.

**Le R. P. L. Guy**

Le conférencier précisa d'abord que ce problème de l'orientation des jeunes grandit sans cesse avec le développement général de nos ressources naturelles et de notre économie. Les étudiants des collèges classiques ont de sérieux avantages dans ce domaine: direction spirituelle et direction intellectuelle sont à leur portée immédiate. Mais les autres, ceux et celles qui abandonnent leur école en route ou qui se rendent au grade XII, ont-ils les lumières suffisantes pour s'orienter selon les facultés et les talents que la divine Providence leur a fournis?

Comme éducateurs, comme Français et comme catholiques, nous sommes obligés de nous occuper de ce problème et d'aider nos jeunes par tous les moyens possibles. Le conférencier signale donc que les associations de Parents et Maîtres et les Jeunes Franco-Manitobains auraient ici un sujet d'étude et même d'activité fort pratique.

Dans nos écoles, on devrait voir à ce que les bibliothèques soient dotées de volumes sur l'orientation et surtout possèdent des publications des différentes écoles de métiers, des collèges commerciaux, des universités, etc. Le Père présenta de fait à l'assemblée une liste de ces institutions qui fonctionnent au sein même de Winnipeg et de St-Boniface, et il offrit d'intéressantes précisions à ce propos. Il termina en exposant les possibilités d'entrée à l'Université pour les jeunes.

**Esprit de travail**

Le conférencier insista constamment sur le fait que, pour réussir pleinement dans n'importe quelle de ces écoles ou facultés, il faut d'une façon éminente des qualités de travail constant et régulier et une compétence reconnue. La question de savoir ou ne pas savoir l'anglais pour réussir est négligeable; avec un minimum d'anglais, et une forte dose de travail et de compétence, on saura faire son chemin partout. Aux commissaires d'écoles à instiller cet esprit de travail et ce désir de compétence aux jeunes qui leur sont actuellement confiés. L'avenir sera leur récompense.

La séance de lundi soir se termina par l'étude des résolutions à l'agenda au congrès de la "Manitoba School Trustees' Association", à Winnipeg.

**TROISIEME JOUR**

La troisième session du congrès a débuté dans une atmosphère de pessimisme, le candidat canadien-français n'ayant pas été élu à l'exécutif de l'association provinciale, tandis que de nouveaux commissaires de langue anglaise ont réussi à se faire élire. Les résultats semblèrent indiquer que les nôtres n'étaient pas suffisamment organisés, leur nombre, d'ailleurs, étant inférieur à celui de l'an passé, que nos "alliés" n'avaient pas fait front commun cette année, et enfin, que d'autres groupes s'arrangèrent pour s'entendre plus que par le passé.

**Le R. P. G. Ramaekers**

Un vibrant discours du R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, a beaucoup contribué à ranimer le courage des congressistes. L'orateur, en effet, a tracé un tableau saisissant du contraste entre l'hostilité à l'égard du français en 1916 et l'attitude actuelle d'un grand nombre de personnages et de corps influents.

Le R. P. Ramaekers fait remarquer que les Anglais aiment notre petit accent charmant, mais que, pour bien savoir la langue de ces derniers, il faut commencer par la fondation, le français. Parlant d'expérience, il souligna qu'une bonne bibliothèque de livres fait plus pour les élèves que l'étude de la grammaire, parce que la lecture fait aimer la langue, enrichir le vocabulaire, apprécier le style. Il raconta à ce propos l'histoire de la fillette qui n'avait lu que cinq livres, parce que c'était le répertoire total de la bibliothèques de classe. Le R. P. Ramaekers exhorta donc les commissaires à être généreux en votant de l'argent à cette fin.

**M. l'abbé H. Perron**

Appelé à prendre la parole à son tour, M. l'abbé H. Perron, visiteur des écoles, a rappelé le rôle respectif de la famille, de l'Etat et de l'Eglise dans l'éducation. Il a dénoncé la tendance centralisatrice actuelle du gouvernement fédéral. Afin de faire face à un danger semblable au provincial, il a préconisé deux pratiques: 1) que les commissaires paient bien les maîtres d'écoles, dont le mécontentement est le prétexte de beaucoup d'activité centralisatrice; 2) que l'on favorise la consolidation paroissiale des écoles.

**Elections**

M. Brunelle Léveillé a présidé les élections qui donnèrent les résultats suivants: président, M. Auguste Pineau, de Ste-Rose-du-Lac; 1er vice-président, M. Paul Martin, de St-Claude; 2e vice-président, M. Antonio Dumont, de Mariapolis; conseillers, nord, M. Louis Saquet, de Laurier, sud, M. Louis Légal, de St-Adolphe, ouest, M. Yves Rocan, de Somerset, est, M. Jean Dheilly, de Haywood, et centre, Me Alfred Monnin, de St-Boniface. Le R. P. Ludger Guy, S.J., demeure secrétaire-trésorier. Le salaire de ce dernier sera déterminé par l'exécutif.

Une discussion libre s'engagea ensuite sur les raisons de la défaite du candidat canadien-français aux élections de l'association provinciale. L'on suggéra que l'apathie patriotique faisait des ravages parmi les nôtres et se manifestait par la fuite de la responsabilité et l'attachement excessif au succès dans les affaires. M. Albini Gallant a dit qu'il serait peut-être utile d'augmenter le nombre des membres de l'exécutif pour créer plus d'intérêt. Il fut convenu en somme qu'une préparation plus intense du congrès et d'une candidature tout au long de l'année ramènerait l'enthousiasme et la victoire. En attendant l'on peut compter, paraît-il, sur l'amitié de plusieurs membres influents de l'exécutif de l'association provinciale.

Une veillée fraternelle clôtura le congrès, et les discussions amicales se prolongèrent tard dans la nuit.

(On publiera la semaine prochaine la liste des congressistes ainsi que des documents sur le plan des régions d'écoles secondaires.)





M. Léo Dufault, Grand Chevalier du Conseil Goulet (Norwood) no 3681, des Chevaliers de Colomb, qui vient d'être nommé au poste d'administrateur de la succursale de la maison Fides à St-Boniface par le R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général de Fides que l'on voit ici, photographié avec M. Dufault.

## RADIO SAINT-BONIFACE

**DIMANCHE**

8.55—Ouverture
9.00—Messe
9.55—Nouvelles
10.00—Nos missions
10.15—Pour nos malades
11.15—Jardins plantur
11.30—L'Eglise vivante
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouv. locales
12.30—Causerie agricole
12.45—Nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—Musique contemporaine
4.30—Nations au micro
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—CKSB présente
7.45—Les Pères Blancs
8.00—Match intercités
8.30—Jeunes artiste de CKSB
8.45—Nos chansonnettes
9.00—Radio-journal
9.15—Entretien du dimanche
9.30—Prise de bec
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Paris, le soir
12.00—Fermeture

**Du lundi au vendredi inclusivement**

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron sportive
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Psychologie de la vie quotidienne
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô, Manitoba
11.30—Feu de vie
11.45—Radio S.-C
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—La voix du Québec
12.25—Information rurale
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marchés du grain
1.30—Visages de l'amour
1.45—La Marjolaine
2.00—Opéra
2.30—Prom musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 12.50
4.00—S.D.S et Variétés
4.30—Pinocchio
4.45—Micro-vacances
5.30—En blanc et noir
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Rêverie musicale
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Revue de l'actualité
11.00—Nouvelles
11.10—Paris, le soir
12.15—Fermeture

**LUNDI**

9.30—Fémina
7.30—Petit théâtre
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Nos nations au micro (Allemands)
9.30—Idées en marche
10.00—Orchestre R.-C

**MARDI**

11.05—Jeanne Benoit (Thé Salada)
2.00—Courrier de Radio-Parents
7.30—Football au studio A
7.45—A propos de livres
8.30—Nos nations au micro (Allemands)
10.00—Concert intern.
9.30—Chacun sa vérité

**MERCREDI**

9.30—Fémina
10.50—A votre santé
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.30—Folklore allemand
10.05—L'heure exquise

**JEUDI**

7.30—Football au studio A
7.45—Les virtuoses
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Les voisins d'en face
9.30—Chansons de France
10.05—L'heure exquise

**VENDREDI**

9.30—Fémina
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Universal Radio présente
8.30—Neil Chotem et son orchestre
9.30—Conférence de Presse
10.05—L'heure exquise

**SAMEDI**

8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Prog. Sunny Boy
10.00—Nouvelles
1.10—Prev. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—Diner en musique
2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—Nos nations au micro (Allemands)
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Menu musical
6.15—Nouvelles
7.30—Nos chansonniers
8.00—Jazz en revue
8.30—Sons of the Golden West
8.45—Nos chansonnettes
9.00—Rosary Hour
10.00—L'heure exquise
11.10—Paris, le soir
12.15—Fermeture

# Les Martin au complet à Radville pour la 1ère fois depuis 16 ans

RADVILLE — Le Jour de l'An, chez M. et Mme Louis Martin, la famille Martin se réunissait pour la première fois depuis seize ans. On y remarquait: la mère de M. Martin, maintenant Mme J.-O. Boulet, et son mari, de Dunrea, Man.; ses frères, Clément, de Winnipeg, Henri, de Banff, Alta, Adrien, de Val d'Or, P.Q., Théobald, sa femme et 3 enfants, Georgette, Noël et Réal, de St-Jean-Baptiste, Man.; Albert, sa femme et 2 enfants, Jacques et Suzanne, de Val d'Or, P. Q.; sa soeur, Mme Bill Little (Emma), son mari et 2 filles, Anita et Priscilla, de Banff, Alta.

Un délicieux banquet leur fut servi au restaurant Glencoe et, à cette occasion, plusieurs photos du groupe furent prises.

**Çà et là**

M. et Mme Albert Martin et famille, ainsi qu'Adrien, ont passé quelques semaines ici à visiter leurs parents et nombreux amis.

M. et Mme Marcel Verot et enfants, et Mme Armand Bourassa et fils, rendirent visite à leur fille, Joan, à Minton, dimanche dernier.

**Naissance**

Le 11 janvier, à l'hôpital de Radville: une fille, à M. et Mme Henri Cherpin. Félicitations!

# Un dévoué paroissien de Vonda, M. D. Beaulieu, décédé le 3 janvier

VONDA — A l'hôpital University de Saskatoon, le jeudi 3 janvier, M. D. Beaulieu est décédé à l'âge de 61 ans, 6 mois et 13 jours, après une longue et pénible maladie.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil 2 filles, Lucille, employée à l'hôpital de Gravelbourg, et Annette, de Vonda, et 5 garçons, Ernest et Roland, de Vonda, Raymond, instituteur à Laventure, Lionel, de Garson, Ont., et Aimé, étudiant à l'Université de Saskatoon. Lui survivent également 3 frères, Ludger, Cyprien et Joseph, et 2 soeurs, Mme Charles Pelletier (Gilberte) et Mme J. Gendron (Rose).

Le corps fut exposé dans la demeure familiale à Vonda, samedi et dimanche. Une foule nombreuse de parents et d'amis vint prier pour le repos de son âme et lui rendre un dernier hommage.

Né à Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q., le 19 mai 1895, le défunt vint dans l'Ouest en 1919 et s'établit à Vonda. Il épousa Mlle Hélène Caron, en décembre 1925. Il fut agriculteur toute sa vie et était toujours prêt à se dévouer pour les oeuvres de charité. Il fut conseiller de la municipalité de 1944 à 1956, président de l'association Coopérative de 1946 à 1956, commissaire d'école de 1942 à 1954 et marguillier de 1930 à 1952.

De passage pour les funérailles, on remarquait MM. Lionel Beaulieu, de Garson, Ont., Lucille Beaulieu, de Gravelbourg, Raymond Beaulieu, de Laventure, MM. et Mmes William Fletcher, Vern Fletcher et William Caron, tous de Wainwright, Alberta, M. et Mme Georges Caron, de Vermilion, Alta, M. et Mme Albert Sirois, Mme Fred Howells et M. E. Legate, d'Edmonton; M. et Mme Allyre Sirois, de Gravelbourg, M. Adolphe Sirois, de Langbank, Sask., MM. Rodolphe Hudon et Alfred Robichaud, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q., et Paul-E. Sirois, Roger et Muriel Sirois, de Saskatoon.

La messe de Requiem fut chantée par le neveu du défunt, le R. P. Paul-Antoine Hudon, O.M.I., missionnaire à Brockett, Alta.

**Remerciements**

Mme Hélène Beaulieu et la famille désirent prendre cette occasion pour exprimer leurs remerciements sincères envers tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par aide, offrande de bouquets spirituels et de fleurs, soit par assistance aux funérailles.

Les paroissiens de Vonda expriment leurs sincères sympathies aux deux famille éprouvées.

**Décès de M. J. Parent**

M. J. Parent, âgé de 90 ans, est décédé à la demeure de M. et Mme Ernest Parent, le 15 décembre. La messe de Requiem eut lieu dans l'église St-Philippe de Néri, à Vonda, le 17 décembre.

Les porteurs étaient: MM. Ernest, Joseph et Wilfrid Parent, Auguste Bandet, Bernard Palail et Lucien Moyen.

Le défunt laisse dans le deuil 3 garçons: Ernest, de Vonda, Wilfrid et Joseph, de Léoville, et 2 filles, Mme Wilfrid Chaput (Yvonne), de Windsor, Ont., et Mme Polock (Ida), de Saskatoon.

**Remerciements**

La famille éprouvée désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie lors de ce deuil.

## Sedley

**Décès**

Le 22 décembre, à l'âge de 83 ans, est décédée, à St-Jacques-le-Mineur, P.Q., Mme Mina Guertin, épouse en premières noces de M. Zotique Coupal, de St-Philippe, Sask.

M. et Mme Coupal vinrent à Sedley il y a près de 45 ans. M. Coupal mourut en 1935. En février 1954, Mme Coupal épousait, en secondes noces, M. Misaël Guertin, de St-Jacques. Elle alla demeurer à St-Jacques et y mourut.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six fils, Charles, René et Réal, de Sedley, Henri, de Ste-Brigide, P.Q., Magella et Ferreol, de Vancouver, C.-B.; quatre filles, Mmes C. Alexandre (Flore), de Laprairie, P.Q., A. Trudeau (Irène) et Smith (Marie-Jeanne) de Prince-Albert, Sask., et R. Morin (Lucienne), de Régina; une belle-fille, Mme J.-L. Lefebvre, de Sedley; 50 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Tous les Canadiens français de Sedley s'unissent pour offrir leur sympathie à la famille éprouvée.

**Souper du jour de l'An**

Le traditionnel souper du jour de l'An de la famille de Mme C. Hamelin, de Sedley, eut lieu, cette année, dans la salle Community de Lajord. 35 convives (27 adultes et 8 enfants) entouraient la grande table présidée par l'aïeule, Mme C. Hamelin, âgée de 75 ans.

Les maîtres de cérémonies étaient MM. Raoul et Paul Hamelin, deux petits-fils de Mme Hamelin.

Invitée à réciter le bénédicité, Mme Hamelin dit cette prière et, ensuite, demanda au bon Dieu de répandre ses bénédictions sur sa famille, réunie autour d'elle, de lui accorder durant la nouvelle année santé, prospérité et bonheur.

Un succulent souper à la dinde avec légumes, tartes, gâteaux, salade et fruits fut fort goûté, à travers la joyeuse conversation des convives et plusieurs toasts.

Après le souper, pendant qu'on desservait la table, grand-maman distribua aux enfants des bas décorés contenant une pomme, des noix, des bonbons, de la gomme, du chocolat et un ballon. Inutile de dire que ces bas furent reçus avec des cris de joie et des "gros becs" à grand-mère.

Ensuite, des joueurs entourant cinq tables jouèrent une partie de whist qu'on appelle ordinairement "A travers Canada", mais cette fois, ce fut plutôt "A travers le monde", puisque les joueurs visitèrent le Canada, les Etats-Unis, l'Egypte et la Hongrie et s'aventurèrent même derrière le rideau de fer, en Russie, où ils furent reçus avec cordialité. Tout se passa le plus agréablement du monde.

Le premier prix alla à la table des Etats-Unis, présidée par grand-maman. Le reste de la soirée se passa en différents amusements: jeux de société, charades, etc.

Après un léger goûter, on se sépara en se disant: "A l'année prochaine", et grand-mère remercia le bon Dieu, de tout coeur, de lui avoir accordé encore un "jour de l'An", son jour!

Quel plus grand bonheur pour une aïeule qui se demande si ce sera peut-être le dernier jour de l'An qu'elle passera avec sa famille de se voir ainsi honorée comme une reine pour toute sa famille.

## Saint-Hubert

**Partie de cartes**

La partie de cartes du 9 janvier eut lieu avec succès dans 5 maisons de la paroisse. Les gagnants furent, pour les dames: 1er prix, Mme A. Dunand; consolation, Mme O. Boutin; pour les messieurs: 1er prix, M. V. Beauregard, consolation, M. F. Payot.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme P. Jordens, MM. Hubert Boutin, Marc Poncelet, W. Adamick et le petit David Jeannot.

Une loterie fut tirée et le gagnant fut M. Francis Payot.

**Foyer-Ecole**

Le 17 janvier eut lieu la première réunion de Foyer-Ecole, à l'école de St-Hubert; 13 personnes étaient présentes. Plusieurs sujets furent discutés avec intérêt. Un goûter suivit.

La prochaine réunion aura lieu le 21 février, à 8 h. p.m., avec l'espoir qu'un plus grand nombre de parents y prendront part.

**Çà et là**

M. et Mme Gérard Brulé et leurs enfants, de Lebret, et Mme Léo Dureault et ses enfants, de Wolseley, ont rendu visite à leurs parents, pour le Jour de l'An.

M. Albert Beaujot est allé visiter des parents et amis à Régina, pour 2 semaines.

M. Georges Brulé a été une semaine à l'hôpital de Whitewood, dernièrement.

M. et Mme Jean Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man., ont fait une courte visite ici, dimanche dernier.

## Gravelbourg

**Décès**

Le vendredi 5 janvier, à la cathédrale de Gravelbourg, avaient lieu les funérailles de M. Adélard Bossé, décédé après une courte maladie.

Les porteurs étaient: MM. Simon Mailhot, Philippe Soucy, E. Gauthier, Ron McLean, Jean Bourrée et le docteur D. Boudreau.

M. Bossé était très bien connu, ayant résidé dans la région pendant 43 ans. Il était aussi un membre actif des Chevaliers de Colomb. Il laisse dans le deuil trois soeurs, dont l'une est religieuse, et deux frères, du Québec, de l'Ontario et du Massachussetts.

**Mariage Piché-Bélisle**

Le 31 décembre, dans l'église Notre-Dame du St-Sacrement de Moose Jaw, avait lieu le mariage de René Piché, fils de M. et Mme D.-D. Piché, et d'Elaine Bélisle, fille de M. et Mme Jos. Bélisle. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à la cérémonie.

**Va-et-vient**

M. le Dr et Mme Gérard Duprat, de Cowansville, P.Q., visitèrent les familles Duprat durant les vacances.

M. et Mme Omer L'Heureux, Marcel et Diane, sont allés à Winnipeg visiter les parents de Mme L'Heureux.

M. et Mme Paul Fauchon et Connie, de Moose Jaw, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Léo Fauchon.

Mme A. Laflamme, de Montréal, P.Q., passe quelque temps chez son fils.

M. J.-B. Guénette, ainsi que Mme Arthur Bouffard et son petit garçon, sont allés à Winnipeg où ils ont visité des parents et amis.

Mlle Léonette Leblanc est en promenade ici depuis quelque temps.

M. et Mme Jean Langelier, Louis et Louise, ainsi que Mme Ernest Longpré, sont allés à Winnipeg assister au mariage de Mlle Madeleine Marchesseault, soeur de Mmes Langelier et Longpré. Ces deux dernières passeront une quinzaine de jours avec leur mère.

M. et Mme Donald Lamarre, Henry et Madeleine Bolen sont partis pour Vancouver où ils visiteront des parents.

Mlle Claire Samoisette passa une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Oscar Samoisette.

## Des Hongrois au crucifix de la paix de Pax Christi

BUHL — Plus de 130 jeunes Hongrois se sont réunis auprès du crucifix de la paix, érigé par Pax Christi, à Buhl, Allemagne, et y ont chanté leur hymne national à la mémoire de ceux qui sont tombés au cours des combats tendant à la libération de la Hongrie du joug soviétique. A cette occasion, les drapeau de l'ONU, des différentes nations de l'Europe et celui de la Hongrie avaient été hissés aux côtés du crucifix, tandis qu'un transparent portait l'inscription: "Le sang innocent crie vers le ciel".

# Le Club des 200

(Suite de la première page)

| | |
|---|---|
| Mgr Clovis St-Amant, P.D., St-Boniface (versé en 1954) | $500.00 |
| S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface | 25.00 |
| S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg | 25.00 |
| M. Camille Dussault, comptable de l'étude Monnin, Grafton, Deniset et Dowhan, 202, rue Despins, St-Boniface | 25.00 |
| M. Georges Hébert, 456, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface | 25.00 |
| M. Alph. Grégoire, Lorette | 25.00 |
| Me Maurice Arpin, 457, rue Main, Winnipeg | 25.00 |
| M. Roland Couture, gérant de CKSB, 596, rue Aulneau, St-Boniface | 25.00 |
| Dr Henri Guyot, 580, rue Aulneau, St-Boniface | 25.00 |
| M. Guy Morier, Medo-Land Dairy Products, 376, rue Marion, St-Boniface | 25.00 |
| M. Jean Boux, vice-président, Supercrete Ltd., St-Boniface | 50.00 |
| M. l'abbé Henri Perron, visiteur des écoles, archevêché, St-Boniface | 25.00 |
| Les Soeurs Grises de la Maison Provinciale, St-Boniface | 25.00 |
| RR. PP. Jésuites, Collège de St-Boniface | 25.00 |
| M. Emile Couture, de Couture Motors, St-Boniface | 25.00 |
| Me Alfred Monnin, 593, rue Langevin, St-Boniface | 25.00 |
| RR. PP. Oblats, Maison Provinciale, 89, rue Eastgate, Wpg | 25.00 |
| Toupin Lumber & Fuel Ltd., 388, rue Bertrand, St-Bon. | 25.00 |
| Dr Paul L'Heureux, 422, rue Valade, St-Boniface | 25.00 |
| M. J.-A. Dansereau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Taché, Lorette | 25.00 |
| M. l'abbé Maurice Sabourin, Rivers, Manitoba | 25.00 |
| M. Georges Jessop, gérant, Banque Canadienne Nationale, Winnipeg | 25.00 |
| M. Edmond Brodeur, M.A.L., St-Adolphe | 25.00 |
| Mgr J.-C. Paillé, P.D., Sanatorium, St-Vital | 25.00 |
| Dr R.-A. Jacques, Clinique St-Boniface, 343, rue Taché | 25.00 |
| M. J.-A. Couture, 600, rue Aulneau, St-Boniface | 25.00 |
| M. l'abbé O. Moquin, Somerset | 25.00 |
| M. et Mme Alexandre Perreault, Somerset | 25.00 |
| M. l'abbé Lucien Senez, La Broquerie | 25.00 |
| M. Pierre Raimbault, Cusson Lumber, Provencher et des Meurons, St-Boniface | 25.00 |
| RR. PP. Oblats, Noviciat, St-Norbert | 25.00 |
| M. Duff Roblin, 202 Devon Court, Winnipeg | 25.00 |
| M. Alfred Landry, 423, Place Cabana, St-Boniface | 25.00 |
| M. Laurent Desjardins, 138, boulevard Dollard, St-Bon. | 25.00 |
| M. Henri d'Eschambault, D'Eschambault Ltée, rue Provencher, St-Boniface | 25.00 |
| M. Arthur d'Eschambault, D'Eschambault Ltée, St-Bon. | 25.00 |
| Dr A.-D. Dandenault, 126, édifice Medical Arts, Winnipeg | 25.00 |
| M. René Jutras, M.P., Letellier | 25.00 |
| M. J.-Ernest Dumas, Supercrete Ltd., 790, rue St-Joseph, St-Boniface | 25.00 |
| Dr Gérard Létienne, édifice Medical Arts, Winnipeg | 25.00 |
| RR. PP. Franciscains, St-Charles | 25.00 |
| Soeurs Grises, Hospice Taché, St-Boniface | 25.00 |
| Mlle Gisèle Mackenzie, New-York | 25.00 |
| Lafrenière et Fils, rue Knudson, St-Boniface | 25.00 |
| M. Max Seipp, St. Boniface Hardware, St-Boniface | 25.00 |
| Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac | 25.00 |
| M. Aimé Vrignon, marchand général, Woodridge | 25.00 |
| Maison St-Joseph, Otterburne | 25.00 |
| M. Edouard Gagnon, P.S.S., Grand Séminaire, St-Boniface | 25.00 |
| M. C.-M. Duvenaud, Sandford (La Salle) | 25.00 |
| M. Eugène Tellier, St-Norbert | 25.00 |
| Dames de Ste-Anne, St-Norbert | 25.00 |
| Filles de la Croix, Maison Provinciale, St-Boniface | 25.00 |
| Dr Léonard Marcoux, Morris | 25.00 |
| M. J.-A.-M. de la Giclais, rue Grosvenor, Winnipeg | 25.00 |
| Dr P.-E. LaFlèche, rue Sherbrook, Winnipeg | 25.00 |
| L'honorable juge J.-T. Beaubien, Winnipeg | 25.00 |
| M. Gildas Molgat, M.A.L., Ste-Rose-du-Lac | 25.00 |
| M. Wilfrid Decosse, Somerset | 25.00 |
| M. l'abbé G. Montminy, Haywood | 25.00 |
| Me Louis Deniset, St-Boniface | 25.00 |
| Mgr Boniface Diederichs, Swan Lake | 25.00 |
| M. l'abbé Antoine d'Eschambault, St-Emile | 25.00 |
| M. Jos.-E. De Gagné, St-Boniface | 25.00 |
| R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., CARC, Lachine, P.Q. | 25.00 |
| Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste | 25.00 |
| Club Richelieu, St-Boniface | 25.00 |
| RR. PP. Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes | 25.00 |
| M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, Rome, Italie | 25.00 |
| Chez Huot, 200, avenue Provencher, St-Boniface | 25.00 |
| Hon. Edmond Préfontaine, secrétaire provincial et ministre des Affaires municipales, St-Pierre-Jolys | 40.00 |
| Dames de Ste-Anne, St-Boniface | 25.00 |
| M. Philippe Bibaud, Norris Grain Co. Ltd., Winnipeg | 25.00 |
| M. Léo Rémillard, 277, avenue Provencher, St-Boniface | 25.00 |
| Union Nationale Métisse, St-Vital | 25.00 |
| Club Social Lydia, paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg | 25.00 |
| Labossière et Fils, 353, ave Provencher, St-Boniface | 25.00 |
| M. l'abbé Léon Roy, St-Malo | 25.00 |
| M. l'abbé J.-A. Brunet, St-Adolphe | 25.00 |
| M. A.-O. Beaudry, South Junction | 25.00 |
| Dr Clément Lavoie, 400, rue Taché, St-Boniface | 25.00 |
| Maison Provinciale, Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Winnipeg | 25.00 |
| M. A.-E. Paquin, Pharmacie Paquin, 157, ave Provencher, St-Boniface | 25.00 |
| MM. Jean et Louis Préfontaine, Pharmacie Préfontaine, 243, rue Marion, Norwood | 25.00 |
| M. l'abbé Rodolphe Bélanger, Lorette | 25.00 |
| M. Louis Marcoux, Lorette | 25.00 |
| M. Joseph Pelletier, 441, rue des Meurons, St-Boniface | 25.00 |
| Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface | 25.00 |
| M. Josaphat Doyon, Bruxelles | 25.00 |
| M. O. Desaulniers, St-Jean-Baptiste | 25.00 |
| Eagle Bus Lines, 166, ave Provencher, St-Boniface | 25.00 |
| Salons Funéraires P. Coutu, 156, rue Marion, St-Boniface | 25.00 |
| M. l'abbé Sylvio Caron, Fannystelle | 25.00 |
| M. Robert Bockstael, Bockstael Construction, St-Boniface | 25.00 |
| M. Jean Sorin, Aubigny | 25.00 |
| M. A.-H. Côté, Western Paint, Winnipeg | 25.00 |
| M. Jean Schimnowski, Western Paint, St-Boniface | 25.00 |
| RR. PP. Oblats, Ste-Rose-du-Lac | 25.00 |
| Soeurs de la Charité, Hôpital Ste-Rose-du-Lac | 25.00 |
| M. J. Maillard, St. Rose Creamery, Ste-Rose-du-Lac | 25.00 |
| Dr Armand Laurin, St-Boniface | 25.00 |
| M. Rodrigue Duquette, Winnipeg | 25.00 |
| M. Louis Molgat, marchand, Strathclair | 25.00 |
| MM. Jos. et Frank Van Belleghem, Hôtel Tourist, St-Bon. | 25.00 |
| M. l'abbé Adélard Couture, Ste-Agathe | 25.00 |
| Chevaliers de Colomb, Ste-Agathe | 25.00 |
| MM. Emmanuel et Isidore Lemoine, Ste-Agathe | 25.00 |
| Mme J.-C. Davis, St-Boniface | 25.00 |
| RR. PP. Franciscains, paroisse Ste-Marie, St-Vital, Man. | 25.00 |
| Emilien Rochette et Fils, Québec | 25.00 |
| M. J.-E. Mireault, 431, rue Main, Winnipeg | 25.00 |
| R. P. Ludger Guy, S.J., St-Boniface | 25.00 |
| M. le juge Alexandre Bernier, Winnipeg | 25.00 |
| M. Jean Lavallée, St-Boniface | 25.00 |
| M. Roger Teillet, M.A.L., St-Boniface | 25.00 |

# TRIBUNE LIBRE

**Un ambassadeur au Vatican**

M. le directeur,

Notre gouvernement admet "en principe" que l'on puisse nommer un ambassadeur auprès du Vatican. En réalité, c'est bien différent! Est-ce là un mystère? J'ai souvenance qu'au cours de la dernière campagne électorale fédérale, la plupart des députés ministériels et catholiques ont promis à qui voulait les entendre que la question serait réglée immédiatement après les élections.

Or, depuis ce temps, il règne un silence de mort sur la question. Refuse-t-on d'acquiescer au désir des Canadiens par mesure d'économie? Ce serait une bien pauvre excuse, de la part du gouvernement qui consacre près de 60 millions par année à ses diverses missions diplomatiques.

Pour ne pas blesser la majorité alors? D'abord, qu'est-ce qu'une majorité? Chiffres en main, j'affirme que les catholiques constituent l'élément confessionnel le plus considérable au Canada. Et dans ce cas, il ne s'agit pas de représenter notre pays auprès du Chef des catholiques du monde entier, mais auprès d'un gouvernement autonome, dont Pie XII est le Chef temporel.

Que le bloc soviétique refuse ce contact diplomatique, c'est facile à comprendre. Que certains pays en fassent autant par mesure d'économie, cela s'explique. Mais, dans un pays, où l'expression "Qu'est-ce qu'un million?" est devenue proverbiale, quelle excuse d'ordre financier peuvent offrir ceux dont un collègue a endossé ce dicton? Ce futur ambassadeur serait-il un autre cheval de bataille? De la cavalerie libérale, au cours des mois à venir?

L'avenir nous le dira!

J. VOIS-CLAIR.

## Les miracles des Evangiles étudiés

ASSISE — Les résultats d'une enquête effectuée parmi d'éminentes personnalités du monde médical afin d'établir si les miracles de Jésus rapportés par les Evangiles peuvent être expliqués suivant les lois naturelles, ont été publiés par la revue "La Rocca".

Le premier miracle examiné a été celui de la Résurrection de Lazare sur lequel ont été appelés à se prononcer des savants tels que le professeur Bruno Borghi, de l'Université de Florence; le professeur Mario Cotellessa, de l'Université de Bologne; le professeur Giulio Sotgiu, également de l'Université de Bologne; le professeur Pietro Sisto, de l'Institut de pathologie de l'Université de Turin. Ces personnalités ont toutes exclu qu'une résurrection puisse être expliquée de façon scientifique, car si un organisme est réellement mort, il n'est naturellement pas possible qu'il puisse recommencer à vivre.

# Décès de M. Pierre-H. Dubé, dévoué pionnier de Wolseley

WOLSELEY — Le samedi 12 janvier s'éteignit, à l'hospice des vieillards de Wolseley, un de nos plus anciens pionniers, M. Pierre-Herménégilde Dubé. Il était âgé de 91 ans.

Né à Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, P.Q., le 24 février 1865, il épousa, en 1890, Mlle Mary Albertine Vankirk et, quatre années plus tard, vint s'établir à Wolseley. A l'exception des quelques années qu'il vécut à Fillmore, M. Dubé passa quelque soixante ans à Wolseley.

M. Dubé fut toujours un catholique ardent et dévoué. Il fut à tour de rôle syndic de la paroisse, commissaire d'école et, pendant plusieurs années, juge de paix.

Les funérailles eurent lieu à l'église Ste-Anne et, malgré la mauvaise température, plusieurs se firent un devoir de venir rendre leurs derniers respects au vénéré vieillard. Les porteurs étaient MM. Gédéon Langlois, Adrien Bonneville, Lucien Dureau, Antonio Béliveau, L.-B. Pierre et Edouard Couckuyt. Le jeune Raymond Dubé portait la croix.

M. Dubé laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils adoptif, Owen.

**Çà et là**

MM. et Mmes Albey Dureault, Laurent Noels, Antonio Béliveau, Gérard Mailhot, Louis Dureault et Henry Verin se rendirent à Régina, le 9 janvier, afin de fêter le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Léo Mailhot.

M. Eloi Tourigny, Mme Emile Souchotte et sa fillette, Louise, furent hospitalisés dernièrement.

Mme Agnès Cyr, de Detroit, Mich., visite ses nombreux parents, les familles Laverdière, de Wolseley, Ponteix et Broadview.

M. et Mme Albey Dureault assistèrent aux célébrations du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Willie O'Shaughnessay, à Régina, le dimanche 13 janvier.

En fin de semaine, l'on remarquait M. et Mme A. Hanson, de Régina, chez M. et Mme Laurent Noels; M. et Mme Grant Beckett, de Régina, chez M. et Mme A. Béliveau.

M. Guy Savoie, instructeur de natation à la gendarmerie royale du Canada à Régina, visitait M. l'abbé L. Savoie et Mme F. Savoie, en fin de semaine.

**Partie de cartes**

Dimanche eut lieu notre première partie de cartes de l'année. Elle fut organisée par M. Henri Coueslan, aidé des familles Coueslan, Fred Best, Gédéon Langlois, Georges Duchesne, J. Gates, Mmes Matusko et G. Keath, Mlle Thérèse Bourrie et M. J. Soron.

Les divers prix allèrent aux personnes suivantes: cartes, MM. Albey Dureault, Lionel Langlois et Georges Duchesne, Mmes A. Bonneville, Henri Coueslan et Jack Thomas; prix d'entrée, M. Eugène Laverdière; bingo, Mmes A. Béliveau (2) et Eloi Tourigny, MM. Nick Petruchyn, Steve Petruchyn (2), Andrew Schneider, Eugène Laverdière, Paul Barnes, Roger et René Binst et Lionel Langlois.



**Pieter van der Meer de Walcheren**, auteur et converti, photographié le jour de son ordination comme prêtre bénédictin, à l'âge de 76 ans. Il est le fondateur d'un cercle littéraire hollandais très influent et l'auteur de nombreux volumes et articles de revues. "Le Paradis Blanc", l'histoire de la vie carthusienne, est une de ses oeuvres les mieux connues. Converti en 1911, il entra au monastère d'Oosterhaut, Hollande, en 1930, mais ne fut admis en permanence à la vie monastique qu'après la mort de sa femme, il y a deux ans. (NC)

# La vie sportive à Redvers intéresse beaucoup les jeunes

REDVERS — La saison de hockey bat son plein. Redvers reste invaincu, jusqu'à daté, dans la ligue triangle de la Saskatchewan. On n'a connu qu'une seule défaite, en rencontre amicale, contre Melita, au pointage de 9 à 6.

Le soir du 19 janvier, à Redvers, l'équipe locale a vaincu Fillmore au pointage de 8 à 4, dans une partie régulière. La partie fut excitante, quoique assez dure par moments.

Le 23 janvier, il y eut rencontre amicale entre Redvers et Deloraine, ici même. Le vendredi 25 janvier, le club de Redvers rencontrera l'équipe de Sedley chez elle, et cette équipe viendra à Redvers, le mercredi 30 janvier: ces deux parties comptent pour la ligue triangle.

L'équipe de Redvers a reçu du renfort avec l'inscription de quatre joueurs de la paroisse voisine, St-Maurice de Bellegarde. Ce sont: Henri Poirier, Stan. Poirier, Maurice Poirier et le R. F. Albert.

Voici la composition complète de l'équipe: Henri Poirier et Denis Smith, gardiens de but; Jack Lovete, Ross Yadsen, Ralf Weiger, Fred Dunns, Pierre Buissé et Georges Rogg, arrières; Stan. Poirier, Omer Smith, Keith Raisbeck, Paul Martine, Jim Raisbeck (entraineur), Frère Albert, Don Fraser, Maurice Poirier, Wayne Thomas et Harvey Marchand, avants. Puisse ce dernier se rétablir promptement: il s'est fracturé la cheville, le 4 janvier, à Fillmore.

# Mme François Gautron, de Dumas, décédée à l'hospice St-Hubert

DUMAS — C'est avec peine que nous avons appris la mort de Mme François Gautron, décédée à l'hospice St-Hubert à l'âge de 77 ans, après plusieurs mois de souffrances. Elle laisse dans le deuil 4 fils et 2 filles du premier lit: Alphonse Benoît, de Spokane, E.-U., Henri, de Trail, C.-B., Willie, de Pentincton, C.-B., Antonio, de Vancouver, C.-B.; Mme Arthur Slater (Antoinette), de Moose Jaw, Sask., et Mme O. Densky, de Vancouver, C.-B., et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 18 janvier, à 10 h. 30, dans l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé A. Vandendriesshe officiait. L'enterrement se fit au cimetière local.

Les porteurs furent: MM. Dan et Emile Blaise, Robert Jacques, Arthur Charles, Adonaï Deschamps et Ludger Lamontagne.

**Remerciements**

Les familles Gautron et Benoît désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de fleurs, d'honoraires de messes, soit par visites ou assistance aux funérailles.

**Çà et là**

M. et Mme Robert Jacques et leurs enfants, ainsi que leurs fille et gendre, M. et Mme André Baudu, de Vandura, sont allés rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Walter Wyporowich, à Kelso.

## Léoville

**Nouveau curé**

Le 31 décembre au soir, M. l'abbé Roland Gaudet arrivait à Léoville pour s'y établir. Les paroissiens lui souhaitent la plus cordiale bienvenue et sont prêts à faire preuve de leur entière coopération.

Dès le soir de son arrivée, M. le curé chanta la messe de minuit, après une heure sainte. Il y eut beaucoup de communions à cette occasion.

Cette semaine, il s'est rendu à Prince-Albert pour faire sa retraite annuelle.

**Çà et là**

Le mardi 15 janvier, le R. P. Florido Turgeon, O.M.I., disait sa messe dans la chapelle des Filles de la Providence et à leurs intentions.

Mme Paul-Emile Ruel, qui a enseigné jusqu'à Noël, est maintenant remplacée par Mme Albert Gobeil, d'Albertville. Nous souhaitons bienvenue et bonne chance à notre nouvelle institutrice. Nous remercions bien sincèrement Mme Ruel pour tout son dévouement.

Pendant le congé de Noël, Mlle Claire Thibault est allée passer ses vacances chez ses parents, à Fairhome. M. Maurice Levesque s'est rendu dans sa famille, à Prud'homme.

Les premiers jours de janvier, M. l'abbé Antonio Coursol, supérieur du Petit Séminaire de Prince-Albert, et sa soeur, Mlle Coursol, rendirent visite aux Filles de la Sagesse et aux Filles de la Providence.

## Willow-Bunch

**Va-et-vient**

M. et Mme W. Winslow sont allés passer quelque temps chez leurs fille et gendre, M. et Mme G. Fafard, à Stoughton, dernièrement.

Mlle Anna Bonneau, garde-malade, est partie travailler à l'hôpital de Swift Current.

Etaient de passage au presbytère, dernièrement: MM. les abbés R. Larivière et Roger Ducharme, de Gravelbourg, Fernand Ducharme, de Fife Lake, et Lucien Rodrigue, de St-Victor. Ce dernier rendit visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

Mlle Estelle Rainville, garde-malade à Ponteix, est en promenade à Willow-Bunch, où elle visite sa soeur, Mme D. Joyal.

M. et Mme Emile Campagne et leur famille sont revenus de leur voyage en Colombie-Britannique.

**Statistiques**

Il y eut, dans l'année de 1956, 33 baptêmes, 38 premières communions, 12 mariages, 6 sépultures (3 adultes et 3 enfants) et 22,000 communions.

**Election**

Le dimanche 20 janvier, après la grand-messe, eut lieu l'élection d'un syndic. M. Siméon Boisvert fut élu, remplaçant M. J.-A. Mathieu, sortant de charge. Nous souhaitons bonne chance au nouveau syndic, élu pour un terme de trois ans.

**Films français**

Le Cercle d'Education pour adultes présenta son troisième film français, une comédie intitulée "Pas si bêtes". La salle fut pleine aux deux présentations, celles de l'après-midi et du soir du dimanche 20 janvier.

Avant la représentation, il y eut un petit film documentaire "Echelle mobile", deux chansons par Mlle Hélène Lapaire, de Willow-Bunch, et une causerie par le Dr André Lizaire, dentiste du village.

Le R. F. Justinien, F.E.C., adressa la parole au nom du Cercle d'Education pour adultes, donnant des détails sur cette association, révéla le prix des films et exprima le souhait de voir continuer ces représentations mensuelles.

Le prochain film sera donné le dimanche 17 février et s'intitulera "Golgatha". Bienvenue à tous!

Merci à tous ceux et celles qui y ont déjà pris part, non seulement les habitants de Willow-Bunch, mais surtout ceux des paroisses environnantes.



# Mme Augustine Manège décédée à Prince-Albert à l'âge de 79 ans

PRINCE-ALBERT — Encore une autre de nos premières pionnières nous quittait pour un monde meilleur, le 1er janvier. Mme Augustine Ménage, âgée de 79 ans et 8 mois, appartenait à l'une des premières familles, venues de France s'établir dans le district de Domremy.

Née à Frosse (Vendée), France, le 29 avril 1877, elle arriva au Canada, à l'âge de 18 ans, avec ses parents, M. et Mme Pierre Joubert, ses frères et soeurs, Auguste, Gustave, Maurice et Edmond, Rose, Marie, Françoise et Fernande. Cette dernière, Mme R. Neefs, est la seule survivante.

La défunte contracta mariage avec M. Léon Ménage, de France, le 13 novembre 1900.

Lui survivent trois filles, la Rév. Mère St-Léon, de Végreville, Alta, Mme Robert Vallet, de Singapour, Malaisie, et Mme Germaine Trottier, de Prince-Albert. Son seul fils, Théophile, est décédé, il y a 2 ans, à Edmonton.

Les porteurs étaient MM. Roger Ménage, Johnny Joubert, Gustave Beaudais, Roy Neefs, Bill Berès et Frank Dobson.

Une assistance nombreuse venue de tous les districts environnants assista au service funéraire qui fut chanté dans la cathédrale du Sacré-Coeur par M. l'abbé M. Leblanc. Mgr J.-A. Boucher fit la levée du corps. Mme Simonne Ward touchait l'orgue. Les séminaristes, sous l'habile direction de M. l'abbé E. Ward, firent les frais du chant, assistés de MM. A.-L. Pagé, H. LaHaye et M. Begrand.

**Activités de la L.F.C.**

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques (branche française) eut lieu le mercredi 9 janvier chez Mme A. Lemieux. Quatorze membres étaient présents. La prière fut lue par la présidente, puis les minutes furent lues par Mme M. Vachon, secrétaire. Les futures parties de cartes et la vente de pâtisseries furent discutées.

A Mmes Albert Dupuis et M. Vachon incombera la charge de visiter les patients à l'hôpital Victoria, durant le mois de mai.

A l'issue de l'assemblée, un délicieux goûter fut servi. Une autre partie de cartes aura lieu le mardi 29 janvier à l'auditorium.

**Partie de cartes**

Le mardi 15 janvier eut lieu une partie de cartes à l'auditorium. Vingt mains furent jouées; en voici les gagnants: Mmes L. Parent et M. Rousson, Mlle Esther Bernard et M. U. Charlebois. Le prix d'entrée alla à Mme A. Neider.

Un succulent goûter fut servi par Mmes A. Lemieux et M. Bezdel.

**Va-et-vient**

Mlle Annette Houle s'envola pour Miami, Floride, où elle visitera M. et Mme H. Eisler, autrefois de Prince-Albert. Elle était accompagnée de M. E. A. Rawlinson, gérant de notre poste radiophonique, CKBI, et Mme Rawlinson.

M. et Mme G. Dion et Georgianne, sont revenus de Lewvan, Sask., où ils rendirent visite à la famille John O'Byrne, ainsi qu'à M. et Mme A. Trudeau, de Prince-Albert, qui nous reviendront au printemps.

Récemment, M. et Mme Thomas Lefaivre recevaient la visite de leurs enfants pour les fêtes. M. Lefaivre célébrait, le samedi 19 janvier, son 79e anniversaire de naissance. Il se porte à merveille malgré son âge avancé.

# Mme W. Lafrance, de Delmas, est décédée à l'âge de 76 ans

DELMAS — Le vendredi 11 janvier, Mme Willie Lafrance (Lucie Bruneau) est décédée, à l'âge de 76 ans, à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford.

Elle naquit en 1881 à St-Pierre, Man. En 1907, dans la même paroisse, elle épousa M. Willie Lafrance. En 1923, ils vinrent s'établir à Delmas. Mme Lafrance était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Le souvenir de son dévouement inlassable et de sa tendre sollicitude restera pour toujours gravé dans le coeur de ses enfants, qui tous lui survivent. Ce sont: Willie, Alfred, Lionel, Georges, Noëlla (Mme Tuckey), Raymonde (Mme Tolker), Annette (Mme Roy). Lui survivent également, outre son époux, 2 soeurs, Mme Lusignan et Mlle Bruneau, 29 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu, le lundi 14 janvier, dans l'église pasoissiale. Le R. P. D. Lafrance, O.M.I., neveu de la défunte, officiait. Il était assisté des RR. PP. J.-A. Bidault et A. Tétreault, O.M.I. Mme W. Guinan touchait l'orgue, et le R. P. J.-A. Lavallée, O.M.I., dirigeait la chorale.

Les porteurs étaient: MM. P.-E. Bernier, Donat Lessard, Robert Roy, Philippe Lacoursière, Arthur Gravelle et Antoine L'Heureux.

**Remerciements**

La famille Lafrance désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

## Meyronne

**Baptême**

Le 1er janvier: Ralph-Emile, fils de M. et Mme John Corcoran (Angèle Verhelst). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Delaet, représentés par M. et Mme Victor Verhesh, de Laflèche, grands-parents de l'enfant.

**Nouveau marguillier**

Le dimanche 13 janvier, M. A. Laplante fut élu marguillier en remplacement de M. François Brière, sortant de charge.

**Mariage Chase-Lovely**

Le samedi 19 janvier, M. Lloyd Chase et Mlle Marlene Lovely, après avoir entendu la messe et reçu la sainte communion, furent unis dans les liens du mariage par M. l'abbé Georges Thuot, curé de la paroisse St-Albert-le-Grand, de Mankota. Les témoins furent M. Emile Brisebois et Mlle Dolorès Pratt.

Un thé fut offert dans la salle municipale de Hazenmore par M. et Mme Lovely, parents de la mariée. Suivit une soirée dansante qui réunit les nombreux amis des élus du jour.

Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux.

**Çà et là**

Etudiants retournés aux études: Mlles Marianne Brisebois, de Kincaid, Anne Brière, de Meyronne, au collège Thévenet de Gravelbourg; M. Douglas Therens, au collège St. Thomas More, de Saskatoon, M. Louis Brisebois, au collège de Gravelbourg.

M. Lucien Barsalou, de Moose Jaw, est en visite chez son père et sa soeur, à Meyronne.

M. Emile Brisebois, de Kitimat, C.-B., est en vacances chez ses parents, M. et Mme Trefflé Brisebois.

Meilleurs voeux de rétablissement à M. Ulric Monette, actuellement hospitalisé à Mankota.

## Régina

**Parties de cartes**

Le dimanche 13 janvier, dans la salle St-Jean-Baptiste, les Dames de l'Autel organisaient la première partie de cartes de l'année.

A cause de la température froide, l'assistance ne fut que moyenne. Les gagnants furent les personnes suivantes: whist, dames—Mlle Victoria Faubert, 1er prix, Mme Hugh Coyle, consolation; hommes, M. Pierre Hamel, 1er prix, M. Jean LeNabat, consolation; bridge, dames — Mme Victor Tessier, 1er prix, Mme Wilfrid Perras, consolation; hommes, M. Richard Barré, 1er prix, M. Wilfrid Perras, consolation.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Emile Hamel.

Les Dames de l'Autel désirent remercier tous ceux qui ont bravé le froid pour venir les encourager.

Le dimanche 27 janvier, la 2e partie de cartes aura lieu dans la salle St-Jean-Baptiste, située à l'angle de la 15e avenue et la rue Lorne. Amenez vos amis et venez en grand nombre.

Le dimanche 10 février aura lieu une partie de cartes suivie d'un programme récréatif des plus intéressants. Venez donc nombreux et, surtout, ne manquez pas le programme récréatif. Vous ne le regretterez pas. Amenez vos amis pour fêter ensemble la St-Valentin.

**Le temps des Fêtes**

La messe de minuit fut célébrée par le R. P. R. Turcotte, O.F.M.. La chorale, sous l'habile direction du capitaine Armand Monette, chantait la messe en deux parties à voix égales, accompagnée à l'orgue par Mlle Henriette Dubois. Une très grande foule assistait à cette messe avec dévotion. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. R. Turcotte, durant lequel il souhaita un très joyeux Noël à tous.

Le Jour de l'An, les paroissiens avaient le bonheur d'avoir parmi eux S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina. Il célébrait la sainte mese à laquelle assistait une foule considérable. Il offrit à tous ses souhaits du nouvel an.

**Décès**

Sr Marie-Thérèse du Coeur de Jésus est décédée le 7 janvier à l'institut familial des Soeurs de Ste-Anne, à St-Jacques, comté de Montcalm, P.Q., à l'âge de 58 ans. Cette religieuse était la soeur de M. Fernando Martin.

A la famille affligée,, nos souhaits de sympathie.

## Debden

**Partie de cartes et de bingo**

Le dimanche 13 janvier eut lieu une autre partie de cartes et de bingo de la saison.

Les prix de bingo furent gagnés par MM. Hector Brunet, Lionel Blais, Pierre Grimard, Athanase Lajeunesse, Emile Couture, Ovila Doré, Henry Lukan, Roland Paquette et Arile Larose et Mme Odias Duquette.

Les prix d'entrée échouèrent à Mme Hector Brunet, Mlle Yolande Couture, MM. Alex. Richard et Léonard Bilodeau. A la loterie, le sort favorisa Mlle Angeline Pouliot (porc), Mlle Dolorès Laventure (couverture), M. Leslie Laventure (buste religieux) et M. Albert Bisson (antigel).

Nos remerciements à tous ceux qui ont participé à cette soirée.

**Retraite**

Du 7 au 11 janvier avait lieu la retraite des prêtres à Prince-Albert. Notre curé y a assisté.

**Malades**

Souhaits de prompt rétablissement à Mmes Laurier Lehouillier et Henri Bilodeau et M. Euclide Doré.

# Au Collège St. Thomas More

La première causerie de l'année fut donnée au club Newman par M. Charles Papen, gérant du poste CFNS. Mlle Louise Gouëffic, de Marcelin, présenta gracieusement le conférencier.

M. Papen expliqua d'abord l'aspect légal et exécutif de la radio nationale. Il en vint ensuite, plus particulièrement, à l'organisation de la Radio Ouest Française.

Les débuts de la voix française dans l'Ouest furent très humbles: à peine 60 minutes par jour sur le réseau anglais, et à un temps peu approprié. Une délégation fut envoyée à Ottawa pour demander une augmentation du temps alloué au français et, deuxièmement, une heure propice pour ce programme quotidien. On leur suggéra de bâtir leurs propres postes. Les délégués revinrent, consultèrent et retournèrent à Ottawa. On leur accorda une licence pour le Manitoba. La foi et le courage de nos compatriotes manitobains furent couronnés de succès. Les délégués retournèrent de nouveau à Ottawa où, non sans hésitation, on leur accorda une licence pour l'Alberta.

La province de la Saskatchewan présentait un problème nouveau. La population française est concentrée dans le nord et le sud de la province. La construction d'un poste puissant, la meilleure solution économique et technique, était défendue à cause d'une entente avec les Etats-Unis. Il n'y avait qu'une autre solution: deux postes.

Cependant, la disposition de l'exécutif de la radio nationale fut cause d'inquiétude chez les nôtres. Ce n'est qu'après le rapport de la Commission royale, surnommée "Massey", que nos délégués osèrent retourner dans la capitale, afin de se procurer deux licences pour notre province. Les recommandations du rapport Massey furent favorables à l'établissement d'un réseau français dans l'Ouest. Aussi, la mission de nos délégués fut un succès.

Vint ensuite la tâche de construire ces postes. Les contribuables du nord de la province fournirent $155,000. La province de Québec fournit $200,000, dont le poste CFNS reçut sa juste part. La ville de Saskatoon, étant la plus favorisée au point de vue économique, fut choisie comme site pour ce poste du nord.

Aujourd'hui, le poste CFNS occupe dix employés et est affilié au réseau national français. Le but du poste est la culture française et la bonne musique.

M. Papen parla ensuite du poste CFRG à Gravelbourg. Il mentionna surtout son dernier succès, la diffusion à un volume de 5,000 watts pendant la journée.

M. Marcel de la Gorgendière, de Prince-Albert, remercia avec tact le conférencier.

Une soirée récréative, comprenant entre autres une comédie cinématographique, termina la journée.

Marcel SIMONOT.

# *Chronique de CFNS*

1170 Kilocycles

Une petite fête, organisée à l'occasion de la nouvelle année, réunissait au poste, le samedi 12 janvier, les employés et leurs amis. La soirée, entremêlée de chants, d'histoires, de jeux et de danses, se déroula dans une atmosphère de gaieté générale. Lorsque la fatigue se fit sentir, les dames invitèrent tout le monde à venir reprendre des forces devant une table bien garnie. Puis, à une heure assez avancée, chacun regagna, content, ses pénates.

Le concours d'Inscription, dont le succès ne s'est jamais démenti, continue à faire des heureux et des heureuses. La semaine dernière, la chance a souri à Mlle Mabel Kutnikoff, de Blaine Lake.

Il faut louer le geste des jeunes qui envoient de nombreuses réponses au concours Sunny Boy. Mais la bicyclette ou le radio-réveil-matin qui sont donnés en prix devraient faire augmenter le nombre des participants.

Stimulé par le succès sans précédent d'un concours gagné par M. Picton, de St-Front, Marcel Houle en a organisé un autre, bien différent du premier. Les auditeurs doivent trouver le nom de l'instrument que Marcel fait jouer dans ses programmes. Le tirage aura lieu, le 4 février, dans la boîte à surprises.

La fièvre des concours a gagné également notre ami, Jean Hardenne, qui demande à ses auditeurs d'identifier le chanteur inconnu.

La victoire remportée par les Quakers de Saskatoon méritait d'être mentionnée, puisqu'elle mettait fin à une série de 31 défaites. L'équipe de Bentley s'est nettement améliorée et on a l'impression que d'autres équipes mordront la poussière à Saskatoon. Les Millionnaires de Melville feraient bien de se méfier de nouveau lorsqu'ils se présenteront à l'arène, le 31 janvier, de même que les Pats de Régina qui seront dans nos murs, le 9 février.

De nombreux auditeurs ont montré par lettres et par téléphone l'intérêt qu'ils portent à certains programmes, tels que "Les Fleuves" qui passe sur nos ondes tous les mardis, à 7 h., et "Les Voisins d'en face", entendu le jeudi, à 7 h. 30.

Deux nouvelles émissions, et non des moindres, viennent s'ajouter à nos programmes du dimanche: la première, "Le Canada au travail", traitant du chômage, passera encore à 6 h. 45 pendant sept semaines; dans la deuxième, "Nos missions sur nos ondes", Raoul Follereau, éminent orateur français, nous dévoile les épidémies qui déciment certaines peuplades.

## TRIBUNE LIBRE

Monsieur,

Je m'étonne de ne jamais voir dans les chroniques régionales de comptes rendus sportifs, surtout en cette saison de l'année où le hockey sur glace est roi.

Certainement que vos correspondants locaux ne sont guère ou pas du tout intéressés à la question! C'est fort dommage, car ce sport, bien que brutal à certains moments, reste néanmoins un sport d'équipe où chacun donne le meilleur de lui-même pour vaincre l'adversaire.

Vous me direz sans doute que bien de nos villages n'ont pas d'équipe assez forte pour qu'il vaille la peine d'en parler. Il y a tout de même un certain nombre de clubs organisés. Je vous en cite quelques-uns ici en Saskatchewan, ceux que je connais: Montmartre, Wolseley, Sedley, Kennedy, Storthoaks, Alida, Bellegarde et Redvers . . .

Je suis persuadé que si vos correspondants donnaient de temps en temps un compte rendu sportif, ils seraient lus et appréciés par tous, et surtout ils attireraient les jeunes, davantage, à la lecture du journal français.

M. T., Redvers, Sask.

# Cinq jeunes gens de Bellegarde en visite aux ateliers du journal

Le vendredi 18 janvier, cinq jeunes gens sont venus rencontrer le personnel du journal et visiter les ateliers: Henri George, étudiant de la faculté de pharmacie à l'Université; Jacqueline George, faisant son stage préparatoire à l'Université, à la pharmacie Murphy, St-Vital; Simone Roussel, en 1ère année à l'école normale de Winnipeg; Lilliane Sylvestre, du bureau de comptabilité de l'hôpital St-Boniface, et Eva Gervais, technicienne en rayons X à l'hôpital général.

Ils profitèrent de leur visite pour se renseigner sur tout ce qui touche à la production hebdomadaire de **La Liberté et le Patriote**: à la préparation des articles et des chroniques, à la composition et à la mise en page, à l'impression sur la presse rotative, etc. L'intérêt qu'ils ont manifesté envers l'organe des Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan fait honneur aux institutrices de leur Alma Mater, les Filles de la Croix, qui ont su instiller un profond amour de la religion et un grand esprit de fidélité française à leurs anciens élèves. Maintenant étudiants dans diverses institutions de St-Boniface et de Winnipeg, ces cinq jeunes restent fidèles à ce qu'ils ont appris au couvent de Bellegarde, Sask., leur paroisse.

D'ailleurs, plusieurs autres membres de leur classe font aussi honneur à leur Alma Mater dans les divers champs d'activités où ils se sont engagés déjà. Il convient de mentionner, de façon toute particulière, que cette classe compte déjà quatre vocations religieuses: Jacqueline Paulhus, chez les Soeurs de Notre-Dame d'Afrique; Réjeanne George, membre du groupe des disciples de la baronne de Hueck, à Combermere, Ont., depuis le 6 janvier; Pearl Gervais, actuellement novice chez les Ursulines, à Bruxelles, Man., et Thérèse Paulhus, novice chez les Filles de la Croix, à St-Boniface.

PARIS — A Karachi, une chapelle réservée au culte catholique vient d'être mise à la disposition des prêtres partant par la ligne d'Air France vers l'Extrême-Orient. Les prêtres et missionnaires passagers pourront y célébrer la messe durant l'escale, selon le voeu qui avait souvent été exprimé.

# Décès de M. Emile Landry, à Meadow Lake, le 11 janvier

MEADOW LAKE — A l'hôpital de Meadow Lake, M. Emile Landry est décédé le vendredi 11 janvier, à l'âge de 76 ans, après une courte maladie. Il reçut les derniers sacrements.

M. Landry est né à St-Jacques, comté de Montcalm, P.Q. Il vint s'établir en Alberta et épousait, en 1916, Mlle Philomène Poulin. Ils demeurèrent à St-Paul jusqu'en 1925, date à laquelle ils vinrent résider à Meadow Lake.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Catherine (Mme Alcide Dupuis), de Widewater, Alta, et deux fils, Joseph, de Dawson Creek, C.-B., et Charles, de New Westminster, ainsi qu'un fils adoptif, M. Paul Carter, de Widewater, et neuf petits-enfants. Tous furent présents, excepté Charles qui a été dans l'impossibilité de venir.

M. Landry fut exposé au salon mortuaire, où un bon nombre de parents et d'amis se réunirent pour réciter le chapelet, sous la direction du R. P. A. Girard, O.M.I., curé. Beaucoup de bouquets spirituels, de messes et de prières furent offerts.

Le service fut chanté le lundi 14 janvier par le R. P. Curé. Mme Weber touchait l'orgue et le chant fut exécuté par quelques membres de la chorale. Après le service, on chanta le cantique "Le ciel en est le prix", préféré du défunt.

Les porteurs étaient les vieux amis du défunt: MM. Léon Sergent, Ernest Peltier, Paul Bombardier, Léo Lussier, Jos. Verger et Charles Gingras.

Mmes Eileen McCordie, de New Westminster, Hossie Nordell, de Turtleford, et Nick Labossière, de Prince-Albert, toutes nièces du défunt, vinrent assister aux funérailles.

L'inhumation se fit dans le cimetière de North Battleford.

**Remerciements**

La famille Landry remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit, à l'occasion du grand deuil qui l'a éprouvée.

**Va-et-vient**

Mme Landry ira passer l'hiver chez ses fille et gendre, à Widewater, Alta.

**Dames de la Charité**

Le dimanche 6 janvier, à la salle-chapelle, les dames de la Charité tenaient leur assemblée, au cours de laquelle eut lieu l'élection. En voici le résultat: présidente, Mme G. Hadagar; vice-présidente, Mme W. Gant; secrétaire-trésorière, Mme A. P. Weber.

Les quatre conseillères furent, comme par le passé, les présidentes des cercles de couture, Mmes H. Heine, Fernand Bérubé, W. Hawkins et W. Gant.

Le R. P. A. Girard remercia celles qui sortaient de charge pour le bon travail accompli.

# Chronique de CFRG

**710 (1230) Kilocycles**

Les tout-petits et le personnel ont beaucoup de peine à se remettre du départ de grand-maman. Son petit domaine, si l'on peut dire, est devenu complètement silencieux. D'autre part, nous savons bien que les hivers de l'Ouest sont très durs pour les grands-mamans, c'est pourquoi nous essayons de comprendre.

Au moins, espérons que grand-maman trouvera un climat plus clément et qu'elle retrouvera la joie de vivre en compagnie de sa chère Graziella. Vos auditrices et tous les petits se joignent à nous pour vous crier: "Merci grand-maman". Les émissions que vous avez préparées avec tant de soin restent encore des modèles du genre.

* * *

Nous sommes heureux de signaler le retour de Marc, le grand ingénieur célibataire du poste CFRG. Il s'est inscrit dans les chantiers du nord de la province, mais en raison de sa frêle constitution et de son beau teint, on l'a refusé. Il a dû se contenter de traire les vaches. C'est du moins ce qu'il soutient avec photo à l'appui. Malheureusement, nous n'avons pas vu le fond de la chaudière pour juger du résultat de ses efforts. Un seul indice nous permet de croire que c'est un peu vrai: il a pris un peu d'embonpoint et retrouvé des couleurs. Il a l'air tendre comme un beau melon d'eau.

**Des lettres, s'il vous plait! messieurs les auditeurs**

Auriez-vous tous cassé vos plumes et vos crayons? CFRG sera heureux de vous en faire parvenir. Il ne faut pas prendre pour acquis que les émissions "romans-fleuve" seront toujours à l'affiche. Quand elles auront disparu de nos ondes, vous les demanderez en vain. Qui s'est donné la peine de nous écrire au sujet de la diffusion de la joute de hockey commanditée par la compagnie Walter M. Logan? Trop de nos auditeurs prennent pour acquis que tout leur est dû, et c'est infiniment regrettable. Beaucoup d'hommes et de maisons d'affaires seraient prêts à nous payer de l'annonce si nous savions seulement le reconnaitre. Et c'est logique. Quand vous livrez un minot de blé, vous tenez à ce qu'il vous rapporte quelque chose. Le commanditaire ne veut qu'une chose: votre patronage. Vous le lui donnez déjà en le remerciant de son annonce. De grâce, des lettres et encore des lettres.

* * *

La neuvaine, commencée le 25 janvier à la prière du matin, vous a déjà mis au courant de la campagne de souscription qui commencera bientôt en faveur de CFRG. Notre poste fait tout juste assez d'affaires pour se maintenir; mais il y a les dépenses supplémentaires comme celle de l'érection du nouveau transmetteur. Nous avons à rencontrer une dépense de $30,000 d'ici quelques semaines.

Cette dépense a été faite dans le but d'améliorer le rendement de notre poste et de permettre à tous de l'entendre . . . au moins dans la région qu'il a mission de desservir. Les résultats sont plus que satisfaisants, nous le savons et vous l'admettez. Il est donc tout naturel qu'on vous demande de souscrire au paiement d'un instrument qui sert entièrement à agrémenter votre vie.

Nous espérons que tous nos auditeurs écouteront fidèlement les orateurs qui prendront part à cette campagne et qu'ils feront un dernier effort pour terminer l'oeuvre si bien commencée. On n'est jamais trop pauvre pour s'aider soi-même. Et c'est bien notre cas présentement. Si l'oeuvre de la radio française allait maintenant tomber par notre faute, nous n'aurions plus qu'à nous frapper la poitrine.

# Zenon Park

**Festival et rafle**

Le festival de la Bonne chanson, sous la direction du personnel enseignant de l'école du village, présenté le 25 novembre à la salle paroissiale, fut des mieux réussis. Merci à ceux qui ont préparé cet intéressant programme.

Il y eut rafles au cours de la soirée: des serviettes, don de M. Maurice Courteau, gagnées par M. Albert Favreau, ont rapporté $14.25; un napperon, fait et donné par Mme Louis Carpentier, gagné par M. Alphonse Lacroix, a rapporté $33.10; un couvre-pied piqué, fait par Mmes Henri Carrier et Raymond Courteau, gagné par M. Roch Fortier, rapporta $88.70.

Mme Louis Carpentier, responsable de ces rafles, tient à remercier chaleureusement les dames qui se sont dévouées pour faire un succès de ces rafles.

Un gilet, tricoté par Mme Henri Rodier avec la laine offerte par Mme Rose Perreault, fut gagné par Mme Marie Bachand, de Fife, C.-B.

**Soirées de cinéma**

Les soirées de cinéma au profit de l'hôpital, les 16 et 17 décembre, ont donné $193.35. Merci à Mme J.-Marc April et à son groupe qui en avaient la direction.

**Va-et-vient**

M. et Mme Edmond Hudon et leurs enfants ont visité leurs parents, MM. et Mmes Gaston Hudon, de Prince-Albert, et Léonce Duret, d'Ormeaux.

M. Euclide Sigouin a passé quelque temps dans un hôpital de Prince-Albert pour soins spécialisés de la vue.

Mme Jos. Hudon est revenue après avoir passé les fêtes chez ses fils et belle-fille, M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, et ses fille et gendre, M. et Mme Léonce Duret, d'Ormeaux. En compagnie de ces derniers, elle a rendu visite à ses nièces, la Rév. Sr Mariella, de l'hôpital de North Battleford, et Mlle Carmen Hudon, employée de bureau au même hôpital, et à ses neveu et nièce, M. et Mme Alex. Doll, de Battleford.

Sont retournés à leurs études après avoir passé leurs congés des fêtes dans leurs familles: André Courteau, au collège Notre-Dame de Prince-Albert, Ronald Wassill, au collège Campion de Régina, Alphée Poulin, Luc Marchildon et Denis Moyen, au collège de Gravelbourg.

Sont venus à l'occasion de Noël et du jour de l'An visiter parents et amis: Mlle Yvonne Leblanc, chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Leblanc, et M. Louis Desrosiers, de St-Boniface, Man.; Mlle Clémence Chabot, de St-Boniface, chez ses parents, M. et Mme Damase Chabot; Mlle Cécile Bernatchez, de Saskatoon, une amie et M. Augustin Bernatchez, chez leurs parents, M. et Mme Omer Bernatchez; Mlles Roseline Hudon, du couvent de Marcelin, et Carmen Hudon, de North Battleford, chez leurs parents, M. et Mme Marcel Hudon, ainsi que M. Julien Haudegand, de Vonda; Mlle Denise St-Arnaud, de Régina, chez des amies; Mlle Doreen Wassill, de Melville, chez ses parents, M. et Mme J.-B. Wassill, ainsi que M. Ervin Dunkeshimer; Mlle Denise Bernard, de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Marius Bernard; M. Claude Lalonde, de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Théodule Lalonde; M. et Mme Georges Pelletier et Marielle, de Wakaw, chez M. et Mme Auguste Hudon et autres parents; M. et Mme Léo Beauchesne et leurs enfants, de North Battleford, chez leurs parents, MM. et Mmes Octave Beauchesne et Charles Roy; M. Arthur Daoust, de Summit Lake, C.-B., chez lui; M. Paul Dansereau, de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Ubald Carrier et Emilien Moyen; M. et Mme Harold Fahl et leur bébé, de Saskatoon, Mlle Aline Marchildon, de St-Brieux, et Mlle Suzanne Marchildon, de l'Université de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Albert Marchildon; M. et Mme Denis Rancourt et leur bébé, de Summit Lake, C.-B., chez MM. et Mmes Cléo Rancourt et Jos. Bussière; M. et Mme Roger Hudon et leurs deux petites filles, de Smiley, chez leurs parents, MM. et Mmes Gédéon Chalifour, d'Arborfield, et Auguste Hudon, et autres parents de Zenon Park; M. Marcel Leblanc, de St-Albert, Alta, chez MM. et Mmes Eugène et Wilfrid Leblanc, Pierre Courteau et Jos. Bussière; M. et Mme Gaston Detillieux, de Saskatoon, et M. Robert April, de Young, chez MM. et Mmes Eugène et Réal April; Denis, Emile et Carole April, de Saskatoon, chez leurs grands-parents, M. et Mme Onésime April, et chez leurs oncles et tantes: les étudiants Guy et Albert Denis, de Carrot River, chez des amis; M. et Mme Albert Carrier et leur fillette, de St-Boniface, chez leurs parents, M. et Mme Henri Carrier; M. et Mme Henri Brisebois et deux de leurs enfants, de Clémenceau, chez MM. et Mmes P. Brisebois et Louis Chartier et autres parents; M. et Mme René Bouvier et leurs deux enfants, d'Edmonton, Alta, chez M. et Mme Raymond Courteau et autres parents; M. et Mme Paul Soucy, de Nipawin, chez leurs nombreux parents; M. et Mme Bertrand Beaulieu et leur petit garçon, d'Estevan, chez M. et Mme Pierre Beaulieu; M. et Mme E. Gerlinsky et leur jeune fils, de Carmel, chez Mme Marie-Z. Leblanc; M. et Mme Denis Favreau et leur fillette, de Domremy, chez M. et Mme Eugène Favreau; M. l'abbé Arthur Marchildon, de l'évêché de Prince-Albert, chez sa mère, Mme Anna Marchildon, ainsi que M. Gilbert Van Humbeck, de Laurier, Man.; M. et Mme Eugène Messier, de St-Front, chez M. et Mme Narcisse Vaillancourt; M. et Mme Marcel Colbert et leur bébé, de South Makwa, chez M. et Mme Paul Chamberland.

Les Rév. Frères du Sacré-Coeur du collège Notre-Dame de Prince-Albert étaient de passage chez leurs confrères du pensionnat St-Joseph pour Noël.

Sont allés visiter parents et amis pendant les fêtes: M. et Mme Eugène Leblanc, chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes Arsène Rabut, de Domremy, et Floyd Demong, de St. Benedict; M. et Mme Jos. Bussière, chez M. et Mme André Bussière, de Vonda; M. et Mme J.-B. Wassill, chez des parents de Melville et chez MM. et Mmes Mathieu et Donald Wassill, de Régina; M. et Mme Alex. Bothorell et leurs enfants, chez Mme Jean Bothorell, de Nipawin; Mlle Irène Hudon, chez ses parents, M. et Mme Elie Hudon, de White Fox; M. et Mme Narcisse Vaillancourt et trois de leurs enfants, à Périgord et à St-Front.

Mlle Simone Detillieux, de Vonda, passe en ce moment un mois chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Réal April.

M. Raymond Hudon est parti à Edmonton depuis quelque temps où il s'est procuré un emploi.

M. Rémi Lalonde est à Régina depuis quelques semaines pour soins médicaux.

Mme Laurianne Duperreault, revenue après quatre mois d'études à Régina, a passé Noël et le jour de l'An dans sa famille et est repartie le 2 janvier pour Prince-Albert poursuivre son entrainement de garde-malade à l'hôpital Ste-Famille.

MM. et Mmes L.-P. Hudon et Yvan Pinard et Mlle France Duperreault sont allés aussi à Prince-Albert pour les fêtes.

Mme Paul Chamberland est partie avec ses fille et gendre, M. et Mme Marcel Colbert, à South Makwa pour un séjour prolongé.

M. Adrien April a fait une courte visite à ses cousin et cousine, M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, et à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard April, de Saskatoon, avant de partir le dimanche 13 janvier pour Montréal où il passera quelques mois.

**Assemblée**

A la dernière assemblée des Dames Patronnesses, Mme Emilien Moyen fut nommée pour s'occuper, avec l'aide des dames, d'apporter le goûter aux malades de l'hôpital Notre-Dame.

**Bébé de l'année**

Félicitations à M. et Mme Armand Perreault qui sont les heureux parents du premier bébé de l'année 1957, un garçon né à l'hôpital Notre-Dame le 2 janvier et pesant 9 livres et 8 onces.

Les différentes maisons d'affaires offrirent des cadeaux à cette occasion: les dames Auxiliaires, une tasse en argent pour bébé; les dames Patronnesses, une couverture pour bébé; le magasin coopératif, une paire de pantoufles pour bébé; M. le Dr J.-A. Mandin, un ensemble pour la toilette de bébé; la pharmacie de Zenon Park, un crédit pour deux boites de S.M.A.; M. Maurice Courteau, magasin général, un ensemble de toilette pour bébé; M. Armand Lalonde, épicier, bavoir éponge, jouet et mouton en caoutchouc; M. Jos. Bussière, magasin, une tirelire; M. Léon Lalonde, garagiste, une lampe de poche; M. L.-J. Ferré, garagiste, huile à bébé; M. Pierre Courteau, quincaillerie, peigne, brosse et boite à poudre pour bébé; M. Roland Roy, boucher (entrepôt frigorifique), deux paquets de saucissons et pistolet jouet; M. Ubald Carrier, restaurant, une boite de chocolats; Mme Louis Chartier, maitresse de poste, enveloppes timbrées; M. R. Fortin, agent des Produits Watkins, savon de toilette; Mme Alma St-Amand, représentante des produits Avon, huile pour le bain de bébé; M. J.-B. Wassill, garagiste, chaussettes pour bébé; M. J.-M. April, agent du Canadien National, M. Alfred Lalonde, agent de la compagnie Pool, l'hôtel Zenon Park, M. Gérard Leblanc, agent de la compagnie Pioneer, M. L. H. McCrea, agent de la compagnie United Grain Growers, M. Théodule Lalonde, salle de billard et salon de barbier, M. Lucien Vigeant, laitier, tous chacun $1.00; M. Jos. Marchildon, office de téléphones, 75 sous.

# Albertville

**Çà et là**

Le samedi 8 décembre, 15 jeunes filles furent reçues dans la congrégation des enfants de Marie et, le lendemain, organisèrent une partie de cartes qui obtint un bon succès.

Le jeudi 20 décembre, les élèves de notre école présentèrent un joli concert de Noël, dans la salle coopérative d'Albertville, sous la direction de nos religieuses. Tout le monde apprécia le programme et les enfants prirent part à un goûter.

**Messe de minuit**

Une foule nombreuse assistait à la messe de minuit, malgré le départ de plusieurs personnes. Le choeur de chant exécuta une belle messe en parties et de jolis cantiques durant la communion.

**Va-et-vient**

M. Joseph Paradis, père, est revenu parmi nous après avoir passé plusieurs mois dans l'Est.

M. et Mme Arthur Beauchêne sont partis passer l'hiver en Colombie-Britannique.

M. et Mme Robert Beauchêne sont partis à Buffalo Narrows, où Mme Beauchêne est institutrice.

Mme Albert Gobeil est allée enseigner à Léoville, Sask.

M. et Mme Paul Corriveau étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Sérias Corriveau, Mme Aimée Pellerin et Omer Pellerin.

MM. Raoul Brière et Paul-Emile Pellerin vinrent passer les fêtes avec leurs familles.

M. et Mme Conrad Painchaud et leurs enfants, de Shaunavon, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Gilles Painchaud, pour les fêtes.

M. et Mme Maurice Renaud, de Zenon Park, ont passé Noël chez Mme Delvina Gobeil.

M. et Mme Edward Carrier, de l'Alberta, ont passé les fêtes chez leurs parents, M. Calixte Brassard et M. et Mme Joseph Carrier.

M. Philippe Carrier, de l'Alberta, et M. et Mme Antonio Marcotte, de Crystal Spring, ont passé le jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme Tom Carrier.

M. Joseph Gobeil et ses deux filles ont passé quelque temps chez des parents.

M. l'abbé J.-A. Beaulac, pour la première fois depuis 40 ans, a eu le bonheur de souper avec sa mère. Il s'était rendu chez son frère, à Maldred, le jour de Noël. Sa mère revint avec lui pour quelque temps.

M. et Mme Philippe Boutin, de Marcelin, étaient en visite chez Mme Donat Gignac, ainsi que leurs frères et soeurs.

M. Raymond Gignac, étudiant à l'Université de Saskatoon, était en visite chez sa mère, Mme Donat Gignac, pour les fêtes.

MM. Victor et Charles et Mlle Joyce Goulet et M. et Mme Léo St-Amand, d'Edmonton, ont visité Mme O. Ledoux, ainsi que leurs oncles et tantes.

M. et Mme Lou Pavelick, de Yorkton, ont rendu visite à M. et Mme Jack Ledoux.

**Statistiques**

Il y eut, durant l'année 1956, 21 baptêmes (20 enfants et un adulte), 4 mariages et 5 sépultures (3 adultes et 2 enfants).

**Baptêmes**

Le 21 décembre: Guy-François-Joseph, né le 3 décembre, fils d'Ernest Gobeil et de Jeanne Roussel. Parrain et marraine, Arthur et Angeline Gobeil, frère et soeur de l'enfant.

Le 30 décembre: Marc-Léon-Joseph, né le 19 décembre, fils de Lucien Gignac et de Thérèse Roussel. Parrain et marraine, Léon et Geneviève Roussel, oncle et tante de l'enfant.

**Malades**

Mmes Gilles Painchaud, Ernest Gobeil, Lucien Gignac, Paul Lavoie, Roland Godin et Ubald Gignac, le petit Allan Trudel, M. Joseph Paradis, Carol et Garry Carrier ont été hospitalisés dernièrement.

# Marcelin

**Va-et-vient**

Mme Henri Desjardins et M. Roméo Charlebois, hospitalisés depuis quelque temps à Saskatoon, étaient de retour dans leur famille pour Noël.

M. Elzéar Bonin a dû passer Noël à l'hôpital, mais il fut de retour chez lui pour le jour de l'An.

M. Denis Lagimodière, de Lynn Lake, Man., est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alex. Lagimodière, à l'occasion de Noël.

M. Valmore Gauthier, de Pine House, est venu passer les fêtes chez ses parents, M. et Mme François Gauthier. M. Gauthier se rendit ensuite à Pine House, avec son fils, pour y passer quelques jours.

M. et Mme Howard Stensrud et leur famille, de Saskatoon, sont venus passer une semaine chez M. et Mme Paul Philibert, à l'occasion du jour de l'An.

M. Raymond Philibert, d'Edmonton, est venu passer Noël chez son père, M. P. Philibert.

M. Patrick King, d'Edmonton, est venu passer le jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Edward King.

Mlle Marie Tremblay, de Prince-Albert, est venue passer les fêtes chez ses parents, M. et Mme Joseph Tremblay.

A l'occasion des fêtes, M. et Mme François Conan ont eu la visite de leur fille, Lilliane, de Prince-Albert, et de leur fils, Maurice, de Gravelbourg.

MM. et Mmes Alva Godbout et Cyr, d'Uranium City, et Mlle Anita Charlebois, de Saskatoon, sont venus passer les fêtes chez leurs parents, M. et Mme Emmanuel Charlebois.

Mme Alex. Lapierre est de retour d'un voyage à Sudbury, Ont., où elle rendit visite à ses gendre et fille, M. et Mme John Schultz.

M. et Mme Emile Neveu ont passé les fêtes à Montréal, chez les parents de Mme Neveu.

**Conseil du village**

A l'assemblée du conseil du village, le 7 janvier, M. Emmanuel Goueffic démissionna comme maire. M. Paul Philibert fut élu pour le remplacer. M. Goueffic demeure conseiller avec M. François Conan. M. Alex. Lagimodière demeure secrétaire, position qu'il occupe depuis plusieurs années.

# Chronique du Collège de Gravelbourg

**Saskatchewan**

## Activités sportives

L'hiver avec ses glaces et ses neiges ouvre aux sportifs un monde merveilleux par ses spectacles. C'est une période durant laquelle les Canadiens aiment se grouper autour des patinoires pour applaudir les héros qui font notre gloire dans le monde du sport. Les collégiens savent répondre aussi à cette invitation de la nature, en s'intéressant au sport national du pays.

Le club du village, les Hornets de Gravelbourg, a évolué contre différentes équipes du circuit: Shaunavon, Swift Current et Ponteix. Mais la grande attraction fut la partie qui mit aux prises les Pats de Régina et les Hornets de Gravelbourg: le compte final fut de 3 à 2 pour les visiteurs de Régina.

Pour en revenir aux clubs qui représentent le Collège, il faut d'abord mentionner les Alouettes qui continuent de faire honneur à l'institution. A date, nos joueurs ont gagné les trois parties qu'ils ont disputées dans la ligue "Wood River". Ce fut d'abord la joute du Collège contre les Maroons de Kincaid. Elle se termina par le compte de 5 à 3: Joseph Boulianne et Guy Duperreault marquèrent deux buts chacun, tandis que Ben Poliquin comptait l'autre.

Puis, ils se rendirent à Assiniboia pour disputer une partie aux "Merchants": là aussi, une victoire devait couronner leurs efforts, au compte de 5 à 2. Régis Dion fut le "gros canon" avec 3 buts, Nelson Boyer et Gérard Poirier complétèrent le compte.

Ce fut finalement au tour de Kincaid à rendre visite à l'équipe locale à la Palestre de Gravelbourg: cette fois, la victoire se changea en déroute pour l'équipe des visiteurs, car la partie se termina au compte de 11 à 2. Régis Dion et Nelson Boyer comptèrent chacun trois fois, Ben Poliquin marqua deux buts et Joseph Boulianne, Gérard Poirier et Bernard Lussier, chacun un. De plus, Joseph Boulianne et Claude Crozon obtinrent chacun quatre assistances.

A date, c'est la ligne Boulianne-Dion-Boyer qui fut la plus effective: elle compta 13 points dans la dernière joute, comprenant sept buts et six assistances, et un total de 27 points pour les trois dernières parties, soit 13 buts et 14 assistances. Le plus haut compteur, jusqu'ici, est Joseph Boulianne avec 11 points, divisés en 3 buts et 8 assistances.

Entre-temps, les Juvéniles se montrèrent supérieurs au club de Hodgeville en l'écrasant au compte de 16 à 5. Les compteurs furent les suivants: Denis Labossière avec 3 buts, Arthur Bussière, Victor Préfontaine, Omer Archambault et Jean-Noël Larochelle en eurent deux chacun, tandis que Conrad Bussière, Louis Brisebois, Roméo Morin, Denis Hamonic et Clément Béchard en comptèrent chacun un.

Félicitations aux Alouettes et aux Juvéniles pour leur bel esprit d'équipe et leur jeu d'ensemble. Espérons que nos équipes continueront à faire honneur au Collège.

Lucien ROY,
Arts IV.

* * *

## Quarante-Heures

Au début de cette nouvelle année, nous avions le privilège insigne d'avoir la cérémonie des Quarante-Heures au Collège, soit les 13, 14 et 15 janvier.

Chaque classe, selon le temps assigné par le Père Préfet de discipline, allait passer une demi-heure de garde au pied du T. S. Sacrement. Avant le souper avait lieu une heure sainte prêchée par le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., qui commentait les différents mystères de notre chapelet; le tout se terminait par la reposition du T. S. Sacrement.

Le matin de ces trois jours, nous assistions à une grand-messe, comme c'est l'usage durant les Quarante-Heures; mais pour rehausser ces jours de prières à l'Eucharistie, nous avions le bonheur d'avoir deux messes avec diacre et sous-diacre, p[illegible]ouverture et la clôture de c[illegible]nées.

Les élèves répondiren[illegible]reusement à l'attente de [illegible]té en faisant de ces he[illegible] prières, des temps de r[illegible]ment: durant les études, [illegible]ait évidemment plus facile d[illegible]per les élèves, mais le bon esprit des collégiens se manifesta surtout durant les temps de récréations, alors qu'on remarquait une forte assistance à la chapelle. Ceux qui ne pouvaient se rendre à l'heure déterminée pour leur groupe se joignaient à d'autres et remplissaient ainsi leur devoir de piété.

C'est certainement providentiel de pouvoir bénéficier des Quarante-Heures au début de cette nouvelle année et, sans aucun doute, ces moments donnés à Dieu influenceront favorablement la deuxième étape de notre année scolaire.

Notre divin Sauveur nous soutiendra dans nos difficultés et, s'Il est avec nous, il est certain que nos journées se feront plus faciles et notre métier d'étudiant plus léger.

Gérard POIRIER,
Arts IV.

# Radville

**Va-et-vient**

M. et Mme Oscar Labelle et leur famille, de Sedley, rendirent visite à Mme Méderise Bourassa, en la fête du jour de l'An.

M. et Mme L.-R. Bessette et leur fils, Gordon, partaient récemment pour la Floride, en visite.

Mlle Melda Morissette est partie en vacances à Vancouver et divers autres endroits.

M. et Mme Eugène Vérot sont de retour parmi nous, après une visite d'un mois chez leur fille, Florence, à Biggar.

Mlle Diana Maurice est retournée à Moose Jaw, après avoir passé les fêtes chez ses parents, M. et Mme Jean Maurice.

M. Adolphe Charbonneau, de Leask, Sask., visita durant deux semaines son neveu, M. Emery Charbonneau.

M. Roland Morissette retourna à Remak, C.-B., après avoir passé les fêtes avec sa famille. Roland travaille en Colombie-Britannique depuis trois mois. Mme Morissette et ses enfants iront le rejoindre dans quelques semaines.

**Club Canadien**

L'élection des nouveaux officiers du Club Canadien et un programme très divertissant avaient lieu le 20 janvier, au sous-sol de l'église.

# St-Brieux

**Décès**

Mme Joseph-F. Carfantan (née Helen Kraelmann), d'Ethelton, est décédée le jeudi 10 janvier, à l'hôpital de Melfort, après beaucoup de souffrances endurées avec grande résignation. Elle était âgée de 37 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil quatre jeunes enfants, Alain, Marilyn, Linda et Léonard; sa mère, Mme Kraelmann, de Marysburg; son beau-père, M. Alec Carfantan; quatre soeurs, un frère, deux beaux-frères et six belles-soeurs.

Les funérailles eurent lieu le samedi 12 janvier à l'église de St-Brieux. Les porteurs étaient MM. Joshua Bédard, Nelson Wright, Edward Groat, James Stevenson, Alex. Fagnou et Geo. Duclaux.

Les dames de Ste-Anne assistaient en groupe.

M. H. T. Lee, entrepreneur des pompes funèbres "Bird", de Melfort, était en charge des arrangements.

La nombreuse assistance témoignait de l'estime qu'on portait à la défunte.

**Çà et là**

Mme Joseph Cadieux a été admise à l'hospice de Prince-Albert, le mercredi 16 janvier.

Mlle Joséphine Laurans, de Pleasantdale, est employée au magasin "Têtreault Frères", depuis le 14 janvier.

**Malades**

Mmes Arvel Rhéaume et Henry Mohninger sont à l'hôpital de Melfort pour traitements.

# RADIO PRAIRIES-NORD

**1170 Kilocycles**

**DIMANCHE**

10.55—Ouverture
11.00—Revue des hebdos
11.15—Radio-Journal
11.30—L'art et la vie
12.30—Le monde parle au Canada
1.00—Prog. juif
1.30—Bulletin rural
1.45—Piano classique
2.00—Prog. polonais
2.30—Le sel de la terre
3.00—Musique contemporaine
3.30—Ref. de France
4.00—Prog. russe
4.30—Concert Toronto Pops
5.30—Petites symp.
6.00—Nouveautés dramatiques
6.30—Festival du dim.
8.00—Radio-Journal
8.15—Causerie
8.30—Prise de bec
9.30—Musique pour toi
10.00—Fin des émissions
12.45—Nos missions sur nos ondes

**Du lundi au vendredi inclusivement**

6.55—Ouverture
7.00—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.05—Prud'homme (lundi); Vonda (mar.); North Battleford (mer. et jeu.); Tisdale (vendredi)
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Rue principale
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Quelles nouvelles?
11.15—Radio-Journal
11.25—Intermède
11.30—Réveil rural
12.00—Maman Jeanne
12.15—Lettre à une Can
12.30—Face à la vie
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Feu de vie
1.30—Radio-Journal
2.30—Aux malades
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.15—Bienvenue Sask.
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
5.15—Les bambins
5.30—Pinocchio
5.45—Orgue populaire
6.00—Nouvelles
6.10—Nouv. sportives
6.15—Le chapelet
6.30—Un homme et son péché
8.00—Nouvelles
10.05—Fin des émissions

**LUNDI**

12.45—Piano populaire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—St-Brieux sur nos ondes
4.15—Boite à surprises
4.45—Détente musicale
6.45—P'tit bal de l'Ouest
7.00—Sérénade au crépuscule
7.30—Artistes lyriques
8.30—Idées en marche
9.00—Orchestre de R.-C

**MARDI**

12.45—A chaque refrain son histoire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—Une étoile de la chansonnette
4.15—Boite à surprises
4.45—Détente musicale
6.45—Les boulevards parisiens
7.00—Les fleuves
7.30—Swing Masters de l'Ouest
8.30—Chacun sa vérité
9.00—Concert symphon. Toronto

**MERCREDI**

12.45—Piano populaire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—Une étoile de la chansonnette
4.15—Boite à surprises
4.45—Détente musicale
6.45—P'tit bal de l'Ouest
7.00—Sérénade au crépuscule
7.30—Artistes lyriques
8.30—Petit Théâtre

**JEUDI**

12.45—A chaque refrain son histoire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—Boite à surprises
4.15—L'heure du rosaire
6.45—Les boulevards parisiens
7.00—Album RCA
7.30—Voisins d'en face
8.30—Récital
9.00—Choc des idées
9.30—Quelques danses

**VENDREDI**

12.45—Piano populaire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Domremy et Bellevue sur nos ondes
3.00—Une étoile de la chansonnette
4.15—Boite à surprises
4.45—Détente musicale
5.45—Les affaires de l'Etat
6.45—Boulevards parisiens
7.00—Sérénade au crépuscule
7.30—Artistes lyriques
8.30—Conf. de presse
9.00—Sérénade pour cordes
9.30—Vie économique

**SAMEDI**

6.55—Ouverture
7.00—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Programme Sunny Boy
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Ondes enfantines
10.30—Tante Lucille
11.00—Piano
11.15—Radio-Journal
11.30—Réveil rural
12.00—Opéra
3.00—Rythmes et chan.
3.45—Pot-pourri
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Etablissement rural
4.40—Musique semi-classique
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Nouv. sportives
6.05—Intermède
6.15—Le chapelet
6.30—Les dix succès
6.55—Radio-Journal
7.00—Sérénade au crépuscule
7.15—Prog. allemand
8.00—Porg. ukrainien
8.30—Bal musette
9.00—Vie et fiction
9.30—Artistes de renom
10.00—Nouvelles
10.05—Fin des émissions

# RADIO GRAVELBOURG

**CFRG—710 Kilocycles — CFGR—1230 Kilocycles**

CODE: L — Local; R — Réseau; D — Différé

**DIMANCHE**

10.55L-Ouverture
11.00R-Revue des hebdos
11.15R-Radio-Journal
11.20L-Intermède mus.
11.30R-L'art et la vie
12.00R-Le monde parle au Canada
12.30R-Claves et Maracas
1.00R-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00R-Concert pop.
2.30R-Propos sur l'Evangile
3.00R-Musique contemporaine
3.30R-Le Canada parle au monde
4.00R-Radio-Journal
4.05L-Intermède mus
4.15R-Fantaisies
4.30R-Récital
5.00L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.00R-Match intercités
5.30R-Petites symphon
6.00R-Nouveautés dramatiques
6.30R-Festival du dimanche
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Causerie
8.30R-Prise de bec
9.00L-Voix du Cap
9.15L-Chansons can.
9.45L-Quart d'heure de sainte Anne
10.00L-Nouvelles

**LUNDI MERCREDI VENDREDI**

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.10L-Soleil levant
7.45L-Laflèche
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Swift Current (Blanc et noir)
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Local
9.15R-Vies de femmes
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30D-Entre nous, mesdames
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Quelles nouvelles
11.15R-Radio-Journal
11.25L-Intermède mus.
11.30D-Réveil rural
11.50L-Intermède et supp. agricole
11.58L-L'Angélus
12.00R-Maman Jeanne
12.15R-Lettre à une Can
12.30D-Face à la vie
12.45L-Rythmes pop.
1.00L-La Saskatchewan agricole
1.30R-Radio-Journal
1.33L-L'heure de l'est lun. - Montmartre mer. - Redvers ven. - Bellegarde
2.00L-Ponteix
2.30L-Nos malades
2.45L-Carnet mondain
3.00L-Au hasard
3.30D-Un homme et son péché
3.45D-Pinocchio
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède mus.
4.15R-Cocktail musical
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.15L-Assiniboia
5.45R-Confidentiel
6.00L-Nouvelles
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chap. en famille
10.00L-Nouvelles

**LUNDI SOIR**

7.00D-Variétés
7.30D-Petit théâtre
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Idées en marche
9.00D-Orchestre R.-C

**MERCREDI SOIR**

7.00L-Studio
7.30D-Concours de la chanson can.
8.00D-Radio-Journal
8.30D-Radio-théâtre

**VENDREDI SOIR**

7.00L-Studio
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Conférence de presse
9.00D-Neil Chotem
9.30D-Vie économique et ouvrière

**MARDI JEUDI**

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.10L-Soleil levant
7.45L-Laflèche
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Swift-Current (Blanc et noir)
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Local
9.15R-Vies de femmes
9.30D-Mme Benoit (mar.) - Sur les quais de Paris (jeudi)
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30D-Entre nous, mesdames
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Quelles nouvelles
11.15R-Radio-Journal
11.25L-Intermède mus
11.30D-Réveil rural
11.50L-Intermède (mar.)
11.40L-Intermède (jeu.)
11.58L-L'Angélus
12.00R-Maman Jeanne
12.15R-Lettre à une Can
12.30D-Face à la vie
12.45D-A chaque refrain son histoire
1.00L-Sask agricole
1.30R-Radio-Journal
1.33L-L'heure de l'est mardi: Radville; jeudi: Wauchope Forget, Lebret Storthoaks
2.00L-Ponteix
2.30L-Nos malades
2.45L-Carnet mondain
3.00L-Au hasard
3.30D-Un homme et son péché
3.45D-Pinocchio
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède mus.
4.15R-Coctail musical
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.15L-Assiniboia
5.45R-Confidentiel
6.00L-Nouvelles
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chap en famille
10.00L-Nouvelles

**MARDI SOIR**

7.00D-Les fleuves
7.30R-Revue des arts et des lettres
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Chacun sa vérité
9.00D-Concert intern.

**JEUDI SOIR**

P.M.
7.00R-Petit concert
7.30R-L'école des parents
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Récital
9.00D-Chanson de France
9.30D-TBA

**SAMEDI**

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.10L-Soleil levant
7.45L-Laflèche
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Swift-Current
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Studio
9.30L-Dans l'bon vieux temps
10.00D-Ondes enfantines
10.30D-Tante Lucille
11.00R-Piano
11.15R-Radio-Journal
11.25L-Intermède mus.
11.30D-Réveil rural
11.55L-Intermède
11.58L-L'Angélus
12.00R-Opéra du samedi
3.00R-Rythmes et chansons
3.30L-Ponteix
4.00R-Radio-Journal
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Carnet mondain
4.45L-Période des jeunes
5.15L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.15L-Assiniboia
5.45L-Aux quatre vents
6.00L-Nouvelles
6.03L-Gravelbourg
6.45L-Chap en famille
7.00R-Radio-Journal
7.05R-Concert jazz
7.30R-Concert fanfare
8.00R-Tour de chant
8.30R-Images du Can
9.00D-Reportage
9.30D-Au pays de N.-F.
10.00L-Nouvelles



# POUR VOUS, MESDAMES



## Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

**NUMERO 20**

— Ce n'est pas toujours suffisant... Robert le Pieux, lui aussi, était un saint homme..., et pourtant!... Et puis, il y a la grave question des enfants, qui restent sous l'influence constante des domestiques, et prennent de mauvaises manières. Bref, pour tout résumer, il manque, chez mon fils, sinon une femme, mais une mère..., une maman. Et rien ne peut compenser ce vide-là.

— Et qu'attendez-vous de moi...?

— Que vous vous penchiez sur ce problème. Et si vous, prêtre..., vous, son curé qu'il aime bien..., vous ne pouvez rien..., c'est, qu'en réalité, il n'y a rien à faire. Dans ce cas, tout en le déplorant, ma conscience sera tranquille; j'aurai fait tout ce que j'aurai pu faire. Je m'excuse d'ajouter à vos préoccupations un souci supplémentaire. Mais je suis mère d'un fils trop malheureux.

Appuyé sur son bureau, la tête dans sa main, M. le curé réfléchit:

— En somme, vous voudriez que je le reçoive?

— Oui, je n'osais pas vous le dire... Vous parleriez avec lui comme un père à son fils.

— C'est bien délicat ce que vous me demandez là. Je ne veux pourtant pas vous le refuser. Je ne sais pas où..., ni comment...? Laissez-moi choisir le jour et l'heure. Ensuite, à la grâce de Dieu!...

Très émue, Mme Fulbert se lève:

— Merci, Monsieur le curé, mon coeur maternel vous en gardera une reconnaissance infinie...

Les larmes aux yeux, elle descend les marches du bureau au milieu de tapeurs qui, ayant appris que M. le curé était là, s'étaient vivement précipités, pour essayer de lui soutirer quelques billets inespérés.

**CHAPITRE XXXI**

Monsieur le curé attend une semaine avant de trouver une occasion pour une mission qui ne lui plait pas beaucoup.

Mais un curé est obligé de tenir compte de bien des choses, surtout avec de bonnes paroissiennes d'oeuvres, comme l'est Mme Fulbert.

Cette occasion, elle s'offre à lui un dimanche, après la messe de 11 heures.

Paule a pris les enfants dès la fin de la messe, pour les mener chez le pâtissier, avant l'arrivée de la foule.

Christian, retenu par un ami, se hâte dans le dédale des couloirs pour retrouver sa famille, quand il croise son curé.

— Vous n'avez pas vu mes petits diablotins...?

— Non... Mais ils ne doivent pas être loin!... Précisément, je voudrais vous parler de votre François qui n'est pas commode au catéchisme. Il a bien changé depuis quelques mois... Vous n'avez pas le temps, maintenant..., ni moi non plus. Il faudrait que nous prenions rendez-vous.

— Voulez-vous ce soir...? répond Christian, assez surpris de cette proposition inattendue.

Monsieur le curé consulte son carnet:

— Vers 5 heures, je suis libre.

— A votre bureau...?

— Oui, à mon bureau.

C'est pourquoi, ce dimanche soir, Christian se présente à la sacristie, en se demandant ce qu'a pu faire ce terrible François, pour motiver un rendez-vous, spécialement à son sujet.

Aussitôt, M. le curé le renseigne:

— Depuis un certain temps, François, petit garçon jadis très correct, ne sait plus ses leçons..., il répond aux observations..., se bagarre, à la sortie, avec des camarades... Oh! à son âge, la chose n'a rien de dramatique. Mais c'est au début qu'il faut arracher les mauvaises herbes.

— Avez-vous quelques précisions...?

— J'en ai plusieurs: de 1er au catéchisme, il est passé 21e... Lui, si ouvert, si franc..., il est devenu fermé, têtu... Il a des expressions qui ne sont pas de votre monde. Il fréquente quelques camarades..., pas les meilleurs, qui ont trouvé un sobriquet contre un pauvre prêtre: ils l'appellent "La brioche", parce qu'il porte une barrette usagée dont le pompon pend, en effet, comme la calotte d'une brioche...

— Les yeux des enfants sont sans pitié.

— Oui, le sobriquet est juste, mais inconvenant. On arrive facilement à redresser ces écarts, quand la famille et le prêtre sont d'accord, et tirent dans le même sens. C'est pourquoi je suis content d'avoir l'occasion de vous avertir. Je l'aurais bien dit à Mme Fulbert, mais je la vois rarement. C'est tantôt l'une de ces dames..., tantôt l'autre qui conduit l'enfant et, assez souvent, c'est la cuisinière qui vient le rechercher.

— Et sa soeur...? demande Christian.

— Je ne sais pas. C'est mon premier vicaire qui s'occupe des catéchismes de filles. J'ai bien peur que ce soit la même déficience. Je sais, cher Monsieur, que vous êtes à l'usine toute la journée... Qui donc, chez vous, s'occupe des enfants...?

— Un peu tout le monde.

— C'est beaucoup, et pas assez...

— Et comment faire autrement...? s'écrie Christian, qui a écouté son curé avec une extrême attention... Vous avez l'expérience des enfants. Vous vivez au milieux d'eux...

— Oui, comment faire...? répète lentement le curé... Je vous le dirais bien; mais je vous l'avoue, je n'ose pas...

— Pourquoi, n'oseriez-vous pas...?

— J'ai peur de vous faire de la peine.

— Oh! je n'en suis pas là... Quand on a bu tout le calice... qu'importent les quelques gouttes qui restent encore.

Chacun de ces deux hommes comprend qu'une chose grave va se dire. C'est Christian qui commence:

— Je vous écoute, Monsieur le curé...?

— Vous ne connaissez personne qui pourrait remplacer votre femme...?

— Ma femme était une épouse si parfaite, que personne ne pourra jamais la remplacer auprès de moi...

— J'ai voulu dire lui succéder.

— Ce qui est la même chose. On ne peut pas aimer deux fois, quand on a aimé la perfection. Je ne me vois pas disant à une seconde femme ce que j'ai dit à la première.

— Vous lui diriez autre chose...

— Je ne vois pas quoi...? Je mentirais..., je jouerais la comédie. Et, en amour, c'est abominable! D'ailleurs, je ne pourrais pas la jouer longtemps.

— Il y a pourtant des remariages qui sont heureux. Ils sont moins passionnés que le premier. Mais l'amour, ne se basant plus autant sur les sens, atteint une qualité d'âme plus grande... Il est davantage dans la ligne de Dieu. Sans compter que chacun, ayant une connaissance plus grande de la vie, apporte, d'avance, l'acceptation des sacrifices à faire et des heurts à éviter.

— J'ai entendu tout cela, et même plusieurs fois. Et je n'ai pas changé d'avis.

M. le curé entre, alors, dans le vif de la question:

— Il y a pourtant un point de vue que je veux souligner devant votre conscience de chrétien. Vous me le permettez...?

— Oui, répond Christian, d'une voix un peu lassée, je vous permets tout.

— Vous avez aimé votre femme, et vous l'aimez encore...

— Et je l'aimerai toujours.

— Vous entendez bien lui rester fidèle à jamais...?

— A jamais!... répète Christian. J'ai lu que saint Louis avait fait graver sur son anneau de mariage: "Dieu... France... Marguerite... Hors cet annel, point d'amour". Moi, c'est pareil.

— C'est très bien.... presque trop bien.

— Et pourquoi donc...?

— Parce que, dans votre cas, c'est égoïste... C'est vous et elle...

— Qui ne faisons qu'un.

— Oui, mais il y a les enfants... Et ces pauvres petits, ils doivent compter tout de même!... Ils doivent peser dans la balance de votre intransigeance. Si, dans le ciel, votre femme est honorée par votre fidélité, elle ne peut pas oublier que, si elle est épouse, elle est aussi mère. Elle doit donc souhaiter que ses enfants reçoivent une éducation aussi parfaite que possible..., qu'ils soient défendus contre les dangers, les vertiges qui sollicitent partout la jeunesse. Ces enfants, ils portent votre nom..., ils sont l'espoir de l'avenir... Le rêve actuel de votre femme, c'est qu'ils grandissent en bons chrétiens et en bons Français. Elle ne peut donc pas être offensée si vous en prenez les moyens. Dans ce cas, un remariage n'est pas une infidélité. C'est le geste de quelqu'un qui, en souvenir de sa première femme, veut sauvegarder les fruits de leur mutuel amour.

— Ceci aussi, répond Christian, on me l'a dit, et répété à satiété... Ma résolution reste la même. Si je dis à une seconde femme, avant de l'épouser, ce que vous venez de m'expliquer, et qu'elle est en moi la toute-puissance de mon premier amour, elle refusera...

— Peut-être pas!

— La femme ne veut pas qu'on l'aime. Elle veut qu'on la préfère. Devant une seconde femme, le mari ne peut guère parler de la première. C'est tout juste s'il a le droit d'y penser. Même ce dernier refuge, les antennes, toujours en éveil, de la remplaçante, le surveillent.

... Et cela, c'est la vie..., la triste vie. Oh! Monsieur le curé, vous avez parlé de l'amour logiquement... en bon théoricien. Mais la théorie, c'est une chose..., l'amour, en est une autre. Ici, deux et deux ne font plus quatre. Vous qui, par vocation, avez absolument exclu l'amour humain de votre vie, vous n'êtes pas compétent pour en parler. Vous ne savez pas l'emprise totale d'une femme parfaite sur un homme qui l'aime.... cette fusion indicible de deux êtres en un seul être..., tant et si bien, qu'on ne peut arracher l'un, sans déchirer l'autre. Sainte Chantal, elle-même, quand elle apprend que son mari est blessé mortellement à la chasse, crie à Dieu, d'une voix désespérée: "Enlevez-moi tout ce que j'aime..., reprenez mes enfants... Mais laissez-moi mon mari!..." L'amour humain, c'est cela. Dites que c'est exagéré..., dites tout ce que vous voulez. Mais, c'est cela... Mes enfants..., mes chers enfants, certes je les aime de tout mon coeur. Mais, ma femme, c'est autre chose!... Je vous répète.... vous ne savez pas...., vous ne pouvez pas savoir!...

Quand l'entretien pénible est terminé, et que Christian est parti, M. le curé se met à genoux sur son prie-Dieu, et, longuement, les yeux fermés, il embrasse le crucifix d'acier de son ordination, en répétant la phrase éperdue de gratitude sacerdotale: Quid retribuam, Domino... Mon Dieu, quelle doit être l'immensité de ma reconnaissance, pour m'avoir mis en-dehors et au-dessus de l'amour humain. Si c'est cela l'amour d'ici-bas..., le vôtre, quel doit-il être!... Merci à jamais de m'avoir appelé. Vous m'avez vraiment donné la meilleure part... Merci, mon Dieu... Merci!...

(à suivre)



## LE CHEVALIER DÉSARÇONNÉ

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")

Votre cheval filait à toute allure, un beau matin de juin, et une brise légère remplissait vos narines de l'arôme des foins et des fleurs en pleine croissance. Soudainement, sans avertissement aucun, vous êtes démonté et jeté brusquement par terre. Vous vous frottez les paupières et vous clignez des yeux, pour découvrir que vous voilà devenu aveugle comme le vieux Tobie de l'Ancien Testament. Et pour compléter le tableau, une voix forte se fait entendre... celle même de Dieu qui vous parle.

C'est là toute une expérience, hein? Bien plus excitante qu'un film de cow-boy, d'autant plus que vous en êtes vous-même le héros... Eh bien! tout cela est véritablement arrivé à un jeune homme du nom de Saul.

Saul était de la nationalité de Jésus et de Marie. Il avait reçu une excellente éducation et gradué avec tous les honneurs. Après ses études, il apprit à faire des tentes. On affirme qu'il fut dans son temps l'un des dix meilleurs tisseurs de tentes dans la grande ville où habitaient ses parents. En tout cas, en ce qui concernait son avenir, Saul désirait devenir un rabbin et aider son peuple à demeurer fidèle aux vérités de l'Ancien Testament. Il ne comprenait pas du tout l'engouement de ses compatriotes pour la nouvelle religion fondée par Jésus de Nazareth. Bien plus, il haïssait ces chrétiens et par zèle il les envoyait par douzaines en prison, s'ils persistaient à adorer le Christ comme le propre fils de Dieu.

Un matin donc, Saul fut choisi par les autorités et envoyé en mission officielle à Damas. Il devait arrêter et faire prisonniers les fidèles de Jésus, dans cette grande métropole. Je vous assure que le jeune Saul se tenait fièrement sur son cheval, à la tête de la petite troupe de soldats qui constituait sa garde personnelle. Enfin, se disait-il, les autorités reconnaissent la valeur de mon zèle au service de Jahvé...

**Cheval qui danse**

On approchait de Damas, quand le cheval de Saul se met à danser d'une drôle de manière et parvient à désarçonner son cavalier. Et une voix se fait entendre: "Saul, Saul, pourquoi Me persécutes-tu?" Saul a beau regarder, il ne voit rien. Il se frotte les yeux et regarde de nouveau, ce ne sont que ténèbres autour de lui. Il ne peut même voir son cheval. "Qui êtes-vous?", demande-t-il, en se tournant du côté d'où est venue la voix. La voix répond calmement: "Je suis Jésus. C'est Moi que tu persécutes".

Saul est terriblement effrayé, comme un enfant de trois ans pris dans une forte tempête de tonnerre et d'éclairs. "Seigneur, que dois-je faire?", demande-t-il, bien déterminé à accomplir exactement ce qui lui sera demandé. En ce moment, sur la route de Damas, Dieu changeait Saul en l'homme nouveau que l'histoire nous permet de bien connaître.

La voix lui ordonna de se rendre dans la ville et de raconter son histoire à un homme de Dieu, nommé Ananie. Saul obéit sans discussion, et Ananie lui rendit la vue, le baptisa et lui donna le nom de "Paul", en l'honneur de son ami Sergius Paulus, récemment converti.

**Loin du fauteuil**

Le cavalier désarçonné avait bien appris sa leçon sur la route de Damas. Jamais plus il ne troubla la paix des chrétiens, mais au contraire il consacra désormais toute sa vie à leur service. Avec un enthousiasme impossible à décrire, il étudia la vie et les enseignements du Seigneur. Quand il en sut assez pour L'aimer de tout son coeur et de toute son âme, il commença à faire ce que le Christ lui avait demandé: il partit à la recherche des âmes, prêchant partout et à tous la vraie religion, guérissant miraculeusement les malades, répandant partout les bienfaits de l'amour de Dieu pour les hommes.

Saint Paul n'a pas prêché en restant bien assis sur un beau fauteuil, à l'ombre de la vérandah de sa maison. Il monta au haut des montagnes, il traversa des continents entiers, il voyagea en haute mer. Ses aventures extraordinaires nous sont racontées dans les Actes des Apôtres, un beau livre du Nouveau Testament. Vous le trouverez dans la bible, immédiatement après les quatre évangiles.

Il faut ajouter aussi que saint Paul aimait à écrire des lettres à ses fidèles amis, et il en a écrit des belles. La plupart de ces lettres sont lues à la messe. On appelle cette partie de la messe "la lecture de l'épître".

L'Eglise célèbre la fête du cavalier désarçonné par le Christ, le 25 janvier. Priez-le en ce jour et il vous aidera, non seulement à bien faire votre tente de campement dans les bois, mais bien plutôt à aimer et à faire aimer le Christ.

(N.C.W.C. Feature Service)

## Pour la méditation des parents

Il y a dans la Bible plusieurs textes que nous pourrions offrir à la méditation des parents. En voici un, choisi au hasard.

"Celui qui gâte son enfant aura à soigner ses blessures... Ne lui donne pas toute liberté... Punis-le... pendant qu'il est jeune... Corrige ton fils... de peur qu'il ne trébuche par ta honteuse faiblesse" (Eccli., XXX, 7 et 11-13).

Contrairement à ce qui arrive chez les animaux, si Dieu a voulu que l'enfant de l'homme grandisse auprès de ses parents, c'est que celui-ci a besoin de son père et de sa mère qui ont mission de s'occuper de lui. Les parents doivent voir à la croissance physique, à la santé corporelle de l'enfant ainsi qu'à son instruction. Mais, il y a aussi chez l'enfant la croissance ou l'éducation religieuse et morale: la formation du coeur, de la volonté et du caractère, l'acquisition de bonnes habitudes et de louables vertus. C'est ici surtout que plusieurs parents ne sont pas à la hauteur de leur tâche et manquent à leur devoir.

Sans doute, quand ils donnent le bon exemple, le père et la mère ont déjà une influence heureuse sur les enfants. Mais, l'exemple ne suffit pas: il faut parler, donner des conseils, faire des remontrances, récompenser, et aussi punir quelquefois. Un mauvais procédé dans l'éducation des enfants, c'est l'excessive sévérité. Il y a un autre procédé, cependant, qui est encore pire et qui se généralise aujourd'hui: c'est celui du laisser-faire et de l'excessive bonté.

Aujourd'hui, en effet, on laisse aisément l'enfant se former presque seul. Quelquefois, c'est sous le fallacieux prétexte de favoriser l'initiative personnelle et le développement de la liberté, oubliant qu'un bon usage de la liberté exige au préalable une saine éducation. De fait, le plus souvent, c'est par lâcheté et égoïsme que les parents n'aident pas l'enfant dans sa formation. Les parents ont peur de l'effort et de la fatigue: ils laissent faire et n'interviennent pas; ou bien, ce sont eux-mêmes qu'ils aiment dans l'enfant, et ils recherchent leur propre plaisir: ils ne lui donnent que caresses et gâteries et trouvent charmants même ses défauts et ses bêtises.

Comme nous l'indique la Bible elle-même, ces malheureux parents travaillent à leur propre malheur, en même temps qu'ils contribuent à faire celui de leur enfant. Un enfant gâté est un enfant mal élevé et mal formé, qui traînera toute sa vie les déficiences de ses premières années. Un enfant gâté devient vite un tyran et un ingrat pour ceux-là mêmes qui l'ont choyé: on est toujours mal payé pour les bontés excessives que l'on a données!

Que les parents n'abdiquent donc jamais leurs devoirs vis-à-vis de l'enfant. L'amour qu'ils lui doivent et l'amour qu'ils se doivent à eux-mêmes les obligent à travailler sans relâche à son éducation religieuse et morale. Une bonne éducation religieuse et morale est, d'ailleurs, le meilleur héritage que des parents peuvent laisser à un enfant.

Paul LACOULINE ptre.

(Extrait de la "Semaine Religieuse de Québec")

### Les grandes familles

Un agent de recensement raconte (avec quelque retard) cette histoire (méchante):

— Ton papa est-il là, mon petit?

— Mon papa, il est à Fresnes.

— Et ta maman?

— Maman, elle est à Ste-Anne. Mais j'ai un frère à la Faculté des Sciences.

— Ah! Et qu'est-ce qu'il étudie?

— Lui, rien... Ce sont eux qui l'étudient!

## Original et individuel

Ne vous laissez pas affoler quand arrive votre tour de recevoir le club de bridge! Recourez plutôt à cette recette d'attrayants petits gâteaux individuels, qui s'apprête très facilement et qui ne vous vaudra que des éloges. Ils sont aussi légers qu'un flocon de neige et vous pouvez les décorer d'une variété de glaçages multicolores, parsemés de dragées argentées, de pastilles de chocolat doux-amer, de noix hachées, de sucre coloré, de cerises au marasquin, d'écorces de fruits confites et ainsi de suite. La préparation des glaçages de différentes teintes vous amusera... et la décoration vous permettra de donner libre cours à votre imagination. L'aspect attrayant de ces petits gâteaux, tendres et savoureux, récompensera vos efforts; du point de vue culinaire aussi bien qu'artistique, vous n'aurez rien à envier aux chefs réputés. L'hôtesse qui recherche un cachet de luxe peu dispendieux trouvera cette recette fort appropriée à son but.

**Petits gâteaux de fantaisie**

Rendement: environ 1½ douzaine de petits gâteaux.

**Pour la pâte:**

- 1⅔ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
- Ou 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 2½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de muscade râpée
- ⅔ tasse de beurre
- 1 tasse de sucre granulé fin
- 2 oeufs bien battus
- ¼ c. à thé de vanille
- ¼ c. à thé d'essence d'amandes
- ½ tasse de lait

**Pour le glaçage:**

- 4 c. à table de beurre
- Une petite pincée de sel
- 2 tasses de sucre à glacer tamisé
- 2 c. à table (environ) de crème chaude
- ½ c. à thé de vanille

Graisser environ 18 moules à muffins de grandeur moyenne ou, proportionnellement, une plus grande quantité de moules plus petits. Chauffer le four à 400°F. (chaud). Tamiser ensemble, deux fois, la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, la ½ c. à thé de sel et la muscade. Mettre en crème les ⅔ de tasse de beurre; y mélanger graduellement le sucre granulé. Incorporer les oeufs, un peu à la fois, battant bien après chaque addition; y verser le ¼ c. à thé de vanille et l'essence d'amandes. Ajouter les ingrédients secs tamisés au mélange crémeux, environ ¼ à la fois, alternant avec trois additions de lait, et mêlant légèrement après chaque addition. Remplir aux deux-tiers les moules préparés. Cuire au four pré-chauffé, environ 15 minutes pour les moules de grandeur moyenne — un peu moins longtemps pour les moules plus petits. Laisser reposer 5 minutes dans les moules, puis renverser sur une grille à gâteaux et laisser refroidir.

**Pour glacer et décorer les petits gâteaux**

Mettre en crème les 4 c. à table de beurre et ajouter la petite pincée de sel. Incorporer graduellement le sucre à glacer en même temps que la crème chaude — n'utiliser que juste assez de crème pour obtenir un glaçage qui se tienne bien; ajouter, en battant, la ½ c. à thé de vanille. Pour garnir les petits gâteaux d'une variété de couleurs, verser le glaçage par cuillerées dans 3 ou 4 petits bols. A l'aide de colorant végétal, teinter chacune des portions de glaçage d'une couleur différente — laisser les couleurs d'un ton doux, et les gâteaux seront plus jolis. Etendez le glaçage sur les petits gâteaux et décorez de dragées argentées, de paillettes de chocolat doux-amer, de noix hachées, de sucre coloré, de cerises au marasquin, d'écorces de fruits confites, etc.




**Q. — Un mari a-t-il le droit de faire ses quatre volontés, de fuir ses responsabilités et de punir sa femme pour une prétendue désobéissance en prenant les argents qu'elle fait, la propriété qu'elle a héritée et celle qu'elle a apporté à l'alliance? En quoi consiste son devoir comme maître et mari et les droits des deux? La femme n'a-t-elle pas le droit de faire passer ses obligations de mère avant les autres? — UNE EPOUSE INQUIETE.**

R. — La loi civile au sujet des biens d'une femme mariée varie d'une province à l'autre. Règle générale, ce qui est accumulé après le mariage est au commun. St-Paul explique les relations entre mari et épouse comme celles qui lient le Christ et l'Eglise. Le Christ est la tête et l'Eglise est le corps. A l'Eglise de se soumettre, de servir, d'estimer et d'obéir. Cependant, nul homme sain maltraite son corps, il l'aime, et ainsi le Christ aime son Eglise, se sacrifie pour elle et donne sa vie pour elle. Un mari voit de même aux besoins de sa femme et lui prodigue son amour même au prix de grands sacrifices. Par le mariage, un homme et une femme se donnent l'un à l'autre afin de pouvoir coopérer avec Dieu pour leur propre bien et celui de l'humanité. En fait, si Dieu ne tient pas la première place au foyer par le respect de son nom et de sa loi, l'égoïsme du mari ou de la femme, ou des deux, devient la règle suprême du mariage et y apporte les querelles, les rancunes, les vengeances et les déchirements. Priez sans cesse, soyez patiente et, si un point particulier n'est pas clair, cherchez conseil auprès de votre curé, préférablement ensemble.

* * *

**Q. — Je voudrais bien fonder un foyer, mais il me semble que je suis destinée à passer ma vie seule. Je n'ai que 23 ans et cependant, je suis dégoûtée de la vie. Les jeunes gens que je rencontre, qui sont pourtant de bonne famille, me demandent des faveurs que je ne puis leur accorder sans léser les principes les plus élémentaires de la morale. Serais-je plus heureuse si j'étais plus libre? Je voudrais pourtant me conserver bonne jusqu'au mariage? Merci des bons conseils que j'ai déjà reçus de vous.**

**VIEUX JEU.**

R. — Ne vous découragez pas, chère Vieux Jeu (vous ne l'êtes pas du tout d'ailleurs). Vous êtes parfaitement dans la note. Vous devez garder vos principes, mais avec diplomatie et sans trop les afficher. Vous me dites que vous êtes très affectueuse. Seriez-vous peut-être un peu trop démonstrative? Je connais des jeunes filles très honnêtes et bonnes qui, sans le vouloir, donnent une fausse impression aux jeunes gens en étant trop câlines. Elles se plaignent de la conduite de ces derniers envers elles alors que d'autres, aussi élégantes et jolies, n'ont aucune plainte à ce sujet. Pour se faire respecter, il faut être très discrète tout en sachant être aimable. Prenez courage, il y a encore de très bons jeunes gens, et ils sont en majorité. Attendez et vous verrez, vous ne passerez pas votre vie seule. Vous trouverez celui qui, avec vous saura fonder un foyer heureux

* * *

**Q. — Je suis en deuil et pour m'aider à défrayer le coût des vêtements que j'ai dû m'acheter, j'aimerais à vendre certaines robes de couleur. Pourriez-vous me dire où il y a des magasins qui achètent le linge usagé?**

**JEANNE.**

R. — Il y en a dans toutes les grandes villes et même dans les petites. Les prix qu'on y offre ne sont pas très élevés et vous obtiendrez plus en vendant vous-même ces vêtements. La meilleure manière de le faire, je crois, serait de mettre une petite annonce dans les journaux.

* * *

R. — A EN PEINE. Si vous voulez m'écrire en me donnant votre adresse, je pourrais peut-être la faire parvenir à des personnes intéressées.

LOUISE.

### La prière de la technicienne

La "Prière de la technicienne" fut récitée par le R. P. A.-J. Jansen, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Cette prière nous fait comprendre la sublimité de la technologie médicale:

"O Dieu qui, en nous appelant à participer à la technologie médicale, nous avez établies dans l'obligation de participer constamment au secours scientifique des malades, accordez que, par votre divine lumière, nous ne perdions jamais de vue les graves obligations de notre tâche. Daigne Votre divine sagesse susciter en nous un zèle toujours croissant et une ferme volonté de perfectionner sans cesse nos méthodes, à la recherche des causes cachées de malaise et de maladie. Donnez-nous d'être attentives à tout phénomène physique, et de donner l'importance qui convient à toute analyse chimique, à toute épreuve ou contre-épreuve, si utiles dans le soin du malade. Daigne enfin Votre divin amour nous faire la grâce d'assister tellement bien les reponsables des malades que nous nous sentions les collaboratrices de l'éternel Médecin, Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il."

## Conseils de ménage

**Betteraves cuites épluchées facilement**

Lorsque vous achetez des betteraves cuites, laissez-les tremper pendant un quart d'heure dans une cuvette d'eau froide avant de les éplucher. L'épluchage en sera plus facile.

**Vin blanc dans la choucroute**

Si vous faites de la choucroute, sachez que le vin blanc dedans n'est pas indispensable; il la fait noircir et, de plus, il accroît son degré d'acidité.

**Digestion difficile**

Si votre digestion semble difficile, vous pouvez utiliser du zeste de citron. Vous le faites soit bouillir une à deux minutes, soit infuser pendant une dizaine de minutes, et vous buvez cette tisane très chaude.

**Vitres grasses**

Les vitres et les glaces de votre cuisine sont souvent recouvertes de buée graisseuse difficile à enlever, même lorsque vous faites vos carreaux avec un produit spécial à ce genre de nettoyage. Voici un moyen de les rendre propres et brillantes sans mal: coupez un oignon en deux et avec une moitié trempée dans de l'alcool à brûler vous nettoyez parfaitement vos vitres.

**Nettoyages des portes**

Souvent, lorsque vous nettoyez vos portes près des poignées, vous enlevez légèrement la peinture. Pour éviter cet inconvénient, nettoyez les endroits tachés avec de l'eau savonneuse très mousseuse: vous laissez en contact quelques instants, et vous rincez avec un linge mouillé d'eau propre.

**Taches de vernis à ongles**

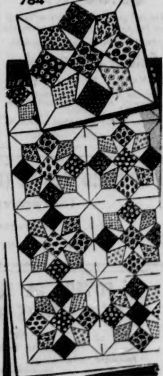
Vous avez fait une tache de vernis à ongles sur votre jolie robe. Si elle n'est ni en rayonne ni en acétate, vous pouvez employer l'acétone pour les tissus, mais pour la rayonne et l'acétate, il vaut mieux employer l'éther.

**Pour nettoyer les chaussures en daim**

Vous savez sans doute toutes nettoyer des chaussures en daim; mais savez-vous qu'il est préférable et même recommandé de mettre les chaussures sur forme pour les enduire du liquide détacheur et rénovant.

**Tache de nicotine sur une chemise**

Votre mari, Madame, vient de faire une tache de nicotine sur sa chemise blanche en popeline? Vous pourrez l'enlever en la frottant avec de l'alcool à 90°, mais il faut rincer abondamment pour que le tissu ne s'abime pas.




Numéro du patron: 784

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

# Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 43—No 43

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 4-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETES-VOUS incommodé par les pellicules (peaux mortes) du cuir chevelu? Pour un traitement efficace, faites venir une bouteille de shampooing de la Pharmacie St-Pierre (Man.). Prix (par la poste): $1.75. T.F.

DEUX FEMMES DEMANDENT travail de ménage à St-Boniface ou Norwood. 85c l'heure, plus billets d'autobus. Téléphone: 20-1336. 42-888-43C.

ON DEMANDE — Jeune fille. Service domestique à la campagne. Pas d'enfants. Bon salaire. S'adresser à Mme Narcisse Rémillard, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier 2277. 42-890-43C.



POUR FAIRE RECOUVRIR CHAISES OU FAUTEUILS CHROMES à bon marché. Travail garanti. S'adresser à M. Moiny. Téléphone: 23-5268. 41-871-43C.

ON DEMANDE — Homme de métier, charpentier, pour bâtir église catholique à Virden. Devra prendre toutes responsabilités. Contrat ou gages. Pour toutes informations, s'adresser à M. Gabriel Boulanger, Boîte 1105 Virden, Man. 42-887-43C.

SECRETAIRE BILINGUE, 3 ans d'expérience, demande position stable et intéressante dans n'importe quelle branche. S'adresser à Boîte 905, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 43-905-43C.

OPERATEURS DE RADIO, $265-$340, et METEOROLOGUES ADJOINTS, $225-$300, pour le ministère des Transports, dans différents centres du district des Services de l'Air de Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 36-W778 (2)

GARDES-MALADES, pour le ministère des Affaires des Anciens Combattants, hôpital Deer Lodge, Winnipeg. Salaire initial: $217-$245, selon qualifications. SEMAINE DE CINQ JOURS. S'adresser immédiatement à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 36-W758 (3)

NETTOYEURS ET AIDES et EMBALLEURS ET AIDES pour le ministère de la Défense nationale à Fort Churchill. Salaires $$250-$305 par mois (allocation pour déplacement dans le Nord incluse). Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Servce Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man. 37-W510-11.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Poêle. Salle de bains privée. S'adresser à 321, rue Notre-Dame. 42-900-43C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée ou non, pour 2 personnes. Près autobus. S'adresser à 273, rue Eugénie. 42-886-44C.

SALLE A LOUER au Norwood pour banquets, réceptions, réunions sociales ou autres. Conditions raisonnables. J.-J. Préfontaine, 243, rue Marion, Norwood, Man. Tél.: 20-3533. 41-881-43C.

A LOUER — St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Libre 1er février. $50 par mois. S'adresser à 328, rue Kavanagh. Téléphone: 20-6600. 42-884-43C.

A LOUER — St-Boniface — Garage ou atelier. S'adresser à 474, rue Aulneau. Téléphone: 23-4056. 43-910-43C.

A LOUER — St-Boniface — Logement 2 pièces meublé. Salle de bains privée. Téléphonez à 23-6887. 43-906-43C.

A LOUER — St-Boniface — Logement 2 pièces. S'adresser à 397, Place Gaboury. Téléphone 20-8394. 43-904-43C.

A LOUER — Suite de 3 chambres. Salle de bains privée. Poêle fourni. S'adresser 147, ave Provencher. Téléphone: 93-0024. 43-902-43C.





DESIRE ACHETER — Bungalow de pas plus de 10 ans à St-Boniface, 4 ou 5 pièces. Paierait comptant. S'adresser à Boîte 878, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 41-878-44C.

A ECHANGER POUR COMMERCE — 22 têtes de bêtes à cornes, poules, cochons, séparateur à crème, tracteur, graine de semence pour 1957, foin pour hiver, bonne maison près d'école, bonne localité. S'adresser à Boîte 897, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 42-897-43C.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenu: $152 par mois. Prix, $15,500. Comptant requis, $3,500. Tél.: 56-3186. 42-896-T.F.



A VENDRE — Fromagerie avec équipement et lot. Bâtiment 55' x 30'; annexe 34' x 22'; lot 291' x 299'. Bâtiments peinturés et en très bon état. Le secrétaire recevra des offres sous enveloppe cachetée, jusqu'à 6 h. p.m., le 11 février 1957. Conditions: comptant au moment de l'acceptation de l'offre. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus élevée, ni aucune offre reçue. S'adresser à M. I. Hébert, sec.-trés., La Coopérative de Ste-Anne-des-Chênes Ltée, Ste-Anne-des-Chênes, Man. 42-893-44C.

A VENDRE — Grande table de billard. S'adresser au Club LaVérendrye, 230, avenue Provencher, St-Boniface, Man. 43-907-45C.

A VENDRE — Belle ferme pour industrie laitière. 297 acres. 200 en culture, le reste en bois. 40 acres prêts à semer. Puits artésien. Bonne maison de 7 pièces. Grange à foin de 40 x 50. Etable pour 20 à 30 bêtes à cornes. 2 graineries. Poulailler. Laiterie. Approuvée par le département de la Santé. A vendre pour prix raisonnable. S'adresser à Mme Georgina Morier, La Broquerie, Man. 43-903-43C.



## Le lieutenant Moorhouse était un catholique

LONDRES — Le lieutenant Anthony Moorhouse, jeune officier de l'armée britannique, était catholique. Capturé par les Egyptiens, au cours de la campagne de Suez, il avait été placé dans un placard de métal où il est mort suffoqué. Agé de 20 ans, il appartenait à une famille en vue de catholiques fervents. Pendant les longs jours d'incertitude à son sujet, catholiques et protestants avaient prié pour lui dans plusieurs églises d'Angleterre. Le lieutenant Moorhouse avait fait ses études à Stonyhurst, Collège jésuite du Lancashire.



## Au Sacré-Coeur

**Société St-Jean-Baptiste**

La nouvelle année a commencé d'une manière encourageante, car à l'assemblée de dimanche dernier, nous avions une bonne assistance, y compris trois nouveaux membres.

Le conférencier présenta son travail durant l'assemblée, et ceci avec raison, car le sujet était: "Le civisme chrétien". La mise en pratique du civisme dans les cadres de notre société entraîna une discussion générale soutenue qui, avec les conclusions pratiques tirées par le conférencier, était de nature à préparer les esprits aux élections annuelles qui suivirent.

M. Emmanuel Girard fit les remerciements d'usage à M. Hervé Sala.

Le comité de régie sera composé comme suit, pour 1957: président, M. William St-Laurent; vice-président, M. E. Girard; trésorier, M. Roland Gauthier; secrétaire, M. Josaphat Gauthier; directeurs, MM. A. Dugas, L. Gareau et R.-A.-L. Mercier.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Provencher no 2450**

Le temps des fêtes est déjà du passé. Lorsque l'on veut bien s'arrêter un moment, afin d'y mieux réfléchir, l'on constate facilement comme tout est éphémère sur notre petit globe terrestre. L'on attend avec trépidation tel ou tel événement et voilà que, soudain, c'est déjà du passé. Et toujours il en sera ainsi, dans cent ans, dans cinq cents ans. Et pourtant, ce n'est que demain, c'est même aujourd'hui dans l'éternité.

Avec tout cela nos correspondants colombiens reviennent un par un à la tâche. Espérons pouvoir les lire tous de nouveau en ces colonnes hospitalières. Une nouvelle étoile brille dans l'Orient, à l'est de la Rouge, et nous lui souhaitons la bienvenue. Elle remplace un astre qui brillait d'un feu si violent que l'inévitable a dû se produire. Les lumières trop violentes aveuglent plutôt qu'elles n'éclairent!

**La grande rafle**

Quels seront les heureux gagnants. Dans très peu de temps, nous pourrons vous renseigner à ce sujet. En attendant, nous enjoignons nos Frères à compléter leurs ventes et à remettre les recettes au Frère A.-H. Côté. Notre Centre d'Information catholique qui fait tant de bien au pays en sera le grand bénéficiaire. L'oeuvre en vaut certainement la peine.

Aurons-nous des nouvelles de la Californie pour vous la semaine prochaine? Il est fort probable, n'est-ce pas, Raoul?

BISTOURI.

**NOTICE TO CREDITORS**

IN THE MATTER OF THE ESTATE of NOEL JOSEPH GRENIER, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Assessor, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 28th day of February, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, this 22nd day of January, A.D. 1957.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for the Administrator.

**NOTICE TO CREDITORS**

IN THE MATTER OF THE ESTATE of JOSEPH GERARD GAUTHIER, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Carpenter, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 28th day of February, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, this 22nd day of January, A.D. 1957.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for the Executrix.

## Le film "Friendly Persuasion" pose le problème de la guerre défensive

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

On entendra sûrement parler avant longtemps des trois jeunes artistes (Anthony Perkins, Phyllis Love et le petit Richard Eyer) qui soutiennent, dans les premiers rôles du film "Friendly Persuasion", Garry Cooper et Dorothy McGuire. Ils semblent parfaitement à l'aise et contribuent grandement au succès de ce film exceptionnel.

Le sujet du film est une étude des moeurs des Quakers, au temps de la guerre civile américaine. Peuvent-ils rester fidèles aux préceptes si rigides de leur secte, particulièrement à celle qui nie le droit de légitime défense, en ces temps où l'armée ennemie tue, pille, ravage toute la contrée? "Friendly Persuasion" nous apporte la réponse, par l'histoire d'une famille du sud de l'Indiana, vers 1865.

**Bonheur familial**

La plus grande partie du film est consacrée au bonheur intime de cette famille, avec ses joies et ses travaux, même ses petits conflits. Tout cela est raconté avec finesse et discrétion, rendant sans cesse plus léger le drame sous-jacent par une multitude indéfinie de traits d'humour. Ainsi, le gamin de sept ans a pris en grippe Samantha, l'oie favorite de sa mère, et il déteste qu'elle ait ses entrées libres dans la maison. Le père nourrit une ambition que sa femme tient sévèrement en laisse, celle de ne plus subir l'humiliation de voir, chaque dimanche matin, alors qu'il se rend au temple, son cheval roux dépassé par le cheval noir de l'ami Joe.

Le conflit domestique commence cependant à s'aggraver, lors de la fête champêtre. La mère, chef de la communauté quakeriste, constate que son mari et ses enfants oublient assez facilement leurs principes religieux, dans cette ambiance de folle gaieté: le père s'adonne allègrement à une bonne partie de tir, le petit fréquente les jeux de hasard, la jeune fille danse follement avec son cavalier, l'aîné est pris au milieu d'une bataille . . . et elle-même, Quaker invincible jusqu'ici, se sent un instant troublée par tant de bruit et tant de musique enlevante.

**Le prix du silence**

C'est plus grave encore quand elle apprend que son mari, sans lui en parler auparavant, a acheté un harmonium. Même les offices religieux des Quakers doivent se dérouler dans le silence le plus complet, afin de laisser libre champ à la parole intérieure du Saint-Esprit qui doit guider dans toutes les circonstances de la vie. La musique est donc tabou au temple, et davantage au foyer. Aussi, lorsque l'harmonium arrive à la maison, la mère s'oppose vertement: ou l'harmonium est renvoyé au vendeur, ou elle-même quitte le foyer familial. Devant les hésitations de son époux, elle se réfugie dans la grange pour la nuit. Le mari, décontenancé, va l'y retrouver et obtient une solution par compromis: l'harmonium sera relégué au grenier. Cette solution donnera d'ailleurs lieu à l'une des scènes les plus amusantes du film: lors de la visite des Anciens, les sons de l'harmonium envahiront la cuisine silencieuse . . . comme si les anges du ciel annonçaient que la prière des vieux Quakers est reçue favorablement là-haut.

**Peut-on se défendre?**

Le bonheur du foyer est menacé de façon encore beaucoup plus grave, lorsque la guerre civile s'envenime et s'étend, toujours plus proche de la contrée où se passe notre histoire. Jusqu'ici, la famille Birdwell n'a entendu parler de la guerre que par le jeune soldat qui vient, à l'occasion de ses congés, faire la cour à la jeune fille de la maison. Même lorsqu'un officier nordiste se présenta à la communauté réunie au temple, un dimanche matin, on lui répondit catégoriquement: "On tuera, on ravagera, mais les Quakers ne bougeront pas. Plutôt, s'ils en ont l'occasion, ils tendront l'autre joue".

Maintenant, la guerre est aux portes. L'attitude passive est-elle vraiment une solution? Le fils aîné, en âge de se battre, écoute plus que jamais le jeune soldat en permission, son ami intime. Il croit de son devoir de joindre les rangs et d'arrêter la marche de l'armée rebelle. Que feront son père et sa mère, en une circonstance si pénible? La réponse à cette grave question constitue le sommet de tout le film.

**Solution trop simpliste**

Malheureusement, il semble qu'Hollywood se soit laissé vaincre ici. On a vraiment l'impression de savoir d'avance ce qui sera décidé. Pourtant, ce sommet du film aurait pu facilement être traité en profondeur. En tout cas, "Friendly Persuasion" constitue une oeuvre remarquable, malgré cette faiblesse. Le réalisateur, William Wyler, sut mener le jeu de ses interprètes en recourant constamment au silencieux, car il sait bien que certains sentiments n'ont pas besoin de mots pour s'exprimer, spécialement le sentiment religieux. . . en contexte quakeriste.

## 18 évêques d'Italie condamnent la boxe

TURIN — La boxe a été condamnée par dix-huit archevêques et évêques du Piemont ayant à leur tête le cardinal Maurillio Fossatin, archevêque de Turin. On sait que depuis deux ans, une vigoureuse campagne contre ce sport a été menée par la revue "Palestra del Clero", qui a suscité par son action un vif mouvement d'intérêt dans les milieux catholiques sur le caractère licite de la boxe du point de vue moral.

Dans une lettre collective, les membres de l'épiscopat piémontais s'expriment ainsi: "En matière de sport, nous exprimons notre réprobation ouverte pour les spectacles qui sont non seulement dépourvus de toute valeur éducative, mais qui excitent les instincts les plus bas, tels que certaines formes de pugilat, dont on ne saurait dire ce qu'il y a de plus répugnant ou de la violence des combattants ou la cruauté du public qui se pâme devant un tel déchaînement de brutalité, sincèrement nous saluerions volontiers une loi pouvant discipliner une forme de sport si inhumaine, si barbare et qui constitue une école de violence, cause parfois d'accidents mortels".

**CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED**

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, par la CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED afin d'obtenir un amendement à son Décret de Constitution déclarant que la CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY OF MANITOBA LIMITED est éligible à devenir membre de la CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED.

Daté à Régina, ce 9e jour de janvier 1957.

FRANCIS, WOODS, GAULEY & HUGHES,
Edifice Royal Bank,
Saskatoon, Saskatchewan.

Avocats pour le demandeur
CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED.





GENEVE — Les directeurs du Comité intergouvernemental des migrations européennes viennent de se réunir à Genève afin d'établir des plans d'action en 1957. L'on a précisé que de février 1952 à décembre 1956, 536,000 émigrants européens ont quitté des pays d'Europe, sous les auspices du Comité des Migrations. Ces chiffres ne comprennent pas les 88,000 réfugiés hongrois qui sont entrés en Autriche en novembre et décembre derniers. Au cours de ces deux mois, le Comité a lancé un programme d'urgence dans le but de leur venir en aide.